Pour
NOUVELLES
et
ANNONCES
téléphone
4231

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

22e ANNEE — RIMOUSKI, JEUDI 1er JUILLET 1954 — NUMERO 21

BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE,
RIMOUSKI.

ACADEMIE NAVALE A RIMOUSKI?

Les succès remportés depuis sa fondation par l'Ecole de Marine de Rimouski permettent d'espérer que cette institution devienne bientôt une Académie navale. Dans une allocution qu'il a prononcée hier sur le navire de cette école, le "St-Barnabé", qui s'apprête à partir pour sa croisière annuelle, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, M. Léopold Langlois, qui représentait officiellement l'hon. Lionel Chevrier, a déclaré ouvertement que Rimouski pouvait conserver l'espoir que l'Ecole de Marine devienne une académie.

Monsieur Langlois est venu à Rimouski, hier, en compagnie d'officiers supérieurs du ministère des Transports dans le but de présider la remise de diplômes à des élèves de l'Ecole. La cérémonie s'est déroulée sur le "St-Barnabé" et nous en publions un compte-rendu en page 2 de cette édition.

Le député de Rimouski à la Chambre des Communes, M. Gérard Legaré, qui assistait à la cérémonie, a fait l'éloge du directeur de l'Ecole de Marine, le capitaine Jacques Gendron, et du directeur de l'Ecole Technique, M. l'abbé Antoine Gagnon, pour l'essor qu'ils ont donné à l'Ecole de Marine et pour les succès progressifs de cette maison d'enseignement unique au Canada. Il a aussi félicité les élèves de leurs succès et a promis sa collaboration pour que l'Ecole de Marine passe au grade d'académie.

Remis

La conférence donnée mardi au Club Richelieu par M. Olivier Lefebvre et quelques autres nouvelles qui n'ont pu trouver place dans la présente édition paraîtront dans notre prochain numéro.

Un mort - Un verdict de culpabilité

M. Joseph Caron est blessé mortellement par une automobile — Le chauffeur, Roland Bérubé, est tenu responsable de l'accident.

Un accident de la route a causé la mort d'un employé de la compagnie Price Bros., hier. M. Joseph Caron, 62 ans, de la rue Lamoureux, à St-Robert Bellarmin, retournait chez lui en bicyclette après sa journée de travail quand il fut frappé par une automobile à l'angle des rues Tessier et Ste-Marie. Le chauffeur du véhicule était Roland Bérubé, 24 ans, demeurant à 109, rue Notre-Dame, Rimouski; il conduisait une automobile louée de M. Auguste Morneau.

Deux compagnons de travail de la victime qui suivaient aussi à bicyclette à une cinquantaine de pieds ont été témoins de la tragédie. Le premier, M. Paul Bossé, fut aussi accroché par l'automobile de M. Bérubé et une des pédales de sa bécane a été arrachée; l'autre était M. Antoine Bossé.

Aussitôt après l'accident, un autre témoin, M. Antonio Larouche, accompagna la victime qui fut transportée inconsciente à l'hôpital dans l'automobile de M. Bérubé. Un peu après minuit ce matin, M. Caron expirait.

Le Dr Raoul Bélanger, coroner, a présidé une enquête cet après-midi. Plusieurs témoins ont été entendus après quoi les jurés ont rendu un verdict tenant Roland Bérubé responsable de la mort de la victime, M. Joseph Caron. Les membres de la police municipale, sous la direction du chef Lepage, avaient préparé l'enquête du coroner.

La malheureuse victime laisse son épouse (Eva Dupuis) et huit enfants : Mme Ls-Geo. Gentil (Marie-Jeanne), Mme Fernand Vézina (Yvette), Mme Chs-Auguste St-Pierre (Lucie), Mme Louis Fournier (Gabrielle) et MM. Edgar, Roger, André et J.-P. Caron.

REJET DE LA CONTESTATION DE L'ELECTION DE GERARD LEGARE

Par un jugement de la Cour Supérieure, en date du 21 juin, la pétition en contestation de l'élection du député fédéral de Rimouski, M. Gérard Legaré, a été renvoyée avec dépens. Ce jugement met fin aux procédures intentées par M. Albert Rioux, de Trois-Pistoles, dans le but de faire annuler l'élection fédérale du 10 août dernier dans le comté de Rimouski.

En octobre dernier, M. Albert Rioux, qui était l'organisateur politique du notaire J.-H. Rousseau, a intenté des procédures afin de faire annuler l'élection de M. Legaré. Par l'intermédiaire de son procureur, Me Perrault Casgrain, C.R., M. Legaré a nié les prétentions du pétitionnaire et a demandé le rejet de l'action.

Lorsque le député dont l'élection est contestée a produit tous ses moyens de défense, le greffier du tribunal est tenu par la loi de donner un avis à celui qui conteste l'élection et au député dont l'élection est contestée de se présenter devant le juge qui fixe alors en leur présence, ou celle de leurs avocats, une date à laquelle la contestation de l'élection sera entendue par deux juges enquêteurs.

Si le pétitionnaire, c'est-à-dire celui qui conteste l'élection, (ou encore son avocat) ne se présente pas devant le juge au jour fixé par l'avis qu'il a reçu du greffier de la Cour, la Loi impose au juge l'obligation de rejeter immédiatement la contestation de l'élection.

C'est ce qui a été fait dans la présente cause. Ni le pétitionnaire, M. Rioux, ni son avocat, Me Legendre, ne se sont présentés devant le juge tel que le voulait la loi, et le président du tribunal a dû renvoyer la pétition avec dépens.

A la suite de ce jugement, l'intimé, M. Legaré, a fait motion pour que les contre-pétitions prises contre MM. Derome Asselin et J.-H. Rousseau soient retirées et le président du tribunal a rendu jugement dans ce sens.

Texte du jugement

La Cour, après avoir entendu les avocats de l'intimé Gérard Legaré, examiné les actes de procédure et sur le tout délibéré;

Attendu que le 11 juin 1954, le greffier de la Cour a adressé au pétitionnaire Albert Rioux et à son procureur Me Roland Legendre, ainsi qu'aux autres parties en cause, l'avis suivant :

"Pour me conformer aux dispositions de l'article 38 de la loi des Elections fédérales contestées du Canada S.R.C. 1927 chap. 50, je vous donne avis que le 18e jour de juin 1954 à 10.30 a.m. au Palais de Justice, à Rimouski, demande sera faite au Tribunal de fixer un jour pour l'instruction des pétitions respectives formant partie du présent dossier, et veuillez vous gouverner en conséquence".

Attendu que le 18e jour de juin 1954, à 10.30 heures de l'avant-midi, le pétitionnaire, Albert Rioux, et son procureur, Me Roland Legendre, ont fait défaut de comparaître après avoir été dûment appelés;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 38 de la loi sur les Elections fédérales contestées, la Cour doit, dans ce cas, renvoyer la pétition;

Par ces motifs, renvoie la pétition du pétitionnaire Albert Rioux, le tout avec dépens.

BENEDICTION SOLENNELLE DE L'HOPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

L'aile nouvelle de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, une construction qui abrite trois cents lits et qui a coûté plus de deux millions de dollars, a été bénite dimanche dernier, à 3 heures, par Son Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski. Il était assisté de Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G., de M. le chan. Léonard Lebel, chancelier de l'Archevêché, et de MM. les abbés Augustin Bélanger, aumônier de l'hôpital, et Jacques Garneau, secrétaire-adjoint de l'Université Laval.

Plusieurs notabilités de la ville étaient présentes à cette cérémonie : le Dr Raoul Bélanger, le Dr Jacques Ringuet, président du corps médical, le Dr Victor Lepage, maire de la ville, M. Alfred Dubé, M.A.L., M. Gérard Legaré, M.P., M. Albert Leclerc, architecte, M. Eliud Pelletier, entrepreneur, MM. les médecins et leurs épouses et quelques invités de l'extérieur, dont le Dr J.-Emile Rioux, surintendant de l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts, et le Dr Georges-A. Joubert, de Price. On signale aussi la présence des SS. de la Charité, dont la R.S. Marie des Grâces, conseillère générale, la R.M. St-Jean-Gabriel, supérieure de l'hôpital, ainsi que les infirmières et le personnel de la maison.

Son Exc. Mgr Parent a prononcé en cette circonstance une brillante allocution qu'on pourra lire en page éditoriale de ce présent numéro. Ont aussi adressé la parole, le Dr Jacques Ringuet, maître de cérémonie, Me P.-E. Gagnon, C.R., ex-maire de Rimouski, Son Honneur le Maire, Dr Victor Lepage, M. Gérard Legaré, M.P., et M. Alfred Dubé, M.A.L.

Les invités ont ensuite visité le nouvel immeuble sur tous ses étages.



A L'HOPITAL ST-JOSEPH

Photo prise lors de la bénédiction de l'aile nouvelle de l'hôpital St-Joseph de Rimouski, dimanche dernier. 1ère rangée, de g, à d. : la R.S. Marie de Grâces, conseillère générale, la R.S. St-Jean-Gabriel, supérieure de l'hôpital, le Dr Raoul Bélanger, le Dr Jacques Ringuet, président du Bureau médical, S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G., M. l'abbé Augustin Bélanger, aumônier de l'hôpital; 2e rangée, même ordre, M. le chan. Léonard Lebel, de l'Archevêché; Mme Alfred Dubé, M. Alfred Dubé, M.A.L., le Dr Victor Lepage, maire de Rimouski, M. Gérard Legaré, M.P., et M. Albert Leclerc, architecte. En arrière, on reconnaît M. l'abbé Jacques Garneau, de l'Université Laval, Me P.-E. Gagnon, avocat, ex-maire de Rimouski, M. Jules Hallé, ingénieur, M. Eliud Pelletier, entrepreneur, le Dr Georges-A. Joubert, de Price, et le Dr J.-Emile Rioux, surintendant de l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts.

(Photo Gérard Lacombe)

Remise de diplomes à l'École de Marine de Rimouski - Geste symbolique

Le diplôme de mécanique de marine qui a été remis hier à M. Raymond-P. Simard, de Montréal, à l'Ecole de Marine de Rimouski, atteste que celle-ci est reconnue par le Bureau d'inspection des navires à vapeur du ministère des Transports. C'est M. J.-G.-L. Langlois, adjoint parlementaire du ministre des Transports et député de Gaspé, qui en a fait la remise au cours d'une visite de l'école même et du navire-école **St-Barnabé,** Fairmile transformé. Il était accompagné de M. Alan Cumyn, président du Bureau d'inspection des navires à vapeur, et du capitaine D. R. Jones, examinateur principal des capitaines et lieutenants du ministère des Transports. Ont aussi pris part à la cérémonie, le capitaine Jacques Gendron, officier directeur de l'Ecole de Marine de Rimouski, et M. l'abbé Antoine Gagnon, O.B.E., directeur de l'Ecole Technique de Rimouski, laquelle en est l'organisation mère.

L'élève mécanicien heureux a été l'un des premiers candidats à terminer le cours de mécanique de marine de trois ans et à réussir à l'examen spécial établi par le Bureau d'inspection des navires à vapeur. Il peut se présenter immédiatement à l'examen en vue du certificat de capacité de 4e classe pour mécanicien de marine. Il est également dispensé d'une partie de l'examen du certificat de capacité de 2e classe pour mécanicien de marine, examen qu'il pourra passer lorsqu'il aura accompli le service en mer règlementaire de mécanicien de quart.

M. Langlois a souligné que "les nouveaux examens spéciaux font bénéficier M. Simard de deux avantages importants quant au service requis pour les certificats de capacité supérieurs et qu'en outre, il a acquis une précieuse formation tant théorique que pratique dans la carrière qu'il a choisie".

L'Ecole de Marine de Rimouski se spécialise dans la formation des officiers de la marine marchande, tant de pont que de la salle des machines. Elle prépare les candidats à l'examen en vue des certificats de capacité du ministère des Transports, conformément aux normes établies par ce même ministère. L'Ecole d'arts et métiers a été instituée en 1938 mais ce n'est qu'en 1944 que la section de la marine a été créée. L'Ecole de Marine est administrée et financée par l'Ecole Technique de Rimouski, qui a remplacé l'Ecole d'arts et métiers. Le capitaine Jacques Gendron est l'officier directeur de l'Ecole de Marine, et M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole Technique.

En 1949, le gouvernement fédéral mettait à la disposition de l'école de Rimouski le navire de la marine royale canadienne **Fairmile,** qui a été converti en navire de formation et baptisé du nom de **Saint-Barnabé.** Les élèves reçoivent à bord de ce navire de l'expérience pratique sur le pont et dans la salle des machines. Le Saint-Barnabé doit partir aujourd'hui pour un voyage prolongé sur le haut Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Cette école de marine est strictement bilingue mais la plupart de ses élèves viennent des régions en bordure du bas Saint-Laurent et ont le français pour langue maternelle. Il en vient cependant de toutes les parties du Canada et nous trouvons certaines recrues de pays étrangers, dont deux de Saint-Pierre et Miquelon, deux de Port d'Espagne et un de la Belgique.

Le nouvel édifice de l'Ecole de marine remplace la section de l'édifice original détruit par le feu en 1950. Le coût de ce nouvel édifice s'élève à $660,000, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ayant chacun versé la moitié de cette somme. En outre, le ministère du Travail fédéral a versé près de $300,000 en immobilisations et frais d'entretien, et le ministère a contribué $17,500 aux traitements des professeurs. En outre, le ministère des Transports a fourni, au coût de $200,000, une quantité considérable de matériel.

L'octroi d'environ $200,000 accordé en 1952 a servi à l'achat et à l'installation de machines et de matériel de laboratoire les plus modernes et les plus complets utilisés dans les écoles techniques de marine. M. Langlois a déclaré que l'installation est maintenant complète et que l'école "en ce qui concerne le matériel, le personnel et les édifices, est en mesure d'offrir des cours complets sur la théorie et la pratique de la mécanique de marine aux jeunes gens venant de toutes les parties du Canada, et que le ministère des Transports compte sur elle pour obtenir le personnel entraîné qu'exigent les besoins actuels et futurs de la marine marchande du Canada".

Il a ajouté qu'en vertu de la convention qui existe actuellement entre le ministère des Transports et cette école, un instructeur de mécanique de marine pratique et théorique a été prêté à l'école par le Service de l'inspection des navires à vapeur, et des arrangements, présentement à l'étude, permettront de donner un assistant à cet instructeur.

"L'école, dit-il, offre un cours de trois ans en mécanique de marine théorique et pratique. Les étudiants qui ont terminé ce cours sont en mesure, après avoir subi un examen spécial établi par le Bureau d'inspection des navires à vapeur, de s'engager dans la marine marchande en qualité de mécaniciens qualifiés, ou d'entrer au service d'un chantier naval canadien comme technicien junior. Lorsque les normes de ce cours de trois ans auront été élevées au niveau désiré, les candidats diplômés bénéficieront de l'exemption maxima de temps de service à titre d'apprentis pour l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle de mécanicien de marine, valable tant au Canada qu'au Royaume-Uni. L'école aura alors atteint le niveau éducatif des meilleures écoles du même genre de Grande-Bretagne".

Les cours de navigation donnés par l'école de la marine sont conçus de manière à préparer les élèves à l'examen que leur font subir les fonctionnaires du ministère des Transports avant de leur délivrer les certificats d'aptitude professionnelle afférant aux diverses classifications de long cours, cabotage et eaux intérieures. Des cours de mécanique de marine et de radio-télégraphie sont donnés en vue des examens qui donnent accès aux certificats du ministère, et l'on a créé des classes préparant aux certificats de matelot qualifié, au titre de la participation du Canada à la convention de l'organisation internationale du travail.

Les études nautiques comportent des mathématiques, du travail à la carte, de la navigation, la manoeuvre du radar et le repérage, la radiogoniométrie, l'astronomie, l'électricité, le magnétisme, la météorologie, des notions sur la construction des navires et l'architecture navale, le métier de capitaine de navire, les Règles de route, la formation de matelot et les signaux.

Lors de la distribution des certificats, l'adjoint parlementaire au Ministre des Transport a également procédé à la remise à M. l'abbé Antoine Gagnon d'un certain nombre de certificats destinés à d'autres élèves qui ont terminé avec succès leurs cours de navigation et de mécanique. La plupart de ces élèves font dès maintenant partie des équipages de plusieurs navires qui naviguent dans l'Atlantique et les eaux côtières. M. Langlois a profité de l'occasion pour rappeler les succès des nombreux étudiants qui ont été diplômés par l'école les années précédentes.

UN FILM UNIVERSITAIRE JAPONAIS

L'Union des étudiants japonais pour les Nations Unies, qui compte plus de 2,000 membres dans 43 établissements d'enseignement supérieur, tourne actuellement un film sur la vie universitaire au Japon.

Le cable sous-marin entre Manicouagan et les Boules sera inauguré à l'automne

L'Hydro-Québec inaugurera, à l'automne, le câble sous-marin qui transportera l'électricité de la rive nord du St-Laurent à la Gaspésie et à la rive sud, notamment au canton de Holland où une grosse mine de cuivre est en opération pour le compte de la Gaspé Copper Mines Limited, subsidiaire de la compagnie Noranda.

Comme on le sait, ce câble a été assemblé à Rimouski. Il aura une longueur de 31 milles et demi, entre la presqu'île de Manicouagan au nord et Les Boules sur la rive sud. Il est divisé en quatre fils conducteurs dont un restera en réserve, au cas du bris de l'un des trois autres, afin de parer à toute éventualité. ....

Le câble sera posé par un navire spécialement affecté à ce travail. C'est le "Monarch" appartenant à une compagnie canadienne. On placera le câble sur le lit du fleuve, à 1,200 pieds de profondeur. Il aura 3 pouces et quart de diamètre au centre et 3 pouces et trois quarts aux extrémités. Il pèse 800 tonnes et il transportera 100,000 chevaux-vapeur à une tension de 69,000 volts. Cela ne s'est jamais fait encore dans le domaine du génie électrique.

On n'a plus raison de craindre le chirurgien

"Si jamais vous devez vous faire opérer, il ne faut pas que la crainte vous fasse reculer". C'est ce que conseille le docteur F. W. Rankin, président du Collège américain des chirurgiens, dans un article du numéro de juin de Sélection du Reader's Digest. Les techniques chirurgicales, l'anesthésie et les soins ont fait des progrès tels qu'aujourd'hui, à condition d'avoir un coeur, des poumons et des reins normaux, vous avez toutes les chances de guérir.

L'infection et l'hémorragie, sinistres jumelles autrefois penchées sur l'épaule du chirurgien, ont été quasi éliminées grâce aux antibiotiques et autres conquêtes révolutionnaires de la médecine. De nos jours, l'anesthésiste dispose de plus de 100 drogues ainsi que de nombreuses techniques. Il peut choisir celle qui est la plus appropriée à votre cas et à votre tempérament particulier.

Deux questions tracassent souvent les patients : "la douleur ne va-t-elle pas me réveiller ?" et "que vais-je raconter pendant que je serai endormi ?" Pour la première, sachez que l'anesthésie est autre chose qu'un petit somme; c'est un état d'inconscience qui relâche les muscles et abolit toute sensation. Quant à la seconde, dites-vous bien qu'on ne raconte pas ses secrets sous anesthésie; en fait, les patients, généralement muets, marmonnent tout au plus quelques mots dépourvus de sens.

Au début du siècle, la chirurgie était une course contre la montre : plus l'intervention durait et plus le patient courait de risques. Aujourd'hui, "l'anesthésie combinée", grâce à l'usage de diverses drogues, aux perfusions de sang et de liquides toniques, permet au chirurgien de prendre tout son temps.

Peut-être le chirurgien vous fera-t-il entrer à l'hôpital quelques jours à l'avance afin qu'on puisse vous appliquer un régime et un traitement appropriés, destinés à fortifier au maximum votre organisme en vue de l'intervention. Cette pratique réduit considérablement les risques opératoires et facilite la convalescence.

Profitez pleinement
DU SOLEIL CET ETE

—:o:—



Costumes de bain
Grandeurs 11 ans à 42.
$3.95 à $19.95

JUPES SPORT
10 ans à 18.
$3.95 à $11.95

SHORTS
$2.75 à $3.95

BLOUSES
$1.98 à $3.95

—:o:—



LE Syndicat de Rimouski
226 Rue ST-GERMAIN. Tél: 2761

COURS PRIVE DE MLLE CLOTHILDE LACHANCE



Sur la photo ci-dessus l'on reconnaît le groupe des élèves qui suivent le cours privé donné par Mlle Clothilde Lachance, de Rimouski. Ctte photo a été prise ces jours derniers, lors de la distribution des prix. (Photo Studio Lacombe)

ATTENTION

Votre bois de construction au prix de gros chez

COTE & GODBOUT INC.

TROIS-PISTOLES et MATANE.
Signalez 688 Matane, demandez M. St-Hilaire
OU
150 Trois-Pistoles, M. Côté

Vous y trouverez du bois pour aussi peu que $35.00 le M. P.

CONFECTION

sur mesures
et habits prêts à porter.

REPARATIONS

DE TOUS GENRES.
Si vous désirez être bien mis, rendez-vous chez

L. G. D'ANJOU

SPECIALITE : costumes pour dames



L.-G. D'ANJOU, Enr.

264 St-Germain - Tél. 3627
RIMOUSKI Rés. 4787

Greffe de la Paix

Trois juges se sont succédés, la semaine dernière, à la présidence du Greffe de la Paix, au Palais de Justice de Rimouski, pour rendre les sentences suivantes :

Le 22 juin, par M. le juge Ls-Joseph Gagnon, de Mont-Joli :

Pour avoir conduit en état d'ivresse un véhicule automobile, un résident de Bic a été condamné à 7 jours de prison et aux frais. Il lui a été interdit de conduire au cours du prochain trimestre.

Coupable de vagabondage, un individu de Cabano a passé cinq jours en prison; il a aussi été condamné aux frais de sa comparution.

Un colon de St-Paulin Dalibaire, pour vol de deux montres, a été envoyé en prison pour cinq mois.

Un résident de la ville, pour avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été condamné à $60 d'amende et aux frais. Pour avoir continué sa route après avoir causé un accident, une seconde amende de $75 lui a été imposée ainsi que les frais. Il lui a été interdit de conduire avant six mois.

Le 25 juin, par M. le juge Léo Bérubé, de Rivière-du-Loup :

Deux jeunes gens de Price, pour vol perpétré dans un camp, ont été condamnés respectivement à 15 jours et 8 jours de prison.

Un résident de Mont-Joli et son frère, de St-Marcellin, pour vol commis à St-Marcellin, au mois de mars 1953, ont été condamnés chacun à 15 jours de prison.

Un résident de N.-D. du Sacré-Coeur, pour vente illégale de boisson, a été condamné à payer $50 d'amende et les frais.

Le 26 juin, par M. le juge Gérard Simard, de Québec :

Un propriétaire d'automobile d'Edmundston, N. B., pour avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, a été condamné à $50 d'amende et aux frais. Son permis a été révoqué pour trois mois.

PELERINAGE DU DIOCESE DE RIMOUSKI
à Cap-de-la-Madeleine
le 25 juillet

Le Diocèse de Rimouski prépare un magnifique TRIOMPHE à l'Immaculée lors du GRAND PELERINAGE du 25 juillet prochain, au Sonctuaire National du Cap-de-la-Madeleine.

Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent conduira le pèlerinage et célébrera une Messe Pontificale à la Basilique du Cap en présence des pèlerins, dimanche le 25 juillet.

Deux TRAINS SPECIAUX qui partiront de Campbellton et d'Edmundston pourront accomoder 1200 pèlerins.

BILLETS d'excursion à prix réduit.

Un wagon-lit et un wagon-restaurant au service des pèlerins.

Départ de Campbellton à 3h.40 p.m. samedi le 24 juillet.

Départ d'Edmundston dans la soirée de samedi.

Retour dans la soirée du dimanche.

Les organisateurs escomptent que les 116 PAROISSES du diocèse seront généreusement représentées....

LE COMITE MARIAL DIOCESAIN DE RIMOUSKI.



Dans lquartier ç'a s'dit

—On vient de faire l'installation du télétype à la station Marconi à la Pointe-au-Père.

●

Le gros hélicoptère qui a survolé notre ville lundi dernier vers l'heure du souper est la propriété de la Foundation Co.

●

Le question du gazon au rond point à l'entrée du pont releve de la Voirie plutôt que de la Ville, sait-on...

●

—Paul H. Gilbert nous donne une définition de contribuable : honnête homme qui travaille très fort et qui épargne son argent pour le donner au gouvernement. Pas mal, n'est-ce pas ?

●

—Le plus possible il faut juger un film par ce qu'il est plutôt que par ce qu'on en attend...

●

—Voici un potin d'un cachet très personnel mais je ne puis m'empêcher de le citer. Une jeune demoiselle de notre ville du nom de Desjardins ressemble étrangement du visage à la Anne-Marie du film : "Les enfants de l'Amour"...

●

—Les RED DEVILS seront à Rimouski à la mi-août... je ne sais si ça va être aussi "raide" que l'an passé...

●

—Le poisson est bien moins "poisson" qu'avant... N'est-ce-pas messieurs les pêcheurs...

●

—Il y a quelques chalets à louer à Rocher Blanc...

●

—Un restaurant matanais emploie deux chinois comme cuisiniers. Un de Mont-Joli en a un à son service..

●

—Le siècle du fabuliste La Fontaine n'était pas le siècle de la vitesse, ainsi pouvait-il dire : "Rien ne sert de courir..." mais de nos jours on peut dire : rien ne sert de partir à temps, il faut toujours courir...

●

—Si vous passez par Les Boules n'oubliez pas de regarder l'installation de l'Hydro-Québec en vue du cable sous-marin juste sur la colline à l'arrière de l'église...

●

—M. Pierre Madore, homme d'affaires de notre ville, est maintenant le nouveau propriétaire de l'Hôtel Rocher Blanc...

●

—Un petit bonhomme qui deviendra un mathématicien plus tard, j'en suis convaincu, comptait religieusement les automobiles lors de la procession à Notre-Dame-du-Cap. Il en était à "391" le môme, et nous n'étions pas les derniers...

●

—Vu, vers les trois heures trente de l'après-midi le vendredi 25 de ce mois, rue St-Germain, deux touristes, me pardonnerez-vous de dire gentilles, en "shorts"... J'aurais tout de même souhaité que ce fut le 25 janvier...

●

—Le cinéma n'est pas bien riche de ce temps chez nous...Un programme nous a causé une joie dernièrement : celle de nous faire quitter la salle une heure avant la fin...

●

—La remarque nous vient d'une personne du sexe faible qui s'indigne, ma foi, avec raison, que plusieurs de ces messieurs s'identifient au téléphone en ayant soin de dire : c'est "monsieur" Untel. Ce à quoi nous rétorquons, un peu avec malice : politesse bien ordonnée commence par soi-même...

●

—On est à construire des motels qui visiblement seront d'un chic indiscutable juste à l'entrée ouest de la ville de Matane....

●

—Croyez-le ou non, mais nous avons vu des images très nettes et consistantes sur un appareil de télévision à Rivière-du-Loup, au cours de la semaine... Programme en provenance des Etats-Unis...

●

LARKO.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal régional hebdomadaire publié par
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Ltée
222 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 4231

Abonnement : $2.00 par année —
Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français
Membre de "Audit Bureau of Circulations"
Membre de "Class "A" Weekly Newspaper Association"
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa

MEMBRE des journaux

L'Echo du Bas St-Laurent, jeudi, 1er juillet 1954 —23

Rôle bienfaisant d'un hôpital

ALLOCUTION DE S. EXC. MGR PARENT A LA BENEDICTION DE L'HOPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Aucun sujet ne peut-être plus d'actualité que celui développé dimanche par Son Excellence Mgr C. E. Parent, archevêque de Rimouski, lors de la bénédiction de l'hôpital St-Joseph. En voici le **texte intégral.**

Ces prières que nous venons d'adresser à Dieu pour lui dédier et consacrer cette nouvelle maison, revêtent tout d'abord, comme il convient, la forme traditionnelle d'ardentes supplications pour que "tous ceux qui y séjourneront soient soulagés de leurs maux, gratifié de la santé de l'âme et du corps, pour pouvoir louer sa puissance à jamais dans le ciel..." Mais si l'occasion se prête bien à souligner le rôle bienfaisant d'un hôpital, tant au point de vue surnaturel que simplement humanitaire, ne convient-il pas, au préalable, de remercier le bon Dieu de tout le bien que l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski a accompli jusqu'ici, en cette localité, et de toute la sollicitude dont sa paternelle Providence et tous ceux qui en furent les instruments, ont entouré la réalisation de cette oeuvre, qui fait notre admiration et dont nous sommes légitimement fiers, je veux parler de ce nouvel édifice vaste, aux lignes sobres et élégantes, construit de matériaux incombustibles, sur lequel nous venons de faire descendre les bénédictions célestes.

Ce m'est donc un devoir bien doux à remplir que de remercier très sincèrement et de féliciter chaleureusement les Révérendes Soeurs de la Charité, le Conseil de Ville de Rimouski, les gouvernements provincial et fédéral, les médecins, qui, par leurs démarches, leur travail ardu et de généreux subsides, ont collaboré avec l'Auteur de tout don parfait pour doter cette ville et toute notre région d'une institution qui lui fait honneur et dont elle a besoin. Cette collaboration entre l'autorité civile et l'Eglise, pour accorder à nos malades l'insigne avantage d'être hospitalisés, soignés, traités dans des institutions hautement qualifiées et de caractère franchement confessionnel, existe encore ici, dans la province de Québec. C'est un bienfait que nous nous plaisons tous à reconnaître et fasse le ciel que cette situation, avantageuse à tant de titres, dure longtemps encore...

"C'est qu'en effet, comme l'exposait le Pape Pie XII dans son discours du 30 janvier 1945 à un groupe de médecins, après tout, c'est l'homme qui doit être soigné, l'homme composé d'un corps et d'une âme, qui a non seulement des intérêts temporels mais aussi éternels; et comme ses intérêts temporels et ses responsabilités envers sa famille et la société ne doivent pas être sacrifiés à des caprices et à des désirs irraisonnés, de même ses intérêts éternels et ses responsabilités envers Dieu ne doivent jamais être subordonnés à un avantage temporel, quel qu'il soit. Qu'est-ce-à-dire inon qu'en luttant par tous les moyens de la science et de l'habileté professionnelle contre la maladie et la mort, non avec la résignation d'un pessimisme dépsespéré mais bien avec la calme sérénité de qui voit et sait ce que la douleur et la mort représentent dans les desseins de salut du Seigneur omniscient et infiniment miséricordieux, il ne faut jamais perdre de vue les intérêts de l'âme ? Que si l'on doit s'employer à procurer aux malades soulagement et guérison, on se fera un devoir de les réconforter, de les édifier, de leur aider, en un mot, à changer leurs ennuis et leurs souffrances en autant de mérites pour l'au-delà."

Or, nos malades ne sont-ils pas plus favorisés à ce point de vue dans nos hôpitaux catholiques que partout ailleurs ? En plus d'être soignés selon toutes les exigences de la science médicale, n'ont-ils pas l'avantage de rencontrer un personnel médical et des hospitalières qui, précisément parce que catholiques, leur donneront sans cesse l'exemple bienfaisant de la pratique du grand commandement de l'amour de Dieu et du prochain, et du dévouement inlassable qui en découle; la certitude morale qu'on ne portera pas atteinte volontairement à leur vie humaine; la confiance que le secret professionnel sera inviolablement gardé ? Et les bons conseils, les paroles d'encouragement, inspirés par la plus tendre charité; et dans la sainte Communion, la visite de Celui qui a dit : "Celui qui mange ma chair et boit mon sans aura la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour"; "Venez-à moi, vous tous qui souffrez et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai"; ne sont-ce pas là autant de moyens de remonter le moral de nos malades et de favorisr d'autant la guérison des corps ?

Et si vous avez soin de joindre à ces facteurs de bien-être et d'apostolat auprès des malades le spectacle édifiant des bonnes religieuses infirmières, qui, jour et nuit dépensent leur temps et leurs forces au service des membres souffrants du Corps mystique du Christ, vous en concluez facilement avec Daniel Rops: "Si l'épée du jugement suprême ne s'est pas encore abattue sur les masses tassées de nos foules hagardes et oublieuses de Dieu, c'est sans doute parce qu'il y a au sein de l'Eglise quelques poignées d'êtres qui, priant encore à l'écart, se sacrifient et se consumant en silence, la détournent de nos fronts". Ce sont là des valeurs spirituelles qu'il fait bon reconnaître hautement, en cette circonstance, et auxquelles doivent aller nos plus respectueux hommages, en ce temps surtout ou l'on est si exposé à déformer le véritable sens des valeurs, en ne considérant comme dignes d'estime, de désir et de recherche, que les richesses matérielles, les plaisirs même coupables et les honneurs terrestres.

Certes, nous n'en sommes pas encore rendus dans notre milieu à ce point où l'on puisse dire avec un auteur français : "notre monde moderne vit encore de ce qu'il nie et se meurt de ce qu'il affirme". Mais les symptômes sont assez inquiétants pour qu'il vaille la peine de reviser nos positions et de nous mettre sur nos gardes. Et c'est précisément parce que nos hôpitaux catholiques veulent plus que tous les autres respecter et favoriser ces valeurs, non seulement humaines, mais encore surnaturelles, que nous leur attachons un si grand prix.

Voilà pourquoi nous avons prié ensemble le bon Dieu de faire descendre ses bénédictions de choix sur notre Hôpital de Rimouski. Ainsi se trouveront comblés les voeux de me vénérés prédécesseurs à l'endroit de cette Institution, de Mgr Léonard en particulier qui, en souhaitant la bienvenue aux quatre religieuses fondatrices de l'Hôpital, le 27 août 1923, faisait siennes les paroles que Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, prononçait cinquante et un ans plus tôt, lors de la fondation de l'hospice : "Que par la miséricorde de Dieu, ce grain de sénévé prenne un prodigieux accroissement et devienne un grand arbre sous les branches duquel viennent se reposer et se consoler toutes les langueurs et toutes les misères humaines". Mgr Léonard avait ajouté encore : "Je n'ai ni or ni argent à vous donner. Mais ce que j'ai, je vous le donne; je bénis votre oeuvre, et vous assure qu'elle sera une source de bienfaits innombrables pour notre région".

Et pour ma part, heureux de continuer la sollicitude de mes prédécesseurs envers cette chère Institution, où j'ai exercé le saint ministère une dizaine d'années, je souhaite de tout coeur, en union avec vous, que l'Hôpital S.-Joseph de Rimouski contribue de plus en plus largement, avec l'aide de Dieu, au maintien de la santé du corps et de l'âme de la population de cette ville et de notre région et que, du coup, se trouvent récompensés au centuple tous ceux et celles qui en ont si généreusement assuré l'existence et le développement et à qui vont spontanément nos félicitations, notre plus vive gratitude et nos meilleurs voeux de progrès et de succès.

LE CREDIT SOCIAL

LA GRANDE ILLUSION . . .

La revision des lois régissant la banque, au comité de la banque et du commerce de la Chambre des communes, a ramené sur le plan de l'actualité le **crédit social,** qui était quelque peu tombé dans l'oubli, fait remarquer le Bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale.

Le gouvernement de l'Alberta a profité de l'occasion pour soumettre un mémoire de 120 pages sur la question. Si les profanes ne parviennent pas à saisir les tenants et aboutissants de cette théorie, il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque les initiés eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord. On se rappelle les dissensions qui troublèrent naguère les rapports de feu le major Clifford Dougas, qui était l'interprète le plus autorisé de la doctrine, avec le défunt premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, qui avait promis de verser à ses administrés ce qu'il appelait **un dividende social.**

Il ressort du long exposé présenté par le procureur général de l'Alberta que tous les désordres économiques tiennent à l'insuffisance du pouvoir d'achat du public et que le gouvernement du Canada y remédierait en jetant dans la circulation des centaines de millions de dollars.

Le comité de la banque et du commerce n'a pas cru devoir donner suite à la mirobolante proposition qui lui était soumise. Sans doute se trouvait-il, parmi ses membres, des hommes qui connaissent la longue et tumultueuse histoire de la monnaie. La multiplication des signes monétaires, dans l'espoir d'accroître la fortune publique ou de rétablir la trésorerie d'un Etat à bout de ressources, s'est pratiquée dès l'antiquité, et la surabondance de la monnaie, voire l'afflux de métaux précieux **ont toujours eu des conséquences désastreuses.**

Par suite de la découverte du Nouveau monde, de l'entrée de Cortez à Mexico, en 1519, et de Pizarre au Pérou, en 1527, l'or et l'argent des Amériques se répandirent à profusion sur l'Europe, qui en était dépourvue. Les conséquences de ce soudain **enrichissement** ne tardèrent pas à se faire sentir : on vit tripler les prix et même quintupler les prix des denrées alimentaires. Au siècle dernier, à l'époque de la ruée vers l'or en Californie, le foisonnement des moyens d'achat provoqua une hausse en flèche du niveau général des prix, de sorte que l'inflation fit beaucoup plus de victimes que l'exploitation des placers n'avait fait de richards.

Le papier-monnaie présente d'autant plus de dangers d'inflation qu'il est plus facile d'en étendre sans mesure la circulation. Pour ne pas remonter plus loin, il paraît à propos de rappeler la lamentable histoire des assignats, sous la Révolution française. En vue de remédier à la disparition du numéraire et à la ruine du Trésor, la Convention et le Directoire firent d'abord une première émission de 400 millions de francs de billets d'Etat. Cet accroissement des moyens de paiement entraîna une hausse des prix qui exigea bientôt une création additionnelle de monnaie, génératrice d'une nouvelle hausse générale. Ainsi, la course entre la monnaie et les prix engagea le pouvoir public dans un engrenage dont il ne put se tirer. Il jeta successivement sur le marché des milliards et des milliards qui s'avilissaient de plus en plus, en raison même de leur pullulation. En 1796, il était sorti de la planche aux billets plus de 45 milliards d'assignats dont le pouvoir d'achat était à peu près nul. (Une livre de pain coûtait alors 10 francs, soit $2, et une paire de bottes, 4,000 francs, soit $800).

Mais il était réservé à notre siècle de voir les plus grandes catastrophes monétaires dont l'histoire fasse mention. Après la première guerre mondiale, le gouvernement allemand multiplia les émissions de marks au point d'anéantir la monnaie nationale. A cette époque, un Canadien de passage à Berlin a vu, dans l'entrepôt d'une entreprise industrielle, des ouvriers **chargeant à la pelle** des billets de banque dans un camion. Le directeur de la maison, qui était l'un de ses amis, lui donna l'explication de cette scène insolite : "Pour compter ces marks, il en coûterait plus cher qu'ils ne valent". La monnaie russe a subi le même sort, et pour les mêmes raisons. Les collectionneurs pouvaient alors se procurer, moyennant 50 cents, un billet d'un million de roubles, qui n'avait plus de valeur qu'aux yeux des amateurs de curiosités. Et combien d'autres pays ont vu, autour de 1920, leur monnaie perdre, sinon la totalité, du moins la moitié ou les trois quarts de son pouvoir d'achat.

Notre pays connaît aussi par expérience les funestes conséquences de l'inflation. Pendant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement canadien avait pris des précautions contre cette menace en demandant à l'impôt la plus grande partie possible des ressources considérables dont il avait besoin pour faire face à la situation. Il n'en a pas moins été contraint de faire des émissions massives de monnaie, qui ont précipité une forte hausse des prix ou, en d'autres termes, une diminution du pouvoir d'achat du dollar de près de 50 pour cent. L'épargne populaire, qu'elle fût représentée par un dépôt de banque ou un magot dans le bas de laine traditionnel, par des valeurs mobilières à revenu fixe, une rente ou une assurance sur la vie, s'en est trouvée réduite d'autant. Croit-on qu'on relèverait le niveau de vie de la population en faisant de cet expédient d'urgence, qui a déprécié la monnaie, l'objet d'une politique permanente ?

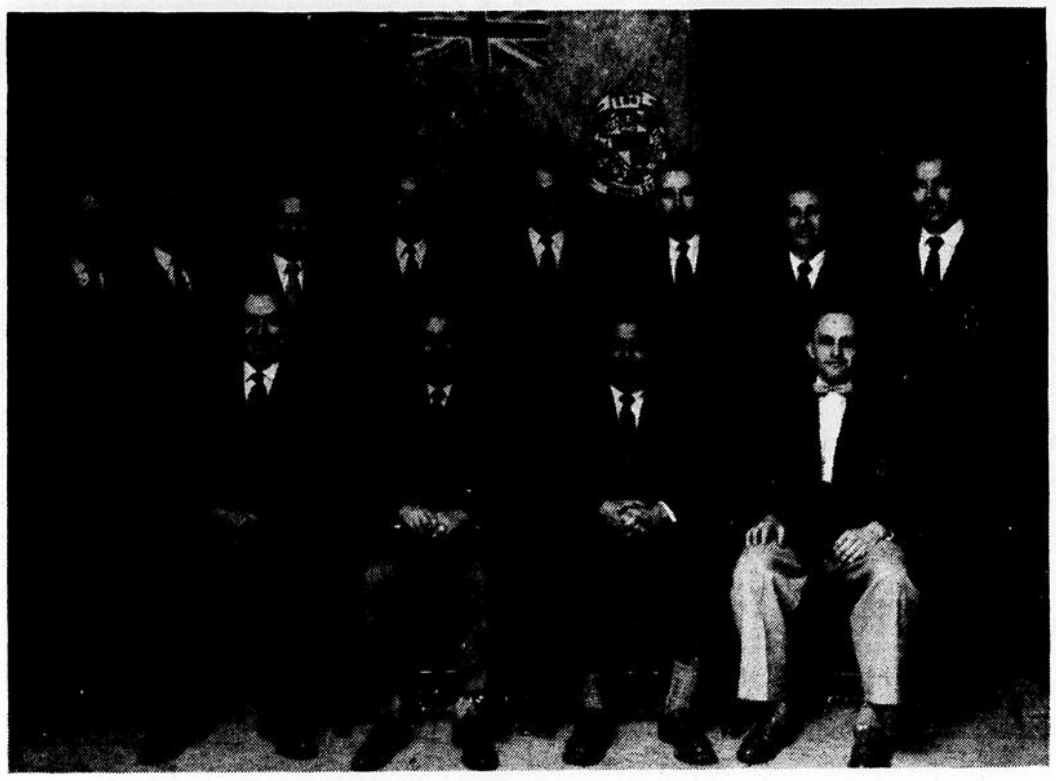
On n'augmenterait pas plus la richesse en en multipliant les signes qu'on n'augmenterait la quantité des marchandises en multipliant les instruments qui servent à les peser ou à les mesurer. La monnaie, quelque forme qu'elle ait prise depuis ses origines, conserve toujours la même fonction : **c'est la commune mesure des valeurs et l'instrument des échanges,** conclut le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale. Le crédit ne constitue pas une richesse en soi; il permet seulement d'en créer si on l'affecte à des fins de production. **"Le crédit n'est que la permission d'user du capital d'autrui". Aussi ne tire-t-il pas des capitaux du néant;** il ne fait qu'en opérer le transfert d'une personne à une autre. S'il était vrai, comme d'aucuns le prétendent, qu'un titre de crédit constitue une véritable richesse, il suffirait, comme aurait dit Charles Gide, que chaque Canadien prêtât sa fortune à son voisin pour doubler du coup la fortune du pays.

Résultat de la co-production cinématographique

L'une des premières co-productions franco-italiennes, "Le Salaire de la Peur", a permis de réaliser en France des recettes dépassant six cent cinquante millions. Le même film a déjà rapporté quatre cent millions de lires en Italie, où "Don Camillo" arrive en tête avec un milliard sept cent mille lires, alors qu'il a rapporté chez nous un milliard quatre cent millions de francs. D'excellents résultats ont été enregistrés aussi avec "Fanfan la Tulipe" et quelques autres films.

Le nombre des films tournés en collaboration est passé de dix en 1950 à quinze en 1951, dix-neuf en 1952 et trente-six en 1953. Pendant les premiers mois de 1954, onze films ont été réalisés, et le rythme doit augmenter encore.

ELECTIONS CHEZ LES VETERANS



Première rangée, de g. à d.: MM. Armand Lajoie, premier vice-président, directeur du Bureau Provincial, Randolph Manuel, président et 2e vice-président du bureau de direction provincial, Jacques Gendron, ex-président, Maurice Ouellet, 2e vice-président. Deuxième rangée: MM. Charles Otis, secrétaire, les directeurs Lionel Bouillon, Raymond Plante, Maurice Gagnon, David Déry, Viateur Beauchesne, Alvarez Bouillon et le trésorier Phil. Landry. Le Comité exécutif, à l'unanimité, a voté un montant de 1,000.00 qui sera versé aux Loisirs St-Germain.

Saint-Donat

Une famille estimée de St-Donat vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Marc-André Paquet, décédé le 14, à la demeure de ses parents, M. et Mme Hormisdas Paquet (Bernadette Mignault), à l'âge de 18 ans et 9 mois.

Outre ses parents, il laisse son grand-père, M. André Paquet; ses frères et soeurs: Thérèse, Richard, Eliane, Gilbert, Marie-Claire et Jacques, ainsi que des oncles et tantes, cousins et cousines.

Son service eut lieu le 16 juin, à 9 heures a.m., en l'église de St-Donat, dans une affluence considérable de parents et d'amis. Le célébrant était M. l'abbé François Rioux, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Ls-Philippe Anctil, curé de Lucerville, et du R.P. Belzile, P.B.

La croix était portée par M. Lionel Bouchard et les porteurs du cercueil furent MM. Clément Mignault, Marcel Vignola, Yves Paquet, Paul, Armand et Maurice Dumont, tous cousins du défunt.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Théo. Dechamplain, marin échappe à la mort

Un jeune marin de 20 ans, M. Théophile Dechamplain, domicilié à 238-A, rue St-Germain, Rimouski, est au nombre des cinquante travailleurs — marins ou débardeurs — qui ont été gravement incommodés par l'échappement de gaz délétères qui ont causé la mort de deux débardeurs montréalais, à bord du navire North-Gaspé, au port de Montréal.

Cette tragédie s'est produite mardi matin alors qu'une bonbonne d'acier chargée de gaz toxique est tombée d'une certaine hauteur dans le fond de la cale, là même où travaillaient une vingtaine d'hommes. Le bris du contenant a fait s'échapper le fluide connu dans le commerce sous le nom de "metal chloride" et causé l'asphyxie des vingt travailleurs ainsi que de l'équipe voisine qui n'avait eu aucunement connaissance de l'accident.

Les secours ont pu être promptement organisés et ceux qui n'étaient pas trop grièvement atteints ont été ranimés sur le port même. Théo. Dechamplain, qui faisait partie d'un groupe de 15, rospitalisé à St-Luc, n'a repris connaissance que mercredi matin, à l'arrivée de parents de Rimouski, soit sa soeur, Mlle Louisette Dechamplain, ses oncle et tante, M. Emile Dechamplain et Mme Charles Ringuet. L'accidenté est maintenant hors de danger et son état est très satisfaisant.

Demande d'institutrices

La Commission scolaire de la Ville de Châteauguay requiert les services de dix institutrices compétentes de langue française pour enseigner aux garçons de première jusqu'à la troisième année (1ère à 3e) et aux filles de première jusqu'à la neuvième année (1ère à 9e) dans des écoles neuves situées dans le centre de la ville.

Toute information pourra être obtenue du soussigné par la poste (C. P. 59, Châteauguay-Bassin) ou par téléphone 526 ou 411 à Châteauguay.

Les offres de services seront étudiées par les Commissaires à leur assemblée du 19 juillet 1954.

A. Dalma Boudrias, C.A.,
Secrétaire-trésorier.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), MERCREDI 7 juillet 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DU BRISE-LAMES, RUISSEAU-LE-BLANC, COMTE DE BONAVENTURE (P.Q.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'Ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de Ruisseau-Leblanc (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement, comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juin 1954

SALAIRE ET DEMI

dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia

AVIS IMPORTANT

TOUT PARTICULIER OU TOUT ENTREPRENEUR QUI EMPLOI UN OU DES OUVRIERS EN CONSTRUCTION DOIT PAYER TEMPS ET DEMI.

a) **POUR TOUT TRAVAIL EXECUTE APRES NEUF (9) HEURES DE TRAVAIL DANS LA MEME JOURNEE LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI ET POUR TOUT TRAVAIL EXECUTE APRES 6.00 P. M. LES MEMES JOURS, MEME S'IL N'Y A PAS NEUF HEURES DE TRAVAIL:**

b) **POUR TOUT TRAVAIL EXECUTE APRES 12.00 P. M. (MIDI) LE SAMEDI.**

CARTE DE COMPETENCE

TOUT PARTICULIER OU TOUT ENTREPRENEUR QUI EMPLOI UN OU DES OUVRIERS EN CONSTRUCTION DOIT EXIGER LA CARTE DE COMPETENCE POUR LES METIERS SUIVANTS:

- **MENUISIER**
- **BRIQUETEUR et MACON et PLATRIER**
- **PEINTRE**
- **FERBLANTIER COUVREUR**

INFORMATIONS

Pour toute information concernant les salaires, les heures de travail, la carte de compétence, le nombre d'apprentis, etc., etc. Sur tous les travaux de construction, de réparation, et de démolition, s'adresser au Comité Conjoint de la Construction de Rimouski, téléphone 2490, ou à 66 rue Ste-Marie. Rimouski.

Amendes

Une surveillance très étroite sera exercée et toute infraction aux dispositions du Décret No 802 relatif à la construction dans ces comtés sera sujet aux amendes prévues par la Loi.

LE COMITE CONJOINT DE LA CONSTRUCTION DE RIMOUSKI

UNITE SANITAIRE

présente

LES ACTIVITES DE LA SEMAINE

Séances d'immunisation et de vaccination dans les écoles des paroisses :

St-Mathieu, lundi 5 juillet, dans l'avant-midi.
St-Simon, lundi 5 juillet dans l'après-midi.
St-Marcellin, 5 juillet.
Ste-Luce, mardi le 6 juillet, dans l'avant-midi.
Luceville (salle du couvent) mardi 6 juillet, de 2 à 3 heures, p. m.
Ste-Flavie, mercredi 7 juillet, dans l'avant-midi.
St-Joseph-de-Lepage, jeudi 8 juillet, dans l'avant-midi.

Cliniques de puériculture :

Mont-Joli (salle des pompiers) : jeudi, 8 juillet, de 2 à 3 heures p. m.
Rimouski : (Unité Sanitaire) : vendredi, 9 juillet, de 2 à 4 heures p. m.

Cliniques anti-tuberculeuses :

Rimouski (Unité Sanitaire) : mardi, 6 juillet, de 10 à 11 heures a. m., 2 à 4 heures p. m.
Mont-Joli (sous-sol de l'église) : mercredi, 7 juillet, de 2 à 4 heures p m.

Cliniques dentaires : sur rendez-vous.

Rimouski (Unité Sanitaire) : lundi, 5 juillet et mercredi 7 juillet, à 9 heures a. m.

Hôpital St-Joseph : vaccination au B C. G. mardi 6 et mercredi 9 juillet.

Camion Radiologique (dépistage anti-tuberculeux) dans les paroisses :

Ste-Angèle : jeudi 8 juillet, 9 à 12 heures a. m. et 2 à 4.30 heures p. m.
St-Joseph de Lepage, 9 juillet, de 9 à 12 heures a. m.
Ste-Flavie, vendredi 9 juillet de 2 à 4.30 heures p. m.

LUTTE A LA TUBERCULOSE

La lutte à la tuberculose est l'affaire de toute la population. Cette maladie infectieuse ne diminuera que dans la mesure où notre population profitera des moyens de protection mis à sa disposition. Le dépistage précoce de la tuberculose est le meilleur des préservatifs; il épargne aux familles une multitude d'embarras et d'ennuis. En outre, dépistée et traitée tôt, la tuberculose est la plus curable des maladies. Profitez de l'occasion; le camion radiologique passera dans votre paroisse, faites radiographier vos poumons.

Chaland perdu dans le St-Laurent

Le remorqueur "Vera", de la Cie Foundation, a perdu samedi soir dernier, dans la tempête, le plus petit des deux chalands qu'il touait vers les bancs de Manicouagan. Le navire et ses attachements, soit la grue "Mirsay" et le chaland qui a été perdu, avaient quitté au cours de l'après-midi le port de Rimouski-Est. L'embarcation perdue contenait trois pierres de ciment qui devaient servir d'ancres aux câbles sous-marins; ces pièces sont allées au fond. Le "Vera" est retourné à Rivière-du-Loup pour se procurer de nouveaux ancres de ciment et les apporter à destination, pour être installés dès que la température le permettra. Un autre remorqueur, le "Josephine II", fait actuellement la patrouille sur le fleuve dans l'espoir de retrouver le chaland disparu.

Pulsieurs navires mouillaient lundi au quai de Rimouski-Est : le "Prince Mingan", arrivé de samedi, la "Ste-Anne Transport", le "Havre-Aubert" et les pétroliers "Irving Lake" et "Elmbranch".

Les forêts publiques au Canada couvrent un million de milles carrés

A sa naissance tout Canadien hérite de 45 acres en forêts; c'est sa part des domaines de la Couronne que le gouvernement administre à l'avantage du peuple. Les forêts publiques au Canada couvrent un million de milles carrés. De cette immense étendue boisée coule, comme un fleuve puissant, une prospérité qui vaut au pays 2¼ billions de dollars annuellement. Les dollars que produit la forêt se trouvent dans le porte-monnaie de tout citoyen canadien, qu'il habite la ville ou la campagne, qu'il soit bûcheron ou professionnel, ouvrier d'une industrie ou commerçant. La forêt stimule toutes les branches de l'activité économique.

Aux premiers stages de notre histoire, il y avait trop de bois pour les besoins d'une faible population. Aujourd'hui, tout est changé. La demande domestique et extérieure a fait surgir de vastes industries qui absorbent d'énormes quantités de bois; si bien que nos forêts suffisent à peine à les alimenter. Pourtant nos richesses forestières doivent se perpétuer par des soins appropriés et une utilisation raisonnée. Le facteur qui menace à la fois la sylviculture la plus à point et le revenu que la nation retire de l'industrie forestière, est le FEU. Les 4/5 des incendies forestiers sont causés par l'homme. Pendant que la majorité des voyageurs en forêt s'appliquent à prévenir les feux, il en est 4,000 autres qui promènent inconsciemment la torche incendiaire dans les bois et en détruisent deux millions d'acres chaque année. Ainsi, tous les ans disparaissent 350 millions de jeunes arbres que la nature nourrissait et faisait croître pour maintenir l'héritage des fils du Canada. En conséquence, chaque Canadien doit s'élever contre ces dangereux destructeurs et mettre tout en oeuvre pour que cessent les hécatombes qui menacent nos trésors forestiers.

FARNHAM

Policiers silencieux — Le règlement relatif à la circulation a été amendé à Farnham. Il stipule que des enseignes appelées "policiers silencieux" pourront être placées à certains endroits pour obliger tout conducteur de véhicule à ralentir ou à faire l'arrêt indiqué.

Padoue

Distribution des prix.— Le dimanche 20 juin avait lieu, en la salle paroissiale de Padoue, la distribution des prix aux élèves des différentes classes. Cette cérémonie fut tenue sous le distingué patronage de M. l'abbé Jean-Paul Deschênes, curé, entouré des membres de la Commission scolaire, dont le secrétaire-trésorier.

De nombreux prix furent attribués.

Passage de la statue de N.-D. du Cap.— Le lendemain, soit le lundi 21 juin, la paroisse de Padoue avait l'insigne honneur de recevoir la visite de la statue de N.-D. du Cap. A cette occasion, toute la population se rendit à l'église pour exprimer sa dévotion mariale. Toutes les maisons situées sur le parcours du passage du char marial furent pavoisées. Une foule conséquente a accompagné la statue jusqu'à St-Octave de Métis et Price.

Mariage.— Le 26 juin fut béni le mariage de Mlle Laurence Béland avec M. Maurice Pelletier, de St-Octave. Après la cérémonie, la réception eut lieu à l'hôtel Gaspésiana, à Ste-Flavie, puis les nouveaux époux partirent en voyage.

BUREAU A LOUER

Grand bureau à louer sur la rue Lavoie à Rimouski. Bien chauffé l'hiver, bien éclairé, stationnement facile, etc. Prix d'aubaine. S'adresser à

BEAUDET EXPRESS

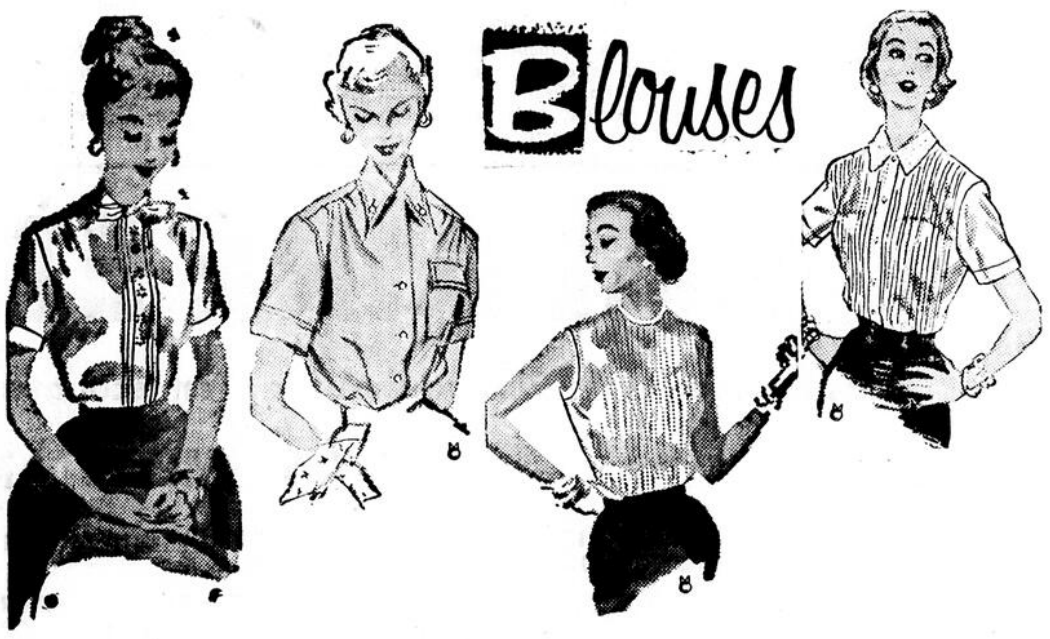
26 rue Lavoie - RIMOUSKI - Tél : 3284

Partez en vacance rafraîchie...

CHOIX DE PLUS DE 600

BLOUSETTES

de coton



BLOUSES PAYSANNES, blanches avec dentelle verte ou bleu au collet.

BLOUSETTES de coton à motifs fleuris, manches courtes ou longues, avec ou sans collet.

BLOUSES UNIES, blanc, vert, jaune, bleu, brun, violet. Manches courtes.

Grandeurs 12 à 20.

Un seul prix

.99

PEOPLES

154, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI TELEPHONE : 4972

ASSAINISSEZ VOTRE DEMEURE AVEC LE

PAPIER D'ARMENIE (Ponsot) d'une odeur si agréable!

AUDITORIUM RIMOUSKI

Avenue Michaud, tél. 3646

DURANT JUIN
projection de nos films, de grandes primeurs, de réputation indiscutable,
SUR NOTRE ECRAN GEANT

Toujours programmes doubles avec sujets courts variés
SUR SEMAINE : de 7 heures à 9h30 ou 10 heures avec comédie, cartoon ou actualités entre les deux grands films; ensuite, répétition du premier film

Mercredi
Programme double
Dimanche et fêtes d'obligation
En matinée, à 2 heures à 1h15
et en soirée, à 8 heures

Dimanche, lundi, mardi, mercredi

LES 4-5-6-7 JUILLET



ALLEZ COUCHER AILLEURS

ET



Les 4-5-6-7 juillet

ALLEZ COUCHER AILLEURS (v. f. I Was a Male War Bride), de Howard Hawks, excellente comédie américaine basée sur les mésaventures réelles du capitaine français Henri Rochard. De fait, une situation extravagante basée sur des faits authentiques, durant la deuxième Grande Guerre, constitue le sujet du film traité dans une note de cocasserie. La production se moque de l'administration américaine. On y trouve des séquences d'une absurdité vraiment réjouissante. Cary Grant communique à son personnage du capitaine Rochard une ironie et un flegme comique de la meilleure veine. Ann Sheridan, une gracieuse "lieutenante". Marion Marshall, une WAC, et William Neff, le capitaine Rumsey.

Et **BEACHHEAD,** en primeur et en technicolor. Photographié selon le nouveau procédé de couleurs pour écran géant, BEACHHEAD a été produit par l'équipe d'Aubrey Schenck et Howard W. Heisler. Il raconte la mission de quatre soldats dans la jungle d'une île du Pacifique, Kausi, au cours de la deuxième guerre mondiale. Tony Curtis est secondé par Mary Murphy, Skip Homeler et Alan Wells. Frank Lovejoy, dans une interprétation digne d'un Oscar !

Jeudi soir, Foto-Nite et son offre de $740

Le 24 juin, c'est M. Maurice Gagné, 3, rue Lepage, qui aurait pu se voir attribuer Foto-Nite, en étant présent, mercredi ou jeudi, à l'Auditorium, ou avait signé sa carte de présence.

Les 8-9-10 juillet

BONNE A TOUT FAIRE (Sitting Pretty), comédie de moeurs de Walter Lang. Une continuelle ironie dans un scénario aimable, fort drôle. Maureen O'Hara, charmante dans le rôle de Mme King, et Robert Young, fameux en M. King. Mais Clifton Webb, ex-officier, domine la distribution comme "bonne d'enfant" qui a à dresser trois garnements et le chien de garde de la maison. Une ébouriffante comédie, spirituelle à souhait.

Et **GUN BELT,** en technicolor. Western classique réalisé par Ray Nazarro. Au Texas, en 1890. Billy Ringo, ex-mauvais garçon, est décidé à redevenir honnête. D'anciens compagnons en font leur complice par ruse, mais Billy déploiera toute son adresse et sa force pour s'en tirer. George Montgomery, John Dehner et William Bishop, Helen Westcott, font une véritable exhibition : la poudre les excite, les cavalcades les emportent et les sentiments excessifs leur font perdre la tête.

Les 11-12-13-14 juillet

Avec **MEURTRE AU MUSIC-HALL** et **SHE'S BACK ON BROADWAY** (color), le plus grand combat de championnat poids lourd de Rocky Marciano vs Ezzard Charles. Vous verrez 15 rondes palpitantes du combat sur l'écran de l'Auditorium.

Jeudi, vendredi, samedi

LES 8-9-10 JUILLET



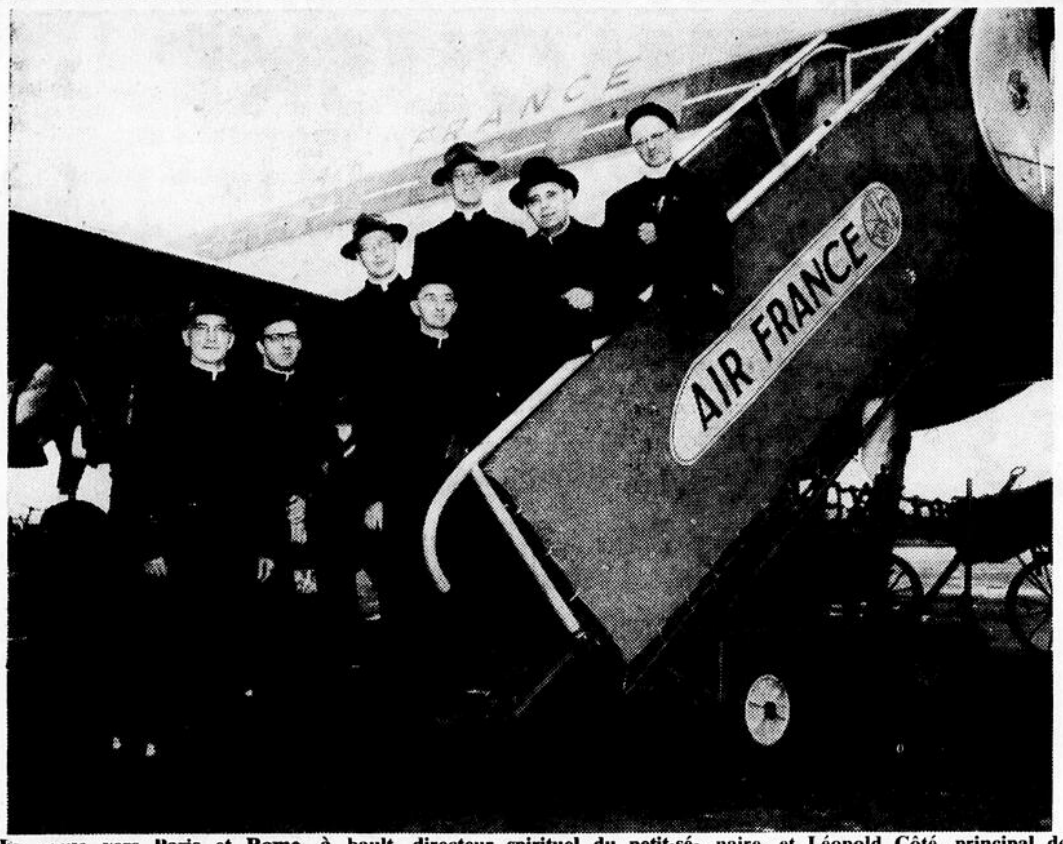
Bonne à tout faire



EN PROGRAMME DOUBLE



SEPT PRETRES DU DIOCESE EN ROUTE VERS PARIS ET ROME



En route vers Paris et Rome, à l'occasion de l'année mariale, ces prêtres du diocèse de Rimouski se sont arrêtés un moment pour le photographe. De gauche à droite, en avant, MM. les abbés Raoul Thibault, directeur spirituel du petit-séminaire, Philippe Saintonge, directeur du "Centre St-Germain", François Rioux, curé de St-Donat; 2e rangée, même ordre, MM. les abbés Simon Amiot, professeur au Séminaire, et Léopold Côté, principal de l'Ecole normale de Mont-Joli; 3e rangée, également de g. à d., MM. les abbés Emile St-Pierre, professeur au Séminaire, et Camille Lachance, curé de Ste-Florence.

UNE NECROPOLE CELTE DECOUVERTE PRES DE BELGRADE

Des fouilles entreprises à Rospi-Tchoupria, près de Belgrade, ont mis à jour une nécropole celte, de la tribu des Scordisques. Selon les auteurs classiques grecs, cette tribu aurait fondé la ville de Singidunum, l'actuelle Belgrade, après la défaite des Celtes en Grèce (280 av. J. C.). Jusqu'à présent, on avait découvert très peu de traces de la civilisation des Scordisques. Mais les récentes fouilles ont livré des urnes funéraires, des objets de fer et de bronze, des bijoux et des armes qui témoignent de la richesse et du sens artistique de ces antiques fondateurs de la capitalt yougoslave. (Unesco)

ACCORDS CINEMATOGRAPHIQUES ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Une nouvelle société de distribution de films vient d'être créée à Hambourg. Elle réunit la firme allemande "Real Film" et la Société "Pallas", filiale de l'"Union Générale Cinématographique", groupe cinématographique français appartenant à l'Etat.

Le but de cette association est non seulement de développer la diffusion des films français en Allemagne, mais surtout de mettre sur pied un organisme capable de stimuler divers projets de coproduction actuellement à l'étude.

L'année mariale dans l'usine

C'est en Irlande, à Dublin, qu'a été inauguré, le 6 mai dernier, le premier anneau de la chaîne qui, espérons-le, entourera bientôt le monde par une série de consécrations d'usines à Notre-Dame. "On peut dire, écrit Professions, l'organe du Centre patronal chrétien français, que nous voyons se lever là l'aurore de cet ordre social chrétien auquel nous aspirons tous. C'est la première fois, à notre connaissance, que l'on a vu une si complète unanimité par la participation officielle : de l'autorité religieuse, du ministre du travail et de l'industrie, de la direction des syndicats ouvriers".

Questionnaire canadien

1.— Quelle province a fait le plus important gain de population de 1941 à 1951 ?

— Quel est notre animal sauvage le plus rapide ?

3.— En 1939, 658,114 Canadiens travaillaient dans l'industrie manufacturière. Combien cette industrie emploie-t-elle de personnes aujourd'hui ?

4.— Les villes de Frédéricton, N. B., Régina, Sask., et Victoria, C. B., ont une caractéristique commune. Quelle est-elle ?

5.— Le revenu des taxes du gouvernement fédéral était de $45 per capita en 1939. Quel était-il en 1952, $76, $192 ou $284 ?

REPONSES

5.— $284 per capita. 4.— Chacune d'elles est capitale de sa province respective. 3.— Environ le double. 2.— L'antilope. 1.— La Colombie britannique qui a eu un gain de 42 pour cent.

Contrat accordé à M. André Turcotte

Le contrat de l'enlèvement des vidanges vient d'être accordé, par la Ville de Rimouski, à M. André Turcotte, domicilié à 11, rue de l'Evêché, pour une période de cinq ans, au prix de $17,000 par année.

La conservation des ressources naturelles

A force d'entendre parler des richesses naturelles "inépuisables" du Canada, chacun en était venu à croire qu'il pouvait les gaspiller impunément. Mais, observe le bulletin de mai de la Banque Canadienne Nationale, le spectacle ou le récit de véritables catastrophes résultant de l'imprévoyance a fini par dissiper cette funeste illusion. On n'ignore plus aujourd'hui que rien, dans la naure, n'est inépuisable. Aussi une plus saine conception des choses a-t-elle donné naissance à la politique de conservation.

La conservation a pour objet l'utilisation judicieuse des richesses naturelles. Elle demande à l'homme, "vice-roi de la création", de collaborer avec la nature, au lieu de la violenter, et de mesurer ses prélèvements de manière à ne pas trop compromettre l'équilibre qui tend à s'établir entre l'eau, le sol, la flore et la faune. L'histoire relate que souvent, pour avoir trop voulu tirer du sol ou du sous-sol, l'homme a épuisé des ressources qui lui étaient indispensables. On s'est peu préoccupé de conservation jusqu'au moment où le progrès des sciences naturelles et l'industrialisation en ont fait ressortir la nécessité. On s'est aperçu que la mécanisation trop poussée de l'agriculture ou l'abus des engrais chimiques amenait souvent une déperdition de l'humus. On a discerné l'existence d'une relation entre la forêt, le débit des cours d'eau et le degré d'humidité du sol. On s'est rendu compte qu'il était désastreux de rompre l'équilibre des forces de la nature parce que l'eau, la flore et la faune, exerçant les uns sur les autres une action réciproque, ont une profonde influence sur la productivité du sol et partant sur la stabilité économique. Ces observations ont permis à divers spécialistes de dégager les principes d'une science dite de la conservation.

Les richesses naturelles se divisent en deux catégories principales : celles qui se renouvellent, l'eau, le sol, la flore et la faune, et celles du sous-sol, qui ne se renouvellent pas. L'eau est, sans contredit, la plus précieuse. Elle est aussi indispensable que l'air. Croirait-on que dans les pays de civilisation avancée, la consommation quotidienne d'eau se répartit à plus de mille gallons par habitant ? Après l'eau vient le sol. La couche de terre où prennent racine et se nourrissent les plantes se forme lentement et ne conserve sa fertilité qu'autant que l'homme sait la protéger et y introduire régulièrement les substances nécessaires au développement des végétaux. Dans les pays où l'économie agricole est bien organisée, on a réussi, grâce à une meilleure irrigation et à l'emploi d'engrais, à augmenter la productivité du sol, mais les statistiques n'en font pas moins ressortir que la production mondiale de substances alimentaires est en régression. Il serait sans doute possible de développer l'agriculture et l'élevage non seulement en étendant la superficie des terres arables et des pâturages, mais en protégeant le sol. Dans la grande culture mécanisée, il arrive trop souvent qu'on exploite la terre comme une mine, et qu'en la dépouillant d'une partie de l'humus, on l'expose à l'érosion éolienne qui fait, de temps en temps, des ravages considérables dans nombre de pays, y compris le nôtre.

La forêt a des ennemis — l'incendie, les insectes et les maladies — qui détruisent plus de bois que l'industrie n'en utilise. Si une réglementation devenue plus rigoureuse réprime les abus d'exploitants sans scrupule et favorise le reboisement, ou du moins l'oeuvre de renouvellement de la nature, nous sommes encore loin des méthodes de sylviculture en usage dans les pays scandinaves où l'on cultive la forêt comme un champ.

Au Canada, la conservation des richesses naturelles relève des autorités de chacune des provinces, sauf au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où cette responsabilité incombe au gouvernement central. La province de Québec est peut-être la mieux dotée de toutes celles du pays. L'eau y surabonde. Elle couvre 12 pour cent d'une superficie de près de 600,000 milles carrés. L'eau est d'autant plus indispensable à l'économie de la province qu'on n'y trouve pas de charbon. Elle actionne les turbines les plus puissantes qui soient au monde. Quant au sol arable, il ne laisse voir aucun signe d'épuisement. Toutefois, l'étendue des terres propres à la culture est si restreinte, relativement à la superficie totale de la province, qu'il importe de conserver avec soin les terres fertiles.

On estime à 169 millions d'acres, ou 264,000 milles carrés, l'étendue du domaine forestier québécois. De l'avis unanime d'ingénieurs forestiers, il serait possible d'en accroître le rendement au moyen du reboisement et surtout au moyen de mesures de protection plus importantes. La protection des forêts, conclut le bulletin, et il en est de même pour la protection des autres richesses naturelles telles que les animaux à fourrure et le gibier, exige le concours du public. Sans l'appui de toutes les bonnes volontés, les mesures prises par le gouvernement, si efficaces qu'elles paraissent, seront toujours insuffisantes. Il importerait donc de multiplier, à l'intention des personnes raisonnables, les campagnes d'éducation et de propagande au moyen de la presse, de l'imprimé, du cinéma, de la radio et de la télévision, et d'appliquer rigoureusement aux autres les sanctions pénales qui s'imposent.

LES CATHOLIQUES ET LA VIE PUBLIQUE

Dans sa lettre pastorale de Carême, S. Em. le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, demande aux catholiques anglais de faire un plus grand effort pour exercer une influence dans la vie publique. "Nous sommes les héritiers d'une grande et noble tradition catholique, et nous ne devons pas l'oublier", écrit le cardinal, qui ajoute : "Toute étroitesse de vues ou de sentiments est profondément étrangère à un esprit foncièrement catholique. C'est pourquoi les catholiques doivent s'intéresser activement à l'actualité, aux besoins et aux préoccupations de la société contemporaine. Ils doivent entrer plus pleinement encore qu'ils ne le font actuellement dans la vie de la communauté, accepter les devoirs et les responsabilités de la vie publique, et coopérer le plus possible à l'effort commun". L'archevêque de Westminster a complété en quelque sorte ce message en écrivant une prière spéciale pour les membres de l'Association des syndicats catholiques (A.C.T.U.). Cette invocation adressée à "Jésus, charpentier de Nazareth" comprend la phrase suivante : "Inspirez chacune de nos actions, afin que nous arrivions à établir votre royaume dans notre vie familiale, notre vie de travail et notre vie publique".

Messes dominicales au sanctuaire de la Pointe-au-Père

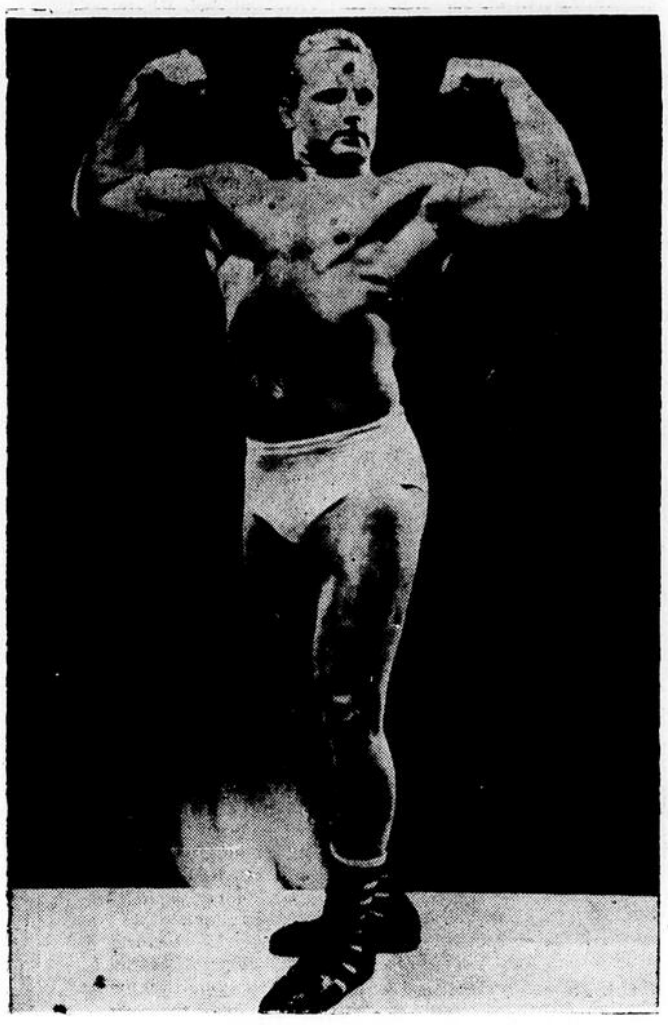
Les messes, au sanctuaire régional de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, auront lieu chaque dimanche aux heures suivantes : 6h15, 7 heures, 8 heures, 9 heures et 9h45 a.m. Cet horaire est valable pour tout le mois de juillet.

HEUREUSE IDEE



Suivant le conseil de la Ligue de Sécurité de la Province de Québc, cette jeune femme a eu l'heureuse idée d'apporter un thermos de café chaud. C'est une bonne précaution en voyage quand on prévoit de longs trajets dans des régions montagneuses et sauvages, où les restaurants se font rares. Le café est un stimulant efficace contre la fatigue, et par mesure de sécurité on recommande à tous les conducteurs d'arrêter toutes les deux heures, à un restaurant ou le long de la route, pour se détendre. Une autre règle de sécurité dont on a tenu compte dans la photo ci-dessus: la voiture est bien stationnée à l'extrême droite, en retrait de la section pavée; d'ailleurs la loi l'exige.

Ca gney et Clayburn contre Degalle et Stanley, à la lutte



STEVE STANLEY

Ces quatre lutteurs feront les frais de la grande finale par équipe — Clayburn, un lutteur de couleur de grande réputation — Baillargeon et Legrand dans un 2 dans 3 à finir — Racicot contre Lapointe et Ted Ménard contre Bob Marion.

Les amateurs de lutte qui se sont rendus au Colisée mardi soir dernier en ont eu pour le prix de l'admission car ce fut un programme très intéressant et la finale de la soirée mettant aux prises le champion Juan Lopez contre l'aspirant Pat Lawrence est quelque chose d'inoubliable et doit être considérée comme l'un des meilleurs combats qui ait pris l'affiche sur l'arène locale. Le programme de la semaine dernière fut des mieux réussi et encore pour mardi nos promoteurs Brisson et Poirier ont préparé une carte de grand choix. La lutte devient de plus en plus populaire à Rimouski et nos promoteurs n'hésitent pas à répondre à l'encouragement du public en préparant des programmes de première classe.

Un combat par équipe prendra l'affiche mardi. Le duo Georges Cagney et Jack Clayburn s'en prendra aux durs Paul Degalle et Steve Stanley. Cagney est un lutteur scientifique au possible et, associé au nouveau venu, le noir Jack Clayburn, un lutteur de classe, ils formeront un duo capable d'affronter les coups de l'excentrique Paul Degalle et du violent Steve Stanley, qui fut disqualifié la semaine dernière à cause de sa grande rudesse. Ce combat nous en fera voir de toutes les couleurs, il n'est pas permis d'en douter.

Une semi-finale de 2 dans 3 à finir enverra dans l'arène le populaire Lionel Baillargeon contre Arthur Legrand, un robuste et déloyal s'il en est un. C'est un autre combat qui fournira beaucoup d'action.

Deux préliminaires d'une chute chacune sont aussi à la carte de la soirée. Ted Ménard en viendra aux coups contre Bob Marion tandis que dans l'autre match Yvon Racicot sera opposé à Maurice Lapointe.

Un simple coup d'oeil sur les noms qui figurent à ce programme de mardi donne déjà l'assurance d'une soirée intéressante au possible pour les amateurs des sports du matelas.

Classique Brading aux courses, dimanche

Pour une bourse de mille dollars — Stoney Grattan, Dominion D., Beckey Smith, Lady Cash et Attorney's Ace se disputeront cette classique — Quatre autres classes à l'affiche — 33 chevaux prendront le départ.

C'est dimanche après-midi que Stoney Grattan, Dominion D., Beckey Smith, Lady Cash et Attorney's Ace se lanceront dans la mêlée afin de décrocher les honneurs de la Classique Brading, commanditée par Adélard Ouellet, pour une bourse de mille dollars. Tous les chevaux plus haut mentionnés sont en parfaite condition et leurs propriétaires sont anxieux de voir ce que rapporteront leurs efforts. Stoney Grattan, sous la main experte de Paul Laroche, sera un cheval à surveiller. Dominion D. demeure le favori mais Beckey Smith baisse sa marque de jour en jour et si on se base sur la performance de ce cheval l'an dernier on constate qu'il est un sérieux candidat aux honneurs. Lady Cash et Attorney's Ace ne céderont également pas leur place car ils ont des propriétaires ambitieux qui ne sacrifieront rien car la bourse est intéressante. La piste s'améliore de jour en jour et dimanche, il y aura de la vitesse sur la piste locale.

Le pari-double offre un problème de 14 choix avec 6 chevaux dans la première classe et 8 à l'autre. Tous des chevaux susceptibles de passer premiers au fil. Il ne faut pas se surprendre si le pari-double paie une somme rondelette, dimanche.

Le programme complet est détaillé plus bas et un simple coup d'oeil sur cette carte suffit à donner l'assurance qu'il s'agit d'un programme de grand choix avec des classes qui ne contiennent pas moins de 6 chevaux en lice, en faisant exception de la Classique Brading, qui n'a recueilli que 5 inscriptions mais qui n'offre pas moins un difficile choix aux parieurs même les mieux avertis.

Dès une heure trente, le pari sera en fonction.

Voici le programme pour dimanche :

Classifié D.D. :

Beau Gallant, Moo-Moo, Diamond Meter, Countess Curley, Wildo McKello, Fleeta Volo.

Classifié C.C. :

Commandité par la Brasserie Dow, Charles Théberge, représentant.

Smoky, The Swan, Kitty Springwood, Peter Texas, Miss Pinkletink, Boy McGregor, Eddy Belwin, Curley Smart.

Classifié C :

Commandité par Rimouski Sportif, Marc Vaillancourt, prop.

Raymond Grattan, Direct Simon, Joe Yves, Red Port, Adeline Pointer, June Cook, Minnie J.

Classifié B.B. :

Commandité par N. Abousaffy, Coca-Cola, Mont-Joli.

Frisco Lee, Lucie D.A.C., Stewart Demon, Beaumont, Al Logan, Ovide Todd.

Classique Brading, bourse de $1,000

Commanditée par Adélard Ouellet.

Stoney Grattan, Dominion D., Beckey Smith, Lady Cash, Attorney's Ace.

Réunion des Assureurs-Vie

M. Paul Lachance, de Québec, vice-président régional des Assureurs-Vie du Canada, sera l'invité l'honneur à la prochaine assemblée de l'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent qui sera tenue à Rimouski, samedi midi, le 10 juillet.

A cette occasion, l'Association invite tous les assureurs-vie de la région à assister au dîner qui précèdera l'assemblée mensuelle.

Une convocation sera envoyée à tous les assureurs-vie pour leur indiquer l'heure et l'endroit de la réunion.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Q. Pourquoi me tient-on pour indisponible en vue d'un emploi quand je suis disposé à travailler six heures par jour ?

R. Si vous avez déjà travaillé de plus longues heures et si vous restreignez maintenant vos heures à six par jour et s'il n'y a pas dans votre région d'emploi de six heures par jour, vous ne pouvez être considéré comme disponible pour travailler tant que vous serez disposé à n'accepter qu'un emploi d'au plus six heures par jour.

Q Si je donne un préavis de six mois et qu'on me congédie immédiatement, ai-je droit à des prestations ?

R. Tout dépendrait des circonstances qui ont amené votre congédiement. Cependant, si votre congédiement est simplement provoqué par votre préavis et si vous remplissez les autres conditions, vous avez droit à des prestations.



Dr Edwin A. Turcot, de Montréal, qui a été élu président de l'Association de Médecine industrielle de la Province de Québec lors de son récent congrès tenu à Shawinigan Falls. Médecin-chef de l'Imperial Oil dans le Québec depuis 1948, le Dr Turcot est originaire de la vieille capitale et diplômé de Laval.

La Teinturerie St-Robert est détruite par le feu, lundi avant-midi

La destruction presque complète par le feu d'un établissement qui contenait une teinturerie et deux logements prive de leur logis sept personnes et, de leur travail, une vingtaine d'employés. C'est lundi avant-midi que le feu s'est en effet déclaré, vers 11 heures, à la teinturerie St-Robert, à 53, rue St-Jean-Baptiste, propriété de M. Jean-Eudes Lepage. On attribue à un court-circuit les flammes qui furent aperçues, en bas, par un employé, M. Philippe Brodeur, et en même temps en haut par Mme Jean-Eudes Lepage; ces deux personnes se rencontrèrent dans l'escalier alors que l'un et l'autre se hâtaient de venir donner l'alarme. La brigade municipale a été mandée immédiatement et elle a fourni durant une heure et demie un travail ardu pour maîtriser la situation.

Les deux logements étaient habités l'un par M. et Mme Jean-Eudes Lepage et leurs trois enfants et l'autre, par M. et Mme Percy Lepage, parents de M. Jean-Eudes Lepage.

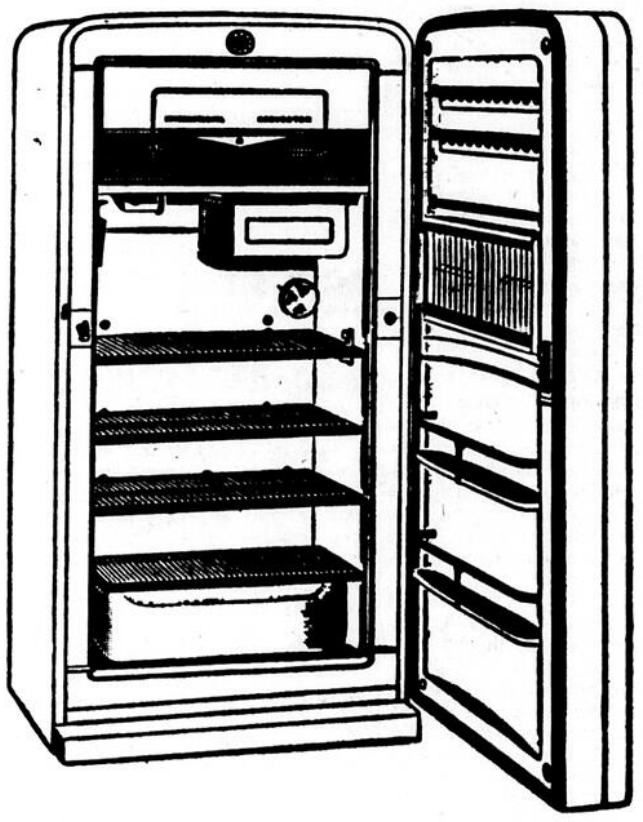
Ces familles perdent, outre leurs logis, leurs mobiliers et objets personnels. Quant à la teinturerie, c'est une perte complète évaluée à $40,000, heureusement couverte par les assurances.

Numéro de Marie consacré à St-Bernard

La dernière livraison de MARIE vient de paraître. Elle porte en sous-titre "Marie et saint Bernard". Ce n'est pas ce nouveau numéro qui fera perdre à la publication MARIE le titre à elle décerné par L'OSSERVATORE ROMANO de "la plus belle revue mariale au monde". Il semble en effet, bien difficile d'imaginer quelque chose de mieux rédigé, de plus soigné et de plus fini. Le directeur de la collection MARIE, le Commandeur Roger Brien, fut bien inspiré de consacrer ce troisième numéro spécial de l'année mariale à saint Bernard.

JEAN-PAUL COUDREAU
DRAPERIES
MEUBLE EXCLUSIF
HARMONISATION DE COULEURS
351 St-Germain, Apt 5, Tél. 3397
RIMOUSKI

REFRIGERATEUR INTERNATIONAL 1954



Modèle M-105-D 1954 capacité de 10.2 pi. cu.

VOICI UN REFRIGERATEUR EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX.

Il offre une plus grande superficie de tablettes.... le nouveau contrôle automatique de température préservant la fraîcheur des aliments en toutes saisons... et élimine complètement la corvée du dégivrage. Malgré tous ces perfectionnements, son prix demeure très raisonnable. Décorez la porte pour l'assortir à la cuisine, ou laissez-le tout blanc, il sera toujours très élégant.

Echange et conditions faciles que nous finançons nous-même. Escompte de 10-15 et même 20% sur différents modèles.

Robert Dessureault

322, rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone: 3216

Les directeurs de l'Ass. des hebdomadaires tiennent une réunion à bord du "Ernest Lapointe"



Sur le pont supérieur du "Ernest Lapointe", on reconnaît ici, de gauche à droite, MM. Lionel Bertrand, M.P., secrétaire des hebdos; Raymond Douville, premier vice-président; L.-O. Perrier, directeur; le lt.-Commandant Léopold Langlois, M.P., adjoint parlementaire de l'Hon. M. Chevrier; M. Albert Wallot, directeur; le Capitaine Robert Marchand, commandant du navire; Mme G. Brady; l'Hon. M. Alcide Côté, ministre des Postes; M. et Mme Ernest Gagné, M. Lucien Fontaine, directeurs; M. Gérard Légaré, M.P., président; MM. Harry Bernard et Adrien Bégin, directeurs, M. Gérard Brady, président honoaire, Me Daniel Johnson, M.A.L., conseiller juridique, et le premier officier Wilfrid Lefebvre.

Au premier plan MM. Lucien Guertin, directeur, et Aimé Gagné, second vice-président.

(photo "L'Echo du St-Maurice)

Les directeurs de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada étaient les hôtes, samedi dernier, du ministère du Transport et tinrent leur assemblée à bord du brise-glace "Ernest Lapointe" au cours d'une excursion sur le St-Laurent. M. Léopold Langlois, député de Gaspé et adjoint parlementaire de l'hon. M. Lionel Chevrier, ministre des Transports, fit le voyage avec les journalistes cependant que l'hon. M. Alcide Côté, ministre des Postes, vint saluer les dirigeants des hebdos à leur retour au quai Victoria.

LE "ERNEST LAPOINTE"

Quand on sait les extraordinaires voyages accomplis vers l'Arctique par le brise-glace "Ernest Lapointe", la première surprise en montant à son bord de constater une taille, une importance beaucoup moindre de celle que l'on avait généralement imaginée.

C'est un navire de 1156 tonnes ne mesurant que 184 pieds de longueur. Mais "c'est du solide" comme ne manque pas de le souligner son commandant qui ajoute "le navire a un tirant d'eau de 17 pieds".

En service depuis 1940, le "Ernest Lapointe" a toujours été commandé par le capitaine Robert Marchand, de Champlain, qui est assisté de ses deux premiers officiers: MM. Wilfrid Lefebvre et Gabriel Carré. L'équipage régulier est de 31 hommes mais il est augmenté lors des grands voyages arctiques.

Le navire sert au ravitaillement des phares et des postes du grand nord de même qu'au service des bouées et de l'inspection. Il se rend régulièrement au lointain Labrador et connaît le détroit de Belle-Ile.

Ce voyage a été rendu charmant par l'hospitalité des hôtes et de l'équipage du "Ernest Lapointe". On fit aussi une courte escorte au "D'Iberville" qui transportait vers Québec, l'Empereur Hailé Sélassié et sa suite.

Au cours du dîner, M. Gérard Legaré, M.P., président de l'Association des Hebdos, et le secrétaire, M. Lionel Bertrand, M.P., ont présenté l'hommage de gratitude de la presse semainière et le Lieutenant-Commandant Léopold Langlois, M.P. (RCNR), adjoint du ministre des Transports, de même que le capitaine Robert Marchand, répondirent à ces toasts.

Ste-Marguerite

Assemblée Lacordaire.— Dernièrement était tenue, à Ste-Marguerite, une grande assemblée des cercles antialcooliques locaux. L'invité d'honneur et conférencier à cette occasion était M. Jos. Brassard, de Causapscal, président de district.

Il y eut initiation et changement de décorations, chants et saynètes comiques et une pièce de circonstance par un groupe de jeunes gens de la paroisse.

M. Pierre Parent, président Lacordaire, donna quelques détails sur les activités du Cercle et présenta M. Emile Bouchard, ex-président de district, après avoir invité spécialement les jeunes à adhérer au mouvement.

L'aumônier, M. l'abbé Irenée Dumas, curé, donna le mot de la fin et la soirée se termina par l'hymne national.

Assemblée de la .-J.-B.— Le dimanche 13 juin, après la grand-messe, il y eut réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de la paroisse. Etaient présents, M. Amable Ouellet, de Causapscal, directeur diocésain, ainsi que M. Fernand Couturier, du Comité d'organisation régional.

Cercle des Fermières.— Le 15 juin s'ouvrait à Ste-Marguerite, sous les auspices du Cercle des Fermières, un cours de couture. Une quinzaine de dames et jeunes filles suivent ce cours avec grand intérêt.

Baptême.— Le 11 juin est née Claire, enfant de M. et Mme Georges Bernard (Eugénie Gagnon). Parrain et marraine, M. Roger Bernard et Mlle Madeleine Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient.— M. et Mme Donat Harel, de Mont-Joli, étaient récemment en visite ici, chez leurs parents, M. et Mme Hermel Harel.

— Mme Emile Bouchard est de retour dans sa famille après avoir été hospitalisée quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Québec.

— Les élèves de l'école du village, sous la surveillance de leurs dévouées institutrices, Mlles Gisèle et Eliette Côté et Maryse Bouchard, se sont rendues en pique-nique à Lac-Humqui, le 21 juin.

CONTE DE FEE DE MARILYN MUNROE

C'est parce qu'elle était dans la misère et devait 50 dollars à sa logeuse que Marilyn Munroe est devenue la pin-up No 1 et la plus fulgurante des vedettes américaines!

Jeunesse lamentable de cette orpheline ballottée de parents adoptifs en parents adoptifs.

Adolescence sans joie, en butte à toutes les rigueurs implacables de la vie mécanisée d'outre-Atlantique.

Résultat: à 17 ans une jeune fille sans confiance, souffrant d'un pénible complexe d'infériorité.

Et cependant aujourd'hui le monde entier célèbre ses charmes, son talent, son dynamisme.

C'est un conte de fée "made in U.S.A." que vous trouverez publié dans tous ses pittoresques et troublants détails dans votre revue Constellation de mai, la revue d'André Labarthe.

MASCOTTE DE L'ESCADRON BLINDE



Benzine joue avec beaucoup de sérieux son rôle de mascotte de l'escadron "D" du Lord Strathcona's Horse qui sert présentement avec notre brigade en Allemagne. On la voit ici avec deux membres de l'unité juchés sur un char. De g. à d. les troupiers Pat Barron, de Halifax, et Fred Walker, de Moncton, N. B. (Photo de la Défense nationale)

CINEMA CARTIER

RIMOUSKI—Vue de premier choix—Tél.: 2791

Représentation continue chaque soir de 7hrs à 11hrs P. M.

Dernière représentation complète à 9hrs. Le dimanche: Programme continu de 1h.15 à 11hrs. 30 P.M.

Dernière représentation, dimanche soir, à 9 heures 10 P. M.

Les 4-5-6-7 juillet

LA BLONDE INCENDIAIRE, biographie romancée de Texas Guinann, reine des boîtes de nuit new-yorkaises. Un film en technicolor, qui regorge de tableaux éblouissants et grandioses, d'airs entraînants et gais, de situations comiques et vraiment désopilantes, de danses originales et endiablées. Des vedettes chéries du public: Betty Hutton, Arturo de Cordova, Charlie Ruggles.

Et **CA COMMENCE A VERA-CRUZ** (Big Steal) de Don Siegel. Un trio d'aventuriers lancés à la recherche d'un trésor (paye de centaines de mille dollars) sur la côte du Mexique vont être mêlés à une succession d'incidents dramatiques, mystérieux, passionnels qui ne vous laisseront aucun moment de répit. Un jeune officier de l'armée, Robert Mitchum, accusé de vol, va tenter avec l'appui d'une jeune femme (Jane Greer) de réhabiliter son honneur en découvrant les vrais coupables (William Bendix, Ramon Novarro). Les scènes d'action sont réussies, la poursuite finale hallucinante.

Les 8-9-10 juillet

MIRACLE A TUNIS (Light touch), film de gangsters réalisé par Richard Brooks. Brillante interprétation de George Sanders, **Pier Angeli, Stewart Granger.** Des voleurs sont spécialisés dans le vol des oeuvres d'art. L'un d'eux veut garder seul un tableau célèbre mais il rencontre une jeune fille pure (Pier Angeli), qui l'influencera heureusement. Une intrigue intéressante.

Et, en primeur, **MADAME DE...,** de Max Ophuls tiré de l'oeuvre de Louise de Vilmorin. **Nouvelle écrite** dans un style charmant, plein d'humour mélancolique. Histoire romantique à souhait. Une mise en scène riche et soignée accentue le style chargé de l'époque dans ses décors et ses costumes. Le célèbre couple Charles Boyer-Danielle Darieux réuni pour la première fois depuis Mayerling. Boyer esquisse ses effets, avec adresse, sans appuyer, mettant le dialogue en valeur. Darieux crée avec intelligence le personnage inconstant et léger de Mme de... Vittoria de Sica incarne le diplomate étranger avec finesse et sensibilité. Bref, un petit chef-d'oeuvre cinématographique.

POURQUOI PAS UN BAR-B-Q

La prochaine fois que vous recevrez ?

LIVRES FRAIS CHEZ VOUS

RIKOIS BAR-B-Q

Tous les jours. Téléphonez

210, St-Germain. . Tél: 5263



Tous les visages de la forêt canadienne se retrouvent au cinéma

Pour que vive la forêt

Tout le monde est aux petits soins aujourd'hui à l'égard de la forêt. Les gouvernements veulent que se perpétue cette richesse naturelle qui est à la base de l'économie canadienne; les savants cherchent des insecticides toujours plus efficaces pour protéger les arbres contre les insectes tels que la tordeuse de bourgeons d'épinettes; les associations forestières suivent de près le reboisement; de multiples organismes, encouragés par les gouvernements, s'occupent de conservation, de coupes rotatives. La forêt, barrière contre l'érosion, régulatrice des cours d'eau qui baignent les terres et alimentent les centrales d'énergie électrique, protectrice d'une faune et d'une flore précieuses, est devenue une préoccupation quotidienne pour des milliers et des milliers de Canadiens.

Certes, les réserves sont encore très considérables et n'autorisent personne au pessimisme mais la nécessité de ne pas contrarier la nature, de l'aider plutôt, s'impose chaque jours à l'attention des Canadiens. Ressource qui place le Canada au premier rang des producteurs de papier-journal dans le monde entier, la forêt mérite qu'on la protège contre ses ennemis : l'homme, le feu, les insectes.

Un arbre, c'est un peu comme un homme. Ça naît, ça croît, ça reproduit, ça décline, c'est exposé aux maladies, ça meurt. Donc besoin d'attentions et de soins.

La presse, la radio, le cinéma sont mis à contribution pour renseigner les Canadiens sur l'importance de protéger par tous les moyens ce patrimoine national que sont nos forêts. Pour sa part, l'Office national du film distribue une dizaine de films dont voici les titres : **Regards vers la forêt, La coupe du boisé, Brise-vent des Prairies, La forêt de l'avenir, De l'eau pour les Prairies, l'or des forêts, les motopompes** (pour combattre les feux de forêts) et aussi **Lunette contre les feux de forêts au moyen d'outils à main.** A cela s'ajoute de nombreux films-fixes qui sont des études détaillées sur la forêt en général ou sur les essences d'arbres particulières aux diverses régions du Canada.

DRUMMONDVILLE

Comité industriel — La ville de Drummondville désire voir s'établir chez elle d'autres industries. A cette fin, elle vient de décider la formation d'un comité industriel qui aura pour mission d'étudier la situation actuelle concernant les besoins de l'embauchage et les facilités que peut accorder Drummondville à de nouvelles industries.

ENGINS DIESEL

Modèles - 2R, 4R, 6R.

Six Cylindres—Démarreur Electrique—Prise de Force Motrice—Embrayage—Pouvant être fournis avec ou sans "Stub Shaft".

PRIX : $2,300.00

GENERATEUR : 35 KVA—28 K.W.
120-240 volts, 60 cycles—1200 RPM. Avec pouvoir fourni par engin ci-haut mentionné.

PRIX : $4,300.00.

Laurentide Equipment Co. Ltd.

H. Magnan, Président
440 Ave. Beaumont, - Montréal, Qué.



LE DOCTEUR CHARLES ANGERS, M.D.

dont les bureaux sont situés à la Pharmacie Rexall (face théâtre Cartier) au numéro 298 rue St-Germain, à Rimouski.

HEURES DE BUREAU :
2.00 à 4.00 p.m.
7.00 à 9.00 p.m.

TELEPHONE :
Bureau : 2451; résidence : 4715

Le docteur Angers est un diplômé de l'Université Laval, à Québec, promotion 1951. Il pratiquait depuis à Ste-Perpétue, l'Islet.



UN CHARBONNIER chez qui François 1er s'était arrêté. Il se fit rendre par le roi la place la plus confortable en disant: "Je suis chez moi: charbonnier est maître dans sa maison".

Cette réclame fait partie d'une série publiée par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



C'EST LE POÊLON ÉLECTRIQUE
Menu-Master
Westinghouse

C'est l'appareil nouveau genre qui apprête les casse-croûtes en vitesse! Employez-le chez vous, au cottage, ou partout ou le CA est disponible! Sa grande surface frit, grille et rôtit tellement de choses plus vite et mieux! Il est pratique et accommodant! Un thermostat "Unitherm" maintient la température parfaite de cuisson. Pas de surchauffe! Fini émail blanc, Voyez-le demain chez:

- FRIT !
- GRILLE !
- RÔTIT !

La Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Cabano, Matapédia, St-Jean de Dieu
Mont-Joli, Trois-Pistoles, Rimouski, Amqui, Matane.

MERCI BEAUCOUP

A LA POPULATION DE RIMOUSKI ET DE LA REGION POUR

le magnifique encouragement donné au cours de notre grande vente qui s'est terminée hier.

Suivez nos prochaines annonces pour d'autres surprises.

Notre terrain 2145, rue St-Germain, est ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs. Nos véhicules sont éclairés comme en plein jour. Vous y êtes bien les bienvenus.

PONTIAC, BUICK, CAMIONS ET PIECES G-M-C.

Soucy AUTOMOBILES INC.

C. P. 728 Rue St-Germain, Rimouski Tél : 4815

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Maisons

A VENDRE : maison située au Sacré-Coeur, finie en briques et pierres à l'extérieur et en plâtre à l'intérieur. Aussi système de chauffage. Téléphoner à 4940.

A VENDRE : PROPRIETE : maison neuve bien finie, 6 chambres à coucher, chauffage a l'eau par calorifères, située à 10 avenue Bellavance. Conditions faciles. Téléphoner à 3103.

A VENDRE : deux chambres froides, 3 poêles à bois usagés, 1 poêle électrique. S'adresser à Gaz Propane Pino Enr., 68 Evêché, Rimouski.

A VENDRE : magnifique hôtel de 25 chambres avec lavabos et bains, salle à dîner de 60 convives, grill, etc., situé à la grève de Trois-Pistoles. Prête à opérer. Très grand terrain. Prix d'aubaine. Cause de vente: décès. S'adresser à Xavier Belzile, Trois-Pistoles.

A VENDRE : maison neuve, genre bungalow, située sur la rue St-Pierre. Très bon chauffage à l'huile. Téléphoner à 3568.

A VENDRE : maison genre bungalow située à St-Robert. Autre maison située à St-Gabriel et un terrain à construire sur la rue Parent. S'adresser à 51, rue St-René, St-Robert.

A VENDRE : propriété avec commerce, épicerie-restaurant, bon poste d'affaires. Aucun magasin dans les alentours. S'adresser à Joseph Plante, 175 Notre-Dame, tél. 2078, Rimouski.

A VENDRE : maison. S'adresser à Mlle M. Bernier, C. P. 162, Bic.

A VENDRE : maison située sur la rue St-Pierre, 2 étages, 28 x 28, 2 logements ainsi que hangar. Pour renseignements, téléphoner à 3985.

A VENDRE : maison située à 68 rue St-Robert, près de l'église. Très bonnes conditions. Téléphoner à 3657.

A VENDRE : maison de 8 pièces, grand terrain, située à 58 blvd Jessop. S'adresser à 1964 blvd Rosemont, Montréal, tél. GR-3487.

A VENDRE : maison 30 x 35, finie en amiante, 2 logements de 6 pièces chacun avec salles de bain, tuyauterie en cuivre, située à 30 Doucet, Rimouski. S'adresser à Paul Robitaille, tél. 3080.

A VENDRE : boutique à bois avec ou sans machinerie, en blocs et plancher en ciment. Grandeur 30 x 80, entrée électrique 110-220 volts, 100 ampères. Bons termes pour acheteur sérieux. S'adresser à Jean Rioux, Bic, tél. 361, ou à Sept-Iles, tél. 476, a/s Paul & Robert.

A VENDRE : maison bien finie avec garage neuf et grand terrain, située dans le village de Padoue. Très bonnes conditions. S'adresser à Lionel Jean, contracteur, Mont-Joli, tél. 224.

A VENDRE : maison neuve, 12 pièces, deux étages, chauffage central par calorifères, transformation très facile en deux logements; grand garage. Le tout situé au coin des rues St-Joseph et Bellavance. Prix $14,000, dont $7,000 comptant. Balance à termes mensuels faciles. S'adresser à 10, Bellavance, téléphone 3103.

A VENDRE : maison de 30 x 32, 2½ étages. Terrain 90 x 90, finie à l'épreuve du feu. Un hangar 55 x 24, 2 étages. Autre terrain en arrière, pour bâtir trois maisons. S'adresser à 62, rue Tessier, Rimouski.

A VENDRE : maison avec garage, à Nazareth, située à 503 St-Germain-ouest. Terrain mesurant 180 pds par 63 de largeur. S'adresser à Armand Bélanger, tél. 4478, Nazareth.

CHALET A VENDRE OU A LOUER situé au Rocher-Blanc, près de l'hôtel. S'adresser à Hilarion Lepage, tél. 3344.

A VENDRE : 8 propriétés privées, 5 postes de commerce, 2 maisons appartements, 3 hôtels avec cabines, 2 boulangeries, 3 terrains. Nous nous occupons aussi de prêts. S'adresser à J.-E. Morais, agent d'immeubles, C. P. 83, Amqui, cté Matapédia, tél. 39-s-4.

Autos

A VENDRE : dompeuse de camion, trains d'autos et de camions pour fabrication de remorques, wagons, etc. S'adresser à M. Lionel Michaud, 16, rue Notre-Dame, tél : le jour à 2711 et le soir à 2541.

A VENDRE : Pontiac 51, 4 portes, en très bonne condition. S'adresser à 55, St-René, St-Robert, Rimouski.

A VENDRE : Bombardier et panel reconditionnés à neuf. S'adresser à Lionel Michaud, 1, St-Jean-Baptiste, tél. 2541.

ROULOTTE : tout équipée, accommodation 4 personnes, pour voyageur ou chalet. En bonne condition, pneus neufs. Prix d'achat, $3,000, pour seulement $1,000. Aubaine à ce prix. Ecrire ou venir voir chez M. J.-H. Tremblay, Lac Humqui, cté Matapédia.

Terrains

A VENDRE : deux terrains de 140 pds de large par 90 de rofondeur, situés sur la rue Léonidas, près du blvd Jessop. Aussi glacière à glace, très bon marché. S'adresser à F.-X. Lévesque, 241 St-Germain, Rimouski, tél. 5221.

A VENDRE : 4,500 pieds de terrain sur la rue St-Joseph, près du couvent des SS. du St-Rosaire. S'adresser à 10, avenue Bellavance, tél. 3103.

A VENDRE OU A LOUER : dix terrains à construire situés à la sortie de Rimouski-Ouest. S'adresser à Robert Lévesque, 14, rue Lepage, Rimouski.

A VENDRE : deux terrains voisins situés sur la 4e rue, ave Cathédrale. Bon prix. Téléphoner à 3568.

A VENDRE : grand terrain de 71 x 110 large, 150' longueur pour banque, hôtel, maison à appartements, rue St-Germain, à l'ouest du numéro 115. Beau terrain au Rocher-Blanc. S'adresser à J.-Arthur Matte, 870 ave Madeleine de Verchères, Québec.

A VENDRE : terrain pour construire motels et cabines, 500' x 500' avec lot de grève 60' x 63'. Aussi lots à bâtir pour hôtel, restaurant et chalets. S'adresser à Bernard Baril, Ste-Luce-sur-Mer.

FILM : 8 mm., 33 rouleaux 200 pieds chacun. Très beaux sujets. S'adresser à Ls-Ph. St-Laurent, 54, rue Ste-Marie. Téléphoner à 2233 le jour et à 3600 le soir.

A VENDRE : accessoires électriques et meubles, neufs ou usagés. Vente et échange. Conditions faciles de paiement chez LEON CARON ENR., 290, rue St-Germain, Rimouski, tél. 2562.

A VENDRE : croûtes de bois franc et bois mou. S'adresser à Rosaire Dumais. Téléphoner à 4118.

A VENDRE : lot de poêles émaillés de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew, etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 3216.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 3216.

TARIF des petites annonces

UN SOU DU MOT, MINIMUM, 25c

Donnez vos annonces par éléphone : **4231**

A VENDRE : glacière Frost King, très propre; bassinette et chaise haute. S'adresser par téléphone à 4366.

A VENDRE : croûtes de bois franc, bois mou en 16 pcs. Aussi slabs de bouleau. Si quelqu'un a du ménage à entreposer, s'adresser à Georges Raymond, 19 St-Pierre, tél. 2506.

A VENDRE : 75 tonnes de foin, 50 cordes de bois de chauffage, érable et merisier. S'adresser à Tancrède Bérubé, St-Donat, tél. 252.

A VENDRE : un mobilier de salon. S'adresser par téléphone à 2053.

SERINS : "Hartz Mountain" (allemands garantis bons chanteurs aussi cages, pied, bain, nourriture, livres pour le soin des oiseaux. S'adresser à Charles Durette, 72 de la Cathédrale, Rimouski,

MOTEUR DE CHALOUPE A VENDRE

A un prix d'aubaine, moteur outboard SCOTT AT WATER, 3 forces, 1953, à sacrifier à $110. Conditions avantageuses à l'acheteur. Pour de plus amples informations, téléphoner à M. Heppell, le jour à 4815 et le soir à 4186.

A Vendre

A VENDRE : tracteur Caterpillar D-4, bulldozer, winch. Camion Chevrolet 51, 3 tonnes, avec chargeuse. Le tout en bon ordre. Prix raisonnable. S'adresser à 11, ave Goulet, Rimouski.



30,000 clients possibles liront une petite annonce que vous publierez dans cette page.

Foin à vendre (debout)

Ferme Nazaire Bégin, Nazareth. Communiquer avec Lionel Lebel, 561, St-Germain-Ouest, tél. 4992.

LETTRAGE : TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU SCOTCHLITE. ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83, rue St-Robert, tél. 3277.

A LOUER

Chambres

A LOUER : grande chambre meublée moderne, usage bain et téléphone, située en face de l'hôtel Georges VI. Téléphoner à 2374.

A LOUER : grandes chambres, double et simple, meublées et chauffées avec radiateurs. Usage bain et téléphone. Endroit tranquille, conviendrait pour étudiants ou employés de bureau. S'adresser à 108, avenue de la Cathédrale, tél. 3219.

CHAMBRE ET PENSION. Eau chaude et froide, usage chambre de bain et téléphone. 109 St-Laurent, en face du Colisée, tél. 5387.

CHAMBRE ET PENSION, véritble chez-soi, avec commodités modernes, située au centre la ville à 62B, Evêché, tél. 4272.

CHAMBRE ET PENSION. S'adresser à 10, avenue Bellavance, ou éléphoner à 3103.

A LOUER : belles chambres à $15.00 chacune par mois. S'adresser à 25, rue Lavoie, 2e étage, ou téléphoner à 2781.

A LOUER : deux pièces chauffées, meublées, si désiré, eau chaude et électricité fournies, convenant pour monsieur ou couple sans enfant. Libre immédiatement. Téléphoner à 2053.

Logements

A LOUER : logements neufs de 4 à 5 pièces. S'adresser à Mme Arthur Pelletier, 87 de l'Evêché, tél. 3201.

A LOUER : chambre et cuisine meublées, conviendrait pour couple sans enfant ou deux jeunes filles. Pour informations, s'adresser à 108 de la Cathédrale, tél. 3219.

A LOUER : deux pièces chauffées, éclairées, eau chaude, usage téléphone. S'adresser à 110, 2e rue, tél. 2439.

A LOUER : logement de 4 pièces plus salle de bain situé à 1 est de l'Evêché. S'adresser à Donat Charest.

A LOUER : logement situé rue Fraser à Matane. Libre le 9 juillet. S'adresser à Henri Jacob, Rimouski.

A LOUER : logement de 9 pièces, chambre de bain, eau chaude, située à Sacré-Coeur sur la route nationale, voisin (sud) de la ferme des SS. de la Charité. Libre le 1er août. Téléphoner à 2848, René Turcotte, prop., résidence voisine.

A LOUER : logement libre immédiatement. S'adresser à 25, rue Léonard, Rimouski.

A LOUER : logement de 4 pièces. S'adresser à 125, rue Notre-Dame, tél. 3102.

A LOUER: appartements de 3 pièces, chauffés, éclairés, service du téléphone et chambre de bain. Près de l'hôpital à 11 rue St-André, tél. 4301.

A LOUER : maison située rue St-Germain, 7 pièces plus salle de bain complète. Libre le 1er juillet. S'adresser à Moïse Sénéchal, 449 St-Germain, tél. 4522.

A LOUER : logement de 4 pièces plus chambre de bain situé sur la rue de la Cathédrale. S'adresser à 122, 3e rue, Rimouski.

A LOUER : petit logement, meublé ou non. Pour couple sans enfant. S'adresser à 67, rue Ouellet, ou téléphoner à 4537.

A LOUER : grand chalet meublé, électricité, eau, toilette. Confort d'un logement. Situé à un mille de la ville de Rimouski. Service de livraison. S'adresser par téléphone à 3662, Rimouski.

A VENDRE

Rue St-Paul, maison 30 x 40, 2 étages, système de chauffage (eau chaude) cave en ciment, dans le centre de la ville et des affaires, terrain 35 x 48 payé.

Rue Hudon, maison 30 x 25, 1 étage 1/2, terrain 50 x 100, cave en ciment.

Rue Ste-Thérèse, maison 30 x 40, 2 étages, 2 logements, 8 ppts chacun, système de chauffage à l'huile, (eau chaude) cave en ciment, terrain 50 x 90 payé, dans le centre de la ville.

Rue Duchesne, maison 28x38, 2 étages, 2 logements, système de chauffage à l'huile, cave en ciment, garage, terrain 60 x 90 payé. Bonnes conditions.

Rue Drapeau, maison de 26 x 28, 2 étages, 1 logement, terrain 96 x 92 payé, coin de rue, bonnes conditions.

Boulevard Jessop, maison (Bungalow) 52 x 30, 8 appartements, système de chauffage à l'huile, foyer, cave en ciment, terrain 73 x 100 payé. prêt provincial.

Rue St-Jacques, maison de 30 x 30, 2 étages, cave en ciment, finie en amiante, beau site, terrain 60 x 90 payé.

Rimouski, 3ième rue, maison (bungalow) 30 x 42, 7 appartements, finie imitation amiante, cave en ciment, terrain 60 x 90.

Rue St-Germain Ouest, maison de 28 x 37, 1 étage 1/2, cave en ciment de 8 pieds, 8 appartements, 220 volts, terrain 75 x 130 payé. Maison libre à l'acheteur.

Boulevard Jessop, Maison (Bungalow) de 32 x 34, terrain 60 x 90, cave en ciment, 7 appartements avec chambre de bain, prêt provincial.

Rue St-François, maison de 28 x 32, 2 étages, 2 logements, $40.00 chaque logement, terrain 100 x 108. Bonnes conditions.

Rue St-Pierre-Est, maison de 2 étages 2 logements, 28 x 28, hangar, 12 x 16, terrain 60 x 100, conditions.

Maison de chambres, rue de l'Evêché, dans le centre de la ville.

Rue St-Germain, 3 terrains, partie commerciale, dont l'un à 90 x 300.

Rue St-Robert, maison 26 x 29, 2 étages, 2 logements de $35.00 chacun, terrain 45 x 105, bonnes conditions.

Coin des rues Ouellet et Ste-Cécile, maison (Duplex) 35 x 29, 2 logements, $45.00 chacun, cave en ciment, terrain 85 x 50 payé.

Paroisse St-Robert, rue Dubé, maison (Bungalow) 28 x 38, 7 appartements, cave en ciment, système chauffage, terrain 62 x 114.

Rue de l'église, maison 22 x 20, 1 étage 1/2, imitation de brique, solarium, hangar 14 x 17, terrain 25 x 45 et 130. Comptant : $2,000.00 à $2,500.00, balance $25.00 par moies, sans intérêt.

Luceville, maison de 30 x 40, 1 étage 1/2, cave en ciment, système de chauffage à l'huile, air chaur, terrain 60 x 125, bonnes conditions, 11 appts.

CHALETS

A St-Fabien-sur-mer, à Bic, Sacré-Coeur (Rocher Blanc), près du transmetteur à Sacré-Coeur Pointe-au-Père, Ste-Luce-sur-mer.

COMMERCES

Magasin de pièces d'automobile, en opération situé dans le centre de la Ville, loyer raisonnable, bail à long terme.

Magasin de ferronnerie , en opération, situé en la Ville de Rimouski, bonnes conditions.

Garage, outillage, et entrepôt situés en la Ville de Rimouski.

TERRES

2 terres, l'une est à St-Anaclet, l'autre à Pointe-au-Père.

Plusieurs autres occasions non mentionnées vous sont offertes.

Jacques Martin
ENR.
Courtier en immeubles
140 de la Cathédrale Tél : 2426

ON DEMANDE

MAISONS DEMANDEES

pour clients dans tous les quartiers de la ville. Aussi postes de commerce. Paierai comptant. Jacques Martin Enr., tél. 2426, Rimouski.

ON DEMANDE un logement de 5 pièces pour couple. S'adresser à 4137.

ON DEMANDE une bonne pour 2 personnes. Téléphoner à 2781.

ON DEMANDE un logement de 5 à 6 pièces. Bas si possible. Centre de la ville de préférence. S'adresser par téléphone entre 5 et 8 heures p.m., au numéro 2251, chambre 201.

ON DEMANDE une bonne pour travail dans une maison privée de Rimouski. S'adresser à Mme R. Raboin, 6 Ste-Marie, tél. 2401.

ON DEMANDE une servante pour famille de 3 grandes personnes. S'adresser à 380, rue St-Germain, tél. 4417, Rimouski.

Divers

GAGNEZ $15 ou $20 par jour. Apprenez la mécanique, gazoline et Diesel, ou la soudure au gaz et l'électricité. Conditions d'étude et de paiement faciles. S'adresser à l'Aviseur Educationnel, C. P. 409, Amqui, comté de Matapédia, P. Q.

PETITES ANNONCES

ATTENTION, BUCHERONS. M. Charles Rioux, propriétaire de l'hôtel Rioux, de St-Jean de Dieu, comté de Rivière-du-Loup, annonce qu'il est toujours vendeur autorisé des scies mécaniques Homelite 3½ forces, 4 forces, 5½ forces, ainsi que toutes les pièces de rechange. Conditions faciles de paiement si désiré. Il vend aussi les chaînes pour toutes les marques de scies: Homelite, McCullouch, etc.

EMPLOI DEMANDE: jeune homme pouvant prendre charge de comptabilité et correspondance demande emploi à temps partiel. Téléphoner le soir après 7 heures à 3273.

HOROSCOPE — Une vieille indienne peut vous dire par votre écriture votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Bailly, Indian Reserve, Pointe-Bleue, Lac St-Jean, P.Q.

AUBAINE! Meubles neufs ou usagés. Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères CHERRIER, 1 rue Rouleau, angle St-Germain, tél: 4373.

COUPONS

ATTENTION, MESDAMES! De réelles aubaines et des prix exceptionnellement bas vous attendent au Magasin du Coupon, 83 rue St-Robert, tél: 3277. Mme E. Alain, prop. Rimouski.

AU CAFE POPULAIRE. ABANDON DES AFFAIRES. ATTENTION! Restaurant à vendre au complet à prix raisonnable. Avec préférence d'avoir local. Cause de vente: santé. S'adresser à 66, Evêché, tél. 2169.

AMATEURS DE POISSONS! Procurez-vous de jolis poissons tropicaux et dorés ainsi qu'aquariums, plantes, sable, nourriture, limaces, etc., chez Antonin Fournier, tél. 397, Luceville.

A LOUER: 4 pièces au 2e étage. S'adresser par téléphone à 2708.

AYEZ UN AVENIR BRILLANT. TOUT LE MONDE MANGE DE LA CREME GLACEE. Vous pouvez être propriétaire de votre propre commerce de crème glacée, gros profits assurés. Pas de lavage de vaisselle, pas besoin d'aide ni d'expérience. Mille mots n'en diraient pas plus. C'est une chance inespérée. Petit capital nécessaire. Pour informations écrire à KEN-MAR CO. Ltd, 1231, rue Ste-Catherine ouest, Montréal, Qué.

CHALET A LOUER

Chalet meublé, électricité, eau courante, téléphone, situé à la plage de Baie-Rose, Bic. S'adresser au **SERVICE LAVOIE & BOUCHER,** tél. 3554 ou 2243

COURS DE VACANCES

1 heure par jour.
Téléphoner à 3369,
l'avant-midi.

LECTEURS BILINGUES

Le livre "VISION OF MURDER" est actuellement en vente à la Pharmacie Langis, rue St-Germain, Rimouski.

▲▲▲▲▲▲

BUREAUX
A LOUER

rue St-Germain, centre des affaires, prêts immédiatement. S'adresser à 228, St-Germain, Rimouski, tél. 3471.

REPARATIONS EN GENERAL

Constructions et réparations de maisons, posage de tuiles et prélarts. S'adresser à M. A. Lebouthillier, 111, 3e rue du Camp, Rimouski.

JEUNE HOMME! JEUNE FILLE! Pourquoi vous ennuyer? Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous. Nous avons les photos. Inclure 10c en timbres. Cercle Social Psychologique Enr., C. P. 213, St-Hyacinthe, P. Q

Paul Dionne
Décoration d'intérieur
Rembourrage
Draperies
ATELIER: 1-A St-Paul,
Tél: 3380
RESIDENCE: 36 St-Pierre,
Tél: 2481

AVIS

"LA PRESSE"

Nouveau téléphone **3580**

N'oubliez pas que l'abonnement à la Presse, édition quotidienne, ne vous coûte que $6.00 par année. Adressez-vous à Jean-Yves Parent, tél. 3580, C. P. 621, Rimouski.

Maternité licenciée
NOTRE-DAME DU ROSAIRE
Colette Julien, g.m.e., prop.
157 rue Aubin Tél. 280-w
MONT-JOLI
Salle d'obstétrique moderne. Médecin au choix des patientes. Magnies d'assurance.

CHICOUTIMI

Electricité municipalisée — Chicoutimi assumera la distribution de l'électricité dans ses limites. Voilà le projet bien arrêté qui ressort d'une séance du comité constitué en vue de l'étude approfondie de ce problème.

S.A. ST-AMAND
TECHNICIEN PROFESSIONNEL
DESSINS INDUSTRIELS
DE MÉCANIQUE ET D'INVENTIONS.
CONSEILS TECHNIQUES
17, RUE TANGUAY TÉL. 3479
RIMOUSKI, P. Q.

Sténo-dactylo bilingue demandée

Salaire de $125.00 à $175.00 par mois selon expérience et connaissances. Devra être bilingue et pouvoir travailler avec dactaphone. Pas moins de deux ans d'expérience dans un bureau. Inutile de faire application sans l'expérience voulue et références.

BEAUDET & CIE LTEE
MONT-JOLI, - - Téléphone: 318

NOUVEL AUTEUR



M. J.-Maurice Brillant, notre concitoyen, a écrit un livre qui vient de paraître à New-York et qui a pour titre "Vision of Murder".

C'est un roman policier qui renferme une des grandes aventures de nos jours. C'est une histoire frémissante, dramatique, passionnante et inoubliable. C'est un ouvrage de l'esprit qui captive notre imagination à chaque page que nous lisons. Simple et un peu brutal, c'est le mélodrame authentique de la scène des grandes villes.

Le livre est impressionnant par l'instinct dramatique et le discernement de l'auteur. On y trouve une abondance d'action et une abondance de jeu mental qui lui donne une grande beauté. Le style est clair, précis et convaincant.

Le livre est publié par Comet Press Books Inc., une firme de New-York, dont l'éditeur a dit beaucoup de bien du roman. Il est actuellement en vente dans les librairies des Etats-Unis et du Canada, et il le sera bientôt en Angleterre. Letirage de la première édition est de 240,000 copies.

Les premières critiques littéraires officielles qui sont parvenues à l'éditeur sont des marques tangibles d'admiration pour le roman. Nous espérons que l'auteur ne se contentera pas de cet extraordinaire et éclatant succès littéraire.

GARAGE A VENDRE

Pour cause de maladie, un garage public avec outillage complet, situé à N.-D. du Sacré-Coeur. Avec ou sans résidence sur terrain de 150 x 200, sur la route nationale à l'entrée ouest de la ville de Rimouski. S'adresser à Philippe Lavoie, tél. 4956. Sacré-Coeur





MONTRES
Pour hommes
dames et
jeunes filles

BIJOUX D'ETE

Visitez notre comptoir de bijoux d'été à .95

ASSURANCES contre la perte, le feu, le vol et dommages de toutes sorte, sur tous nos montres et bijoux.

E. GAGNON
258, rue St-Germain, - RIMOUSKI - Tél: 5232

A CEUX QUI DESIRENT SE BATIR
à très bon compte

M. Gérard Lavoie, manufacturier de portes et chassis, de Luceville, est en mesure de vous fournir tous les matériaux de construction dont vous pouvez avoir besoin. Chacun sait qu'il y a avantage d'acheter directement du manufacturier. Venez donc consulter nos listes de prix et vous vous rendrez compte que nous sommes en mesure de défier toute concurrence et que chez-nous la protection du client compte avant tout.
GERARD LAVOIE, LUCEVILLE, Tél. 226.

Que ce soit pour l'achat ou la vente d'une propriété, d'un commerce, d'une terre, d'un terrain ou de rente de terrain, aussi propriétés et commerces demandés; adressez-vous toujours à

JACQUES MARTIN ENR.
Courtier en immeuble
Membre et directeur de la Corporation des courtiers en immeubles de la Province de Québec
140, Avenue de la Cathédrale, - Tél: 2426.
RIMOUSKI.

A VENDRE

Maison de 4 logements, située sur la rue St-Pierre, en la Ville de Rimouski, de 56 x 33, 3 étages, finie plâtre à l'intérieur, brique à l'extérieur, 8 appartements chaque logements, système de chauffage à l'huile (eau chaude), terrain 60 x 300 payé, revenu $3,450.00 par année.
JACQUES MARTIN ENR.
COURTIER EN IMMEUBLES
140, de la Cathédrale, - Téléphone: 2426.
RIMOUSKI.

A VENDRE
Hôtel licencié

Située dans la ville d'Amqui, Comté de Matapédia, très bon poste d'affaires, grandeur 80 x 45, 2 étages, 25 chambres meublées, système de chauffage, (eau chaude), 2 grills, salles d'échantillons en plus 10 cabines doubles (21 lits) meublées, chauffées, sur le bord de la rivière, parking pour 20 autos, terrain 100 x 175 environ, bonnes conditions, cause de vente: SANTE

JACQUES MARTIN, Enr.
140, Ave de la Cathédrale, Rimouski.

Restauration d'écoles à Ste-Odile

A la dernière séance de la Commission scolaire de Ste-Odile, on a décidé de faire subir d'importantes réparations à deux écoles de la paroisse, soit celles des arrondissements 2 et 3. M. Lucien Dumas, i.é., était présent à cette séance et il a fait la revue des plans qui transformeront ces écoles, vieilles de vingt années, en de modernes constructions. Des soumissions seront demandées sous peu et les travaux seront effectués durant les vacances afin que les écoles en question puissent être ouvertes pour la nouvelle année scolaire.

L'aqueduc en construction.— La population de Ste-Odile accepte sans maugréer le mauvais état des rues qui est accasionné par le creusage fait actuellement pour l'enfouissage des tuyaux d'amenée du nouvel aqueduc et de l'égout. On espère que lesdits travaux seront terminés d'ici deux mois.

TRINITE DES MONTS

Va-et-vient.— M. et Mme Omer Malenfant étaient de passage à Québec, dernièrement, à l'occasion du décès de leur belle-soeur, Mme Philippe Malenfant, de Lévis.

—M. Georges Thibault est en promenade dans sa famille pour quelques jours.

LES DERNIERS ORDONNES



Le groupe entourant S. E. Mgr C.-E. Parent, au salon de l'archevêché de Rimouski, compte dix nouveaup prêtres ordonnés les 12 et 13 juin. Ce sont, de gauche à droite, MM. les abbés Nive Voisine, N.-D. du Lac; Paul-Emile Michaud, Rimouski, Robert St-Pierre, Lac-au-Saumon, Gaétan Brillant, St-Fabien, Charles-Borromée Banville, Saint-Yves, Paul Desjardins, Trois-Pistoles (futur prêtre), Son Exc. Mgr l'Archevêque, MM. les abbés Gilles Beauchemin, de Québec, Jean-Guy Nadeau, de Ste-Rose du Dégelis, Paul Letendre, de Québec, Jean Drapeau, de Rimouski, et Gilles Roy, de St-Arsène.

Bienvenue aux étudiants des cours d'été de Trois-Pistoles

Il nous fait plaisir de souhaiter la plus cordiale bienvenue au personnel enseignant des cours d'été ainsi qu'à tous les étudiants qui, cette année encore, viendront s'instruire de notre langue et partager notre vie durant une partie de la saison estivale.

Si nous voulons nous pénétrer mieux de l'idée magnifique qui a présidé aux assises des cours d'été à Trois-Pistoles, je crois que nous nous devons de jeter un bref regard vers le passé et de nous reporter à près de 30 ans en arrière. Disons tout de suite que c'est à la trilogie remarquable des Drs Sherwood Fox, Jenkin et Bassett que nous devons la transformation d'un rêve en une vivante et heureuse réalité. En 1933, les Drs Jenkin et Bassett posaient les premiers jalons et concrétisaient en quelque sorte les espoirs du Dr Fox de voir deux éléments forts se développer côte à côte. "Lorsque chaque peuple connaîtra véritablement l'autre, disait le Dr Fox dans un discours qu'il prononça à Trois-Pistoles en 1936, c'est-à-dire lorsqu'il connaîtra la profondeur de la vie, l'essence de l'âme de l'autre et ses instincts, l'harmonie dans l'unité d'action viendra d'elle-même".

Au début, seuls les cours de français figuraient sur la liste des cours et depuis quelques années, l'enseignement de la peinture, sous la direction d'artistes reconnus, est venu s'ajouter à l'étude des langues proprement dite.

L'initiative de l'Université Western en fut donc une très heureuse puisqu'elle permet à nos jeunes de se vulgariser avec la langue de deux peuples voisins, de favoriser l'échange interprovincial et de cimenter en quelque sorte les sentiments qui doivent nous unir à nos frères de l'Ontario, et Trois-Pistoles jouissait du site tout à fait approprié pour rendre plus agréable encore le séjour parmi nous d'étudiants en vacance.

Cette année, nous désirons, entre les étudiants étrangers et tous nos citoyens, une collaboration plus étroite encore et nous assurons à tous notre plus entier dévouement comme la plus cordiale bienvenue.

Marc MARTIN

LA SOUSCRIPTION AUX LOISIRS ST-GERMAIN

(2e liste)

Syndicat Catholique des Métiers de la Construction de Rimouski, Inc.	$100.00
Lauzier et Fils. Antoine Dumais	100.00
Syndicat de Rimouski, M. Réal Morault	500.00
Spécialités du Golfe, M. Gaston Bélanger	500.00
Michaud Enr., Monsieur Adrien Michaud	250.00
Au Bleu de Roi, Monsieur Gervais Gagné	50.00
Rimouski Dry Kyln, Monsieur J. M. Leblanc	100.00
Mademioselle Thérèse Gagnon	30.00
Mademoiselle Marguerite Gagnon	45.00
Magasin Gagnon, Madame Raymonde Gagnon.	75.00
Le Foyer du Textile, Monsieur Paul Desrosiers	100.00
Docteur Marc Blanchet	500.00
Price Brothers	300.00
Au Parisien, Madame L. Rioux	10.00
Soucy Automobiles Ltd	500.00
Monsieur J. Adéodat Drapeau, assurances	150.00
Hôtel du Boulevard Enr., Monsieur E. Ouellet	50.00
Basse-Cour Moderne, Monsieur J. R. Parent	25.00
Mercerie du Chic, Monsieur J. A. Levesque	200.00
St-Pierre Enr., Monsieur Arthur St-Pierre	500.00
Monsieur Arthur St-Onge, avocat	100.00
Société St-Jean-Baptiste	500.00
Auditorium de Rimouski	500.00
Cie d'Entreprise O. K. Chipcore, M. L. Ouellet	1,000.00
Club Rotary	500.00
Pharmacie Morault	300.00
Irving Oil.	250.00
Monsieur Raoul Pinault	250.00
Monsieur J. E. Mailloux Ltée, Rimouski	75.00
Association des Vétérans	1,000.00
Ecole des Parents	100.00
Chambre de Commerce des Jeunes	25.00
Monsieur Chs Omer Bérubé	250.00
Anselme Côté et Fils, Elzéar	1,000.00
TOTAL de la semaine dernière	$33005.00
TOTAL au 26 juin	$42,940.00



Câble téléphonique transatlantique

Une maison anglaise, W. T. Henley's Telegraph Works Company, Ltd, a reçu la commande relative à la liaison terrestre vitale à travers Terre-Neuve pour le câble téléphonique transatlantique, ce si important projet anglo-américano-canadien. L'annonce en a été faite par sir John Dalton, président de la maison, à la réunion annuelle tenue à Londres.

Le câble sera du type coaxial polythène; il réunira le câble sous-marin sous l'Atlantique à d'autres câbles sous-marins entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse.

Une fois terminé, le câble portera 36 conversations téléphoniques simultanées et remplacera le système radiotéléphonique actuel. L'entreprise dans son ensemble entraînera une dépense de 12 millions et demi de livres sterling (35 millions de dollars).

Une autre maison anglaise, Submarine Cable, Ltd, a déjà reçu un contrat à l'égard d'environ les neuf-dixièmes du premier de deux câbles sous-marins, commande de 2 millions de livres sterling ($5,600,000).

Voyagez MAINTENANT avec toute votre famille

Notre NOUVEAU TARIF pour FAMILLE VOUS FERA RÉALISER D'IMPORTANTES ÉCONOMIES



Vous payez le prix du billet aller-retour.	Pour l'aller et le retour votre femme ne paie que le prix d'un billet simple.	Les enfants entre 5 et 12 ans ne paient que la moitié du prix d'un billet simple. Les enfants de moins de 5 ans voyagent gratuitement.	Les enfants de plus de 12 ans et de moins de 22, paient le prix d'un billet simple.

Exemples: aller-retour Montréal - Vancouver - Victoria et Seattle

Famille de 4 personnes	Voitures ordinaires	Somme économisée	Famille de 2 personnes	Voitures ordinaires	Somme économisée
PÈRE, MÈRE, FILLE (18 ans), GARÇON (8 ans)	$325.20	$123.85	HOMME, FEMME	$207.05	$49.55

Renseignez-vous sur notre tarif pour famille: première classe et classe "touriste".

- En vigueur du 1er juin au 30 septembre.
- Faculté d'arrêts en cours de route.
- Long délai de validité pour le billet de retour.
- Transport gratuit des bagages jusqu'à concurrence de 300 lbs.
- Vous pouvez bénéficier de ce Tarif pour Famille si vous voyagez entre l'est et l'ouest du Canada; entre le Canada et le centre et l'ouest des Etats-Unis; entre l'ouest du Canada et l'est des Etats-Unis.
- Départs: lundi, mardi et mercredi.

Pour locations et tous renseignements, adressez-vous à un agent du Canadien National. Ecrivez-lui ou téléphonez-lui.

CANADIEN NATIONAL



CADEAU, AVEC HOMMAGE — De Hollande, le pays des tulipes, proviennet 50,000 tulipes présentées au peuple du Canada, à l'occasion du second festival national annuel des tulipes au Canada. Poussant dans la capitale du Canada comme un tapis multicolore d'un rare attrait, les tulipes expédiées par les Producteurs de Bulbes Assorties, de Hollande, sont dénommées Niphetos, Winter Gold, The Bishop, Firebird, Uncle Tom, Princess Margaret, Blaic Parrot, Smiling Queen, Eros, Painted Lady, et plusieurs autres noms fascinants. Malak, photographe bien connu d'Ottawa, qui prit cette photographie récemment, revint de Hollande où il photographie les splendides champs de tulipes et se rendit compte que les Hollandais sont très amicaux envers les Canadiens et cela avec une profonde gratitude pour la part des Canadiens dans la libération des Pays-Bas.

Le nouveau programme canadien d'allocations aux invalides

Allocations aux invalides

Je voudrais vous entretenir de l'importante addition que nous venons de faire au réseau de nos services de bien-être social au Canada. Il y a quelques semaines, le Parlement approuvait en dernière lecture un projet de loi qui inaugure, pour la première fois dans notre histoire, un système national d'allocations aux invalides.

En vertu de ce projet de loi, le Gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, pourvoira des allocations d'un maximum de $40.00 par mois aux personnes nécessiteuses, âgées de 18 ans et plus, qui sont invalides d'une façon totale et permanente, sous réserve de certaines épreuves d'admissibilité, d'ordre financier et médical.

Si toutes les provinces acceptent ce programme, de 25,000 à 30,000 Canadiens invalides, estime-t-on, bénéficieront de la loi. Le coût total du programme s'élèvera à 16 millions de dollars par année, dont le Gouvernement fédéral paiera la moitié.

Cela représente une addition significative aux dépenses que fait le Canada au titre de la santé et du bien-être, dépenses qui **ont presque** quintuplé au cours des quinze dernières années, soit de 340 millions en 1939 à 1,600 millions de dollars aujourd'hui. **Mais, en même temps, nous avons constamment maintenu un équilibre prudent et raisonné entre les besoins sociaux de notre population et la capacité de notre nation à supporter chaque nouveau fardeau.**

Actualité de cette mesure

Ce nouveau programme d'allocations aux invalides est important pour deux raisons : non seulement apportera-t-il le confort et la sécurité nécessaires à un groupe méritoire de déshérités qui inspirent de l'intérêt et de la sympathie à tous les Canadiens; mais il révèle une fois de plus l'instinct de progrès qui inspire, depuis des années, la politique sociale du parti libéral.

Le lourd fardeau de l'invalidité

Je suis sûr que la plupart de mes auditeurs ont eu, soit dans le cercle de leur propre famille, soit dans celui de leurs amis et connaissances, quelque expérience personnelle qui les a mis au courant de la terrible tragédie que l'infirmité ou l'invalidité infligent à ceux qui en sont victimes et aux membres de leurs familles. Assurément, nous connaissons tous personnellement des familles qui, pendant des années et sans broncher, ont porté le lourd fardeau que représentent le soin et le maintien d'une personne de la famille qui est invalide : père ou mère; frère ou soeur; mari ou épouse.

Dans des milliers de foyers du pays, des familles canadiennes continuent, de jour en jour, de porter cette lourde charge. La plupart d'entre elles le font sans se plaindre. Seuls ceux qui ont vécu en contact quotidien avec tant de détresse et tant d'impuissance sont en mesure de comprendre tout l'effort physique, financier et mental que cela impose non seulement à l'invalide lui-même, mais aussi à tous les membres de la famille.

Voir un jeune enfant infirme devenir un invalide impuissant — sans aucun espoir que la science médicale puisse jamais lui restaurer la santé et la force — c'est là, pour les parents angoissés, une sorte de torture mentale que personne ne peut partager avec eux ni vraiment comprendre complètement. Voir un jeune homme ou une jeune femme, dans toute la vigueur de la jeunesse, frappés soudainement par quelque navrante infirmité, c'est là une tragédie dont le poids ne pourra jamais être complètement soustrait aux épaules des familles frappées par ce malheur.

Si nous sommes impuissants à atténuer la tension mentale ou à aider à partager le fardeau matériel des soins, nous pouvons au moins faire quelque chose pour soulager la détresse financière qui provient du manque à gagner, pour aider à porter les charges financières supplémentaires que représente l'invalidité, pour soulager la pauvreté des foyers où la misère vient alourdir le fardeau d'une invalidité totale et permanente.

Quand ce nouveau programme d'allocations aux invalides entrera en vigueur, il apportera une mesure de secours financier, une mesure bienvenue, à des milliers de personnes, à des milliers de familles harassées, bouleversées et accablées, affaissées sous le poids constant des soins à donner, jour et nuit, à un être cher et impuissant.

Les libéraux à l'avant-garde du progrès soical

Au Canada, on fait déjà beaucoup pour répondre aux besoins sociaux et économiques des personnes que la maladie ou un accident a rendues invalides. Des dispositions sont déjà prises dans l'intérêt de la grande partie de nos citoyens invalides, grâce à, **la sécurité de la vieillesse,** à **l'assistance-vieillesse,** aux **pensions de guerre,** aux **allocations aux anciens combattants,** aux **allocations de cécité,** ainsi qu'aux **lois sur les mères nécessiteuses, sur les veuves** et sur **les accidents du travail. Il est certes significatif que chaque grande mesure fédérale de bien-être social, appartenant à cette catégorie, ait été présentée par un gouvernement libéral.**

En plus de ce qui a été fait pour aider à satisfaire les besoins économiques des désavantagés et des invalides, on a pris des mesures afin de développer des services de réadaptation qui aident à restaurer aux invalides le plus possible de leur aptitude à être employés et à se rendre utiles.

Vendredi le 2 courant

GRAND SPECIAL

Au Bon Goût Enr

Une grande quantité de

BEAUX

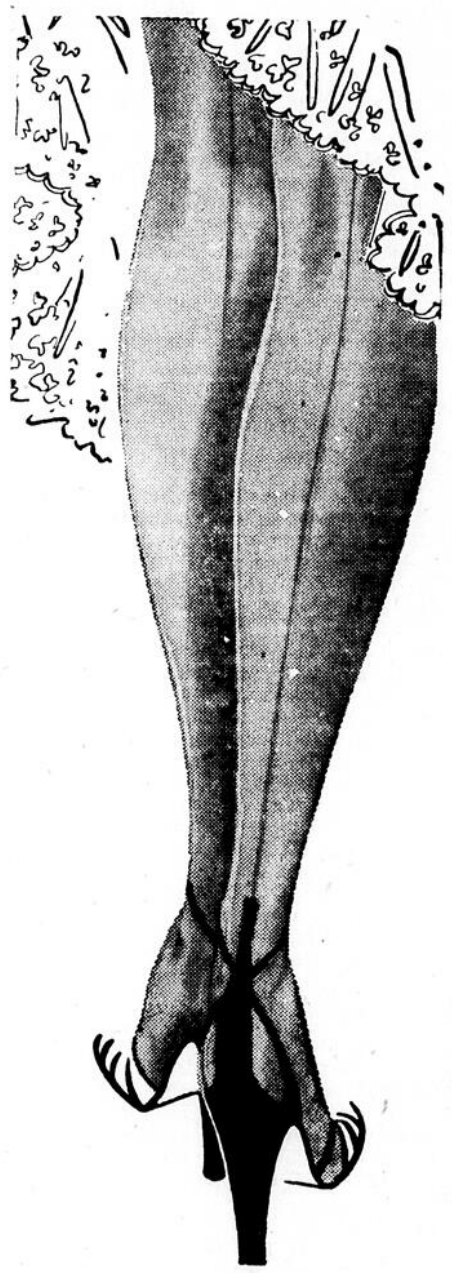
BAS NYLON

tous parfaits

DANS LES MEILLEURES MARQUES ET DANS LES PLUS NOUVELLES TEINTES, VALANT JUSQU'A $1.95,

OFFERTS A

$1.00



Pour une journée seulement

SOIT LE 2 JUILLET

C'est à titre d'encouragement à notre nombreuse clientèle, que nous vous offrons cette aubaine vraiment exceptionnelle.

Donc, mesdames et mesdemoiselles, ne manquez pas de venir en profiter, vendredi.

Au Bon Goût Enr

MLLE. PATRICIA DUMONT, Prop.

246 St-Germain, - RIMOUSKI - Téléphone : 2468

Mariage Casgrain-Bérard à la cathédrale



Samedi matin, à onze heures, en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, avait lieu le mariage de Mlle Michelle Casgrain, fille de l'hon. et de Mme Perrault Casgrain, avec le docteur Michel Bérard, fils de M. et Mme Jean-J. Bérard, de Notre-Dame-de-Grâce. M. l'abbé René Adam, de Québec, donna la bénédiction nuptiale et pendant la messe un programme de chant fut exécuté par Mme Jacqueline Morency, de Québec. M. le chanoine Fortin touchait l'orgue. Pivoines et glaïeuls blancs et roses avaient été disposés à profusion dans le sanctuaire et la nef. Me Philippe Casgrain et M. André Casgrain, frères de la mariée, ainsi que M. Pierre Bernardin et le docteur Armand Caumartin plaçaient les invités.

Parmi les invités de l'extérieur qui assistaient au mariage, mentionnons: Mme Louis-S. St-Laurent, épouse du premier ministre du Canada, l'hon. Louis-S. St-Laurent; M. et Mme Maurice Ollivier, l'hon. juge Robert Taschereau, de la Cour Suprême, d'Ottawa; M. George-C. Marler, M.A.L., et Mme Marler, le Dr C. A. Kirkland, M.A.L., et Mme Kirkland, le Dr et Mme Jean Saucier, M. Pierre Saucier, Mlle Marie Saucier, Mme W. R. Watson, Mme Louis Gélinas, M. et Mme Louis Gélinas, M. et Mme Maurice Bernardin, Mlle Marie-Claire Kirkland-Casgrain, le Dr et Mme Prudhomme St-Germain, M. et Mme François Mercier, M. et Mme Georges Zylinski, Mlle Jacqueline Tarte, Mlle Grace Powell, Mlle Yvette Dussault, M. Ste-Foye Moisan, M. et Mme Gérard Perrault, de Montréal; Mme Maurice Werthein, de New-York; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province de Québec, et Mme Rivard, Mme René Adam, Mlle Jeanne Prince, Mme Gérard Guay, M. et Mme Charles-M. Boissonneault, M. Roger Daveluy, M. et Mme G.-A. Beaudry, M. et Mme Philippe Rousseau, Mme Paul Taschereau, M. le juge Gérard Simard, M. et Mme A. F. Cannon, la comtesse Ugo Ferretti, Mme W. A. Janitch, Mlle Gabrielle Pinault, de Québec; l'hon. juge Léon Casgrain et Mme Casgrain, M. et Mme L.-P. Lizotte, de Rivière-du-Loup; le colonel Raoul Fafard, O.B.E., de Matane.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe d'inspiration médiévale de faille bleutée à encolure montante et dont l'ampleur de la jupe formait longue traîne, un voile de tulle illusion drapée à la madone et retenu sous un petit bandeau et comme unique bijou, un collier de perles, cadeau de la mère du marié. Sa gerbe était composée de stéphanotis. M. Bérard était le témoin de son fils. Mlle Louise Casgrain, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de faille bleu océan, à jupe volumineuse, corsage orné d'un noeud de velours aigue-marine et d'une capelette en forme de coquille; un noeud de velours dans les cheveux et un bouquet de boutons de roses. M. André Bérard, frère du marié, était garçon d'honneur.

Mme Casgrain, mère de la mariée, portait une création de surah imprimé gris et blanc, un manteau de taffetas gris, un chapeau de paille italienne blanche, des accessoires blancs et au corsage, une touffe d'oeillets blancs. Mme Bérard, mère du marié, portait une robe de crêpe bleu Paris, un chapeau de pétales de chiffon français de même teinte, des accessoires noirs et des roses jaunes piquées à son réticule. Après une réception à l'hôtel Saint-Louis où les salons étaient décorés de fleurs d'été, le docteur et Mme Bérard partirent pour l'Ile du Prince-Edouard. Pour voyager, Mme Bérard portait une robe de shantung crevette, un manteau de soie ottomane marine, des accessoires de même ton et un camélia à l'épaule.

Lauréate en composition

Mlle Lise St-Pierre, élève de 9e année de Ste-Odile, s'est classée première dans un concours de composition organisé par le Conseil des Magasins Coopératifs. Mlle St-Pierre est la fille du président de "La Bonne Entente", coopérative de consommation de Ste-Odile, et l'élève de Mlle Gisèle St-Pierre, institutrice de la paroisse.

A NOS CORRESPONDANTS

Les récompenses hebdomadaires de juin ont été décernées respectivement à nos courriéristes de Lac-Humqui, St-Jean de Cherbourg, Lac-au-Saumon et Ste-Marguerite.

REMERCIEMENTS

Les autorités de l'hôpital St-Joseph de Rimouski remercient bien cordialement tous ceux qui ont contribué de quelque manière au succès de la cérémonie de bénédiction du nouvel hôpital.

Soumissions demandées

On demande des soumissions pour la restauration des écoles des 2e et 3e rangs, à Ste-Odile-sur-Rimouski. Elles seront reçues jusqu'au mercredi 7 juillet au bureau du secrétaire-trésorier, M. Marc Lavoie.

Un chèque accepté couvrant 10 p.c. de la soumission devra accompagner chaque soumission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Marc LAVOIE,
114, rue Tessier,
Ste-Odile.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. ALFRED MERCIER, A AMQUI

Le service anniversaire de M. Alfred Mercier sera chanté en l'église d'Amqui, le 10 juillet, à 8h30. Parents et amis sont priés d'y assister.

ECHOS MONDAINS

— M. Léopold Langlois, adjoint parlementaire du ministre du Transport à Ottawa et député de Gaspé, était à Rimouski hier.

— Mme (Dr) J.-A. Dubé est de retour d'un bref voyage à Québec.

— M. et Mme Eugène Gagné, de Québec, ainsi que le Dr et Mme Prudhomme St-Germain, de Montréal, étaient à Rimouski, samedi dernier, pour assister au mariage Bérard-Casgrain.

— MM. Gérard Fournier et Ed. Paulin se sont rendus à Ottawa, pour affaires, cette semaine.

— M. et Mme Olivier Lefebvre, d'Ottawa, sont en promenade à Rimouski chez M. Germain Côté et Mlle Gaby Bernier, soeur de Mme Lefebvre.

— M. Henri-J. Roy, de Ste-Anne-des-Monts, président de l'Association des Maîtres de Poste, était de passage à Rimouski, mardi.

— M. Gaspard Boucher, député de Restigouche-Madawaska à la Chambre des Communes, a fait un bref voyage à Rimouski, cette semaine.

— Mme Herman Dumais et sa fillette Dorothy, de Woonsocket, R.I., et Mlles Irène et Berthe Couture, de New-York, étaient en visite chez M. J.-A. Couture, cette semaine.

—M. et Mme Paul Bois, de Montréal, étaient en promenade à Rimouski, cette semaine.

— Le Dr J.-Emile Rioux, surintendant de l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts, et Mme Rioux, étaient en notre ville, dimanche, à l'occasion de la bénédiction de l'hôpital St-Joseph. Ils étaient accompagnés de leur jeune fille, Valérie.

— Plus tôt, le Dr Rioux s'était rendu aux funérailles du Dr Antoine Pouliot, de Québec, à titre de président de la Promotion des Etudiants en médecine de 1928 de l'Université Laval.

— Mlles Rolande et Lucette Parent ont passé la semaine en vacances à New-York et Atlantic-City.

— M. et Mme André-Albert Ross étaient à Québec en fin de semaine, à l'occasion du mariage Ross-St-Pierre. Ils ont fait le voyage en compagnie de M. et Mme François Ross, de Sayabec.

— M. Fernand Desrosiers, de Québec, a visité des parents, en notre ville, ces jours derniers, avant de poursuivre son voyage jusqu'à Sayabec.

— M. et Mme Olivier Lefebvre, d'Ottawa, sont actuellement en notre ville.

— M. et Mme Victorien St-Pierre, de Montréal, étaient de passage en notre ville, cette semaine, au cours d'un voyage à Sayabec et Terre-neuve.

— M. André Asselin a passé la fin de semaine à Montréal.

— M. le juge Gérard Simard est retourné à Québec après avoir passé la fin de semaine à Rimouski.

— M. Jean-Paul Lavoie, hôtelier, s'est rendu à Sully, hier.

— M. Eugène Lafrance était en voyage d'affaire à Québec, en fin de semaine.

— M. Mario Lavoie, de Lac-au-Saumon, est en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Zoël Lavoie.

— M. Fernand Gousse est de retour de Montréal où il a fait un séjour d'une quinzaine.

— M. Marc Lebel passe ses vacances l'invité du Poste de taxi Royal.

— Mlle Marthe Bouchard est retournée à Portage Laprairie, Manitoba, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Omer Bouchard.

— M. Louis-Philippe Lamontagne, de Québec, était de passage en notre ville, cette semaine.

— Mme Charles Ringuet, M. Emile Dechamplain et leur nièce, Mlle Louisette Dechamplain, se sont rendus à Montréal, cette semaine.

Baptêmes.— M. et Mme Philippe Leblond (Rolande Langlois), de Rimouski, annoncent la naissance d'un fils, le 26 juin, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, baptisé le lendemain, à la cathédrale, sous les prénoms de Joseph-Alain-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Leblond, de Price; porteuse, Mlle Corinne Leblond, de Rimouski, oncle et tantes de l'enfant.

— Brigitte, enfant de M. et Mme Roland St-Pierre, annonce la naissance de son petit frère, Claude-Michel. Parrain, M. Odilon Vézina; marraine, Mlle Lorraine Vézina, respectivement grand-père et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Richard, cousine de l'enfant.

— M. et Mme Gérard Desrosiers (Alice Guimond), de Price, font part de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Alain-Marie. Parrain et marraine, M. Roméo et Mlle Eliette Desrosiers, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Liliane Desrosiers, institutrice, tante de l'enfant.

— M. et Mme Fernand Proulx font part de la naissance de leur fille, Marie-Gabrielle-Line, le 24 juin, baptisée le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Marceau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Mariette Morneau, cousine.

Râfle.— La pièce murale mise en râfle par Gilles Blais, de Bic, a été gagnée par Mlle Jeannine Isabel, de Bic, qui avait le numéro 117.

A l'assaut du terrain de jeux

L'atmosphère quasi monacale du presbytère de la paroisse St-Germain de Rimouski s'est trouvée subitement changée, ce matin, lorsque la cour et ensuite le presbytère lui-même ont été envahis par les voix, les clameurs et les rires d'une centaine d'enfants qui venaient s'inscrire à la colonie de vacances de l'Oeuvre du Terrain de Jeux. L'an dernier, 675 garçons et filles ont fréquenté ce terrain situé à proximité du Colisée, rue de la Cathédrale. On en attend un nombre sensiblement le même, cette année.

La mauvaise température a empêché que l'ouverture du Terrain de Jeux ne se fasse officiellement ce matin. Ce cérémonial s'accomplira dès que le soleil voudra bien sourire à l'enfance... peut-être cette après-midi.

M. l'abbé Jean-Marie Beaulieu, vicaire à la cathédrale, est l'aumônier du Terrain de Jeux. Il est assisté de trois moniteurs, MM. Georges Allard, Raymond St-Pierre et Gilles Tremblay, qui ont suivi des cours spéciaux de moniteurs à Québec, la semaine dernière.

Mlle Jacqueline Thériault est en tête des surveillantes pour le groupe des fillettes.

Toujours de l'avant
pour le service
voilà la devise des
Magasins AMIOT
LIVRAISON GRATUITE



TRES SPECIAL CETTE SEMAINE

POULET 65
Frais, vide, 4 à 6 livres.

POULES 55
Fraîches, vides, 4 à 6 livres.

Saumon frais 65
Complet

Saumon frais 75
Morceau

Jus tomates, 2 pour . .29
Heinz

Salade aux fruits . . .39
"Hunta", 28 onces

Tomates, le cello 15

Thé "Red Rose". . . .65
(60 sachets)

Nous recevons vos enfants avec une attention toute particulière.
Saumon frais reçu tous les jours de la semaine.

MAGASINS AMIOT

26, Ave LAVOIE. Tél. 3361. 16, Ave de la Cathédrale: Tél: 2183

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

jeudi, 1er juillet 1954 —17

Le "St-Barnabé" sillonnera les Grands Lacs

Le "St-Barnabé", seul navire école que compte le Canada, effectuera sa croisière estivale dans les Grands Lacs, cette année. Telle est la décision qui a été prise par la direction de l'Ecole de Marine de la province de Québec, située à Rimouski, avec l'approbation du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse.

Comme on le sait, cette Ecole de Marine est l'un des nombreux centres de formation professionnelle placés sous la juridiction de la province; son but est de permettre à la jeunesse du Québec de profiter des magnifiques carrières que lui offre la marine marchande.

Les cours diffusés par l'école embrassent trois domaines connexes: navigation, mécanique de marine et radiotélégraphie. Tous les programmes sont approuvés par le ministère fédéral des Transports, de qui relèvent les règlements de la marine marchande, les examens et l'allocation des brevets. Les matières enseignées comprennent: sciences, mathématiques, navigation, astronomie, météorologie, signaux, matelotage, construction navale, arrimages, manoeuvres de sauvetage, règlements et coutumes de la marine, dessin industriel, mécanique, électricité, magnétisme, culture physique, natation, etc.

Cette année, le cours de navigation présente un nouvel aspect. Sa durée normale est de deux ans, et son but est de former des candidats destinés au long cours. Or, comme on le sait, le Canada a vu diminuer sensiblement l'importance de sa marine marchande au long cours, pendant les récentes années; par contre, la marine marchande effectuant le transport dans les eaux intérieures et territoriales a toujours besoin de marins possédant une précieuse formation basique. Tout en maintenant son cours de deux ans, l'Ecole de Marine de la province de Québec lance cette année un cours de navigation d'une durée d'un an, afin de mettre des gradués à la disposition de nos armateurs, et c'est pour familiariser ces derniers avec l'enseignement dispensé par l'école que la croisière estivale du "St-Barnabé" se fera dans les Grands lacs; d'habitude, le vaisseau croise dans les eaux du Saguenay, du fleuve St-Laurent, du golfe du même nom et de la baie des Chaleurs.

Dix-huit ports

Au cours de juillet et d'août, le "St-Barnabé" fera escale à dix-huit ports, et la population sera invitée à le visiter; l'horaire de la croisière a été établi comme suit:

Juillet: 5-6, Cornwall; 8, Prescott; 9-10, Brockville; 12, Kingston; 15, Cobourg; 16, Port-Hope; 18-19, Toronto; 21-22, Hamilton; 25, Thorold; 27, Port Colborne; 29, Port Stanley; Août: 2-3, Windsor; 6-7, Sarnia, 9, Goderich; 12, Détroit; 14, Cleveland; 17, Buffalo; 19, Rochester.

Les visites à bord du navire seront de 2 à 5 heures dans l'après-midi, et de 7 à 9 heures le soir. Inutile de dire que l'admission est gratuite.

Un ancien "Fairmile"

L'Ecole de Marine de la province de Québec est orgueilleuse du "St-Barnabé", car c'est la seule institution du genre au Canada à posséder son propre navire-école. Grâce à lui, les élèves peuvent appliquer dans la pratique les théories acquises aux heures de cours.

Le "St-Barnabé", qui a reçu le nom d'une île sise au large de Rimouski, a été construit en 1942 par la Marine royale canadienne. Il est de la classe "Fairmile", qui a rendu de si importants services à la défense de notre pays pendant le récent conflit. Acheté par le Gouvernement du Québec en 1947, il a été converti en navire-école aux chantiers de St-Laurent, île d'Orléans. Il a 114 pieds de longueur et 18 de largeur, jauge 86 tonnes et accommode 36 hommes d'équipage. Activé par deux moteurs diesel de marque "Buda", consommant de 9 à 10 gallons à l'heure, il a une vitesse de 13 noeuds et émet une puissance de 480 chevaux. Il a une réserve de 1,500 gallons, lui permettant des voyages d'au-delà de 2,000 milles. Une cabine spéciale a été aménagée sur le pont principal pour permettre l'étude et la pratique aux élèves, de même qu'un salon destiné aux loisirs de ces derniers. Un pont supérieur a été érigé pour deux chaloupes qui servent aux exercices de sauvetage en mer.

Valeur de l'enseignement

Le séjour des élèves à l'école, en vertu d'une entente avec le ministère fédéral des Transports, abrège le temps de mer requis avant de pouvoir se présenter pour les brevets; les examens, même les plus difficiles, deviennent relativement faciles; c'est la préparation de base que reçoivent les élèves, qui leur vaut ce grand avantage. Après un court séjour à bord d'un navire, il arrive souvent que les diplômés deviennent professeurs de cours théoriques auprès de leurs compagnons marins.

En plus des cours réguliers, des cours spéciaux sont donnés à l'école pendant la saison d'hiver. Ils s'adressent particulièrement aux marins ayant déjà l'expérience ou le temps de mer voulu pour avoir le droit de passer des brevets. Bon nombre de jeunes gens ont profité de ces cours spéciaux, et on les trouve aujourd'hui comme officiers navigateurs ou officiers mécaniciens à bord de plusieurs navires.

Riche équipement

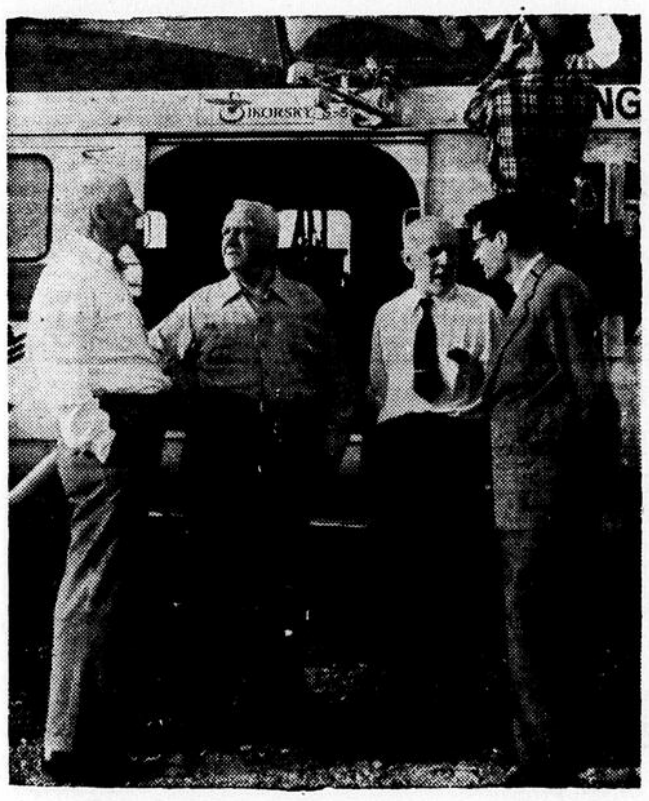
L'Ecole de Marine possède tous les instruments nécessaires à la formation des élèves: thermomètres et thermographes, baromètres et barographes, hygromètres et hygrographes, anémomètres, baromètres à mercure, sextants, horizon artificiel, chronomètres, pelorus, déviascopes, appareils de sondage, système d'identification des bateaux, appareils automatiques de signalisation, etc., etc.

Depuis deux ans déjà, l'institution possède un radar et une boussole gyroscopique; comme on le sait, le gyrocompas donne constamment la direction véritable du nord, éliminant toute erreur due au magnétisme terrestre et local. L'utilité du radar est maintenant très bien connue: grâce à un réflecteur spécial qui représente tout ce qui l'entoure dans un rayon de 22 milles, même dans les conditions les plus mauvaises, cet instrument radioélectronique joue un grand rôle dans la sécurité maritime, et l'Ecole de Marine se devait d'en enseigner l'utilisation à ses élèves.

L'Ecole se complète d'un bibliothèque spécialisée de quelque 500 volumes comprenant les ouvrages les plus récents sur la navigation. Enfin, elle a sa propre station météorologique, située dans une tour de verre surmontant l'édifice, et des rapports hebdomadaires sont tansmis à la Commission des eaux courantes de Québec.

GUERRE A LA TORDEUSE

Le plus rude combat jamais livré aux insectes dans les forêts de la province de Québec est sur le point de prendre fin dans les 300 milles carrés de concessions forestières où la tordeuse des bourgeons de l'épinette exerce ses ravages, à l'ouest de la Matapédia près du Nouveau-Brunswick.



Le gouvernement provincial du Québec et trois compagnies forestières ont confié un budget de $400,00 à l'Association des industries forestières du Québec pour faire arroser d'insecticide 300 milles carrés de forêt dans la vallée de la Matapédia, où la tordeuse des bourgeons de l'épinette exerce des ravages. On voit ici, de gauche à droite près d'un hélicoptère de secours, quatre personnages immédiatement intéressés dans cette guerre aux insectes De gauche à droite ; MM. J.-V. Perrin, président de l'association, Henri Kieffer, chef des services de la protection des forêts au ministère provincial des Terres et Forêts; Lionel Daviault, entomologiste-en-chef de la mission d'arrosage aérien, et Edgar Porter, gérant de l'association. Cette photo a été prise à la piste d'aviation de Patapédia, Qué., aménagé au coeur même ed la forêt.

En fait, cette "guerre à la tordeuse" est très probablement terminée au moment où paraissent ces lignes.

Il s'agissait de faire pleuvoir sur la forêt infestée plus de 160,000 gallons d'une solution d'insecticide. Quatorze avions pourvus de gicleurs spéciaux étaient postés à deux pistes d'aviation aménagées au coeur de la forêt vierge, à Patapédia, P. Q., et à Horne's Gulch, N. B., tout près de la frontière du Québec.

Ces avions prennent 140 gallons d'insecticide à chaque envolée et les répandent en sept minutes et demie, au rythme d'un demi-gallon à l'acre.

Voici quelques faits saillants au sujet de l'arrosage aérien de la forêt, et aussi des notes sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Endroit: Aux sources des rivières Rimouski et Mitis, surtout dans la province de Québec mais aussi au Nouveau-Brunswick. Plus précisément à l'ouest de Matapédia et au sud de Mont-Joli et de Matane.

Superficie: 300 milles carrés.

Coût: $400,000 payable par le gouvernement provincial du Québec de part à demi avec les trois compagnies qui ont des concessions forestières dans la région infestée: New Brunswick International Paper Company, Price Brothers & Company Limited, et Restigouche Company Limited.

Administration: La Province et les trois compagnies ont confié l'administration de l'entreprise à la Quebec Forest Industries Association. Celle-ci a retenu les services de M. B. W. Flieger, gérant de Forest Protection Limited, qui a la direction générale. L'arrosage aérien a été confié à Wheeler Airlines Limited, de St-Jovite, P. Q.

Nombre des avions: Qutaorze — 8 à la piste de Patapédia, P. Q., et 6 à Horne's Gulch, N. B. Ce sont des biplans Stearman pourvus de gicleurs sous les ailes inférieures.

Quantité d'insecticide: 160,000 gallons, chaque avion portant 140 gallons d'une solution de DDT à chaque envolée.

La chenille dévastatrice

Malgré son nom, la tordeuse des bourgeons de l'épinette s'attaque surtout aux sapins, sans pour cela négliger les épinettes. Elle ne touche pas aux autres arbres.

Son cycle de métamorphose s'écoule comme suit:

La larve: en août, l'insecte ailé (petit papillon brun) pond jusqu'à 250 oeufs qui s'agglutinent sur les aiguilles de l'arbre. Au bout de quelques jours, les oeufs écosent et les larves, à peine grosses comme la tête d'une épingle, s'infiltrent sous les écailles de l'écorce et, s'enduisant d'une couche protectrice, y passent l'hiver à l'abri. Vers la fin mai, ces vers s'éveillent et commencent à dévorer les bourgeons tendres du printemps. A la rigueur, ils mangeront aussi des aiguilles moins jeunes. En dévorant, la chenille grossit jusqu'à environ trois-quarts de pouce. On peut trouver jusqu'à 250,000 chenilles dans un seul arbre. Celui-ci, s'il n'est pas protégé, finit par mourir en quatre ans tout au plus. Une forêt ainsi attaquée par une invasion d'insectes se dessèche et devient dangereusement inflammable. On sait qu'il faut une cinquantaine d'années pour qu'une forêt de conifères se régénère et atteigne une stature marchande. Une population qui vit de la forêt peut être ruinée.

La chrysalide: en un mois à peine, c'est-à-dire vers la fin juin, la tordeuse a accompli des ravages énormes et elle a atteint le stade de chrysalide, c'est-à-dire qu'elle s'emmitoufle dans une espèce de cocon.

L'insecte: en août (le cycle est ainsi révolu il sort de ce cocon un papillon brun qui pond jusqu'à 250 oeufs.

L'arrosage de la forêt au moyen d'une solution de DDT peut tuer près de 100% des chenilles. Sans cette intervention de la science, la forêt serait entièrement détruite, car la tordeuse ne disparaît qu'avec la disparition de sa nourriture: le sapin et l'épinette blanche.

Publicitaire

demandé

Pour 2 ou 3 mois

pour vente d'annonce à Rimouski

S'adresser à

222, rue St-Germain, - RIMOUSKI.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Cette photo a été prise au moyen d'une caméra ordinaire spécialement adaptée aux enfants. Elle coûte moins que $5.00.

Caméras et Enfants

Quelqu'un nous demandait récemment s'il était bon d'acheter des caméras aux enfants et à quel âge un enfant pouvait s'en servir efficacement.

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre d'une façon générale car chaque enfant pose un cas particulier. Les uns peuvent, dès l'âge de 7 ou 8 ans, se bien servir d'une caméra; mais c'est surtout à 10 ans qu'un marmot commence habituellement sa carrière de photographe amateur.

Six dollars suffiront à payer le prix d'une bonne et simple caméra et de quelques films . . . et encore, vous retirerez de la monnaie. Et n'oubliez pas que le tout constitue un cadeau d'anniversaire fort agréable à recevoir.

A condition que l'enfant se serve de sa caméra les jours où il fait soleil, il arrivera à des résultats satisfaisants.

Quelques conseils des parents ne manqueraient pas d'aider grandement le jeune artiste. Il lui faudra aussi se souvenir de certains principes: ne pas bouger la caméra, ne pas trop se rapprocher du sujet, ne pas chercher à photographier les choses en mouvement.

Une fois que l'enfant les a bien dans la tête . . . et nous connaissons des adultes qui sur ce point gagneraient à se mettre à l'étude . . . il devrait réussir ses photos.

Un conseil à propos de la surveillance des parents: ne la poussez pas trop loin. Cela gâterait le plaisir de vos enfants. Laissez-leur choisir leurs propres sujets: leurs photos doivent porter la marque de leur goût. Vous serez surpris de tout ce qu'ils peuvent remarquer et vous en tirerez d'excellents renseignements sur leur personnalité.

514F Jacques Lumière

SAINT-CLEOPHAS

Baptêmes.— Le 1er juin, Suzanne, née la veille, enfant de M. et Mme Emile oirier. Parrain et marraine, M. et Mme Alban Morin, oncle et tante de l'enfant.

— Le 12, Alain, enfant de M. et Mme Jean-Marie Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jean, grands-parents de l'enfant.

Mariages.— Le 16 juin, en l'église paroissiale, Mlle Victoire Côté unissait sa destinée à celle de M. Chs-Antoine Joubert, et M. Léonard Caron, barbier, de Sayabec, épousait Mlle Marie-Louise Joubert. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents des nouveaux époux.

Distribution des prix.— Le dimanche 20 juin avait lieu, à la salle municipale de St-Cléophas, la distribution des prix aux enfants des écoles de la paroisse. Tous furent récompensés selon leurs efforts. A la fin de la cérémonie, M. le curé tira les conclusions et accorda une journée de congé qui fut acceueillie avec joie.

Divers.— M. l'abbé Marcel Morin est en vacances dans sa famille.

— Mlles Rita Jean, Ninon Marcheterre et Cécilia Morin sont revenues de l'Ecole Normale d'Amqui après avoir obtenu leur brevet d'enseignement.

— Mme J.-Bte Perreault est en promenade chez sa fille, Mme Jules Bérubé, de St-Damase.



St-Damase

Baptême.— Isabelle-Martine, enfant de M. et Mme Jules Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme C. Perrault, de St-Cléophas, grands-parents de l'enfant.

Mariage.— Mlle Gisèle D'Auteuil, avec M. Lionel Mignault, des Boules.

Va-et-vient.— Mlle Jeanne d'Arc Sinclair, é.g.m., de Montréal, en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Sinclair.

— Mme Ghislain Gagné, de Sayabec, chez M. Omer D'Auteuil.

TCP rajeunit votre moteur

TCP*, un additif découvert par Shell et mélangé à l'Essence Shell Premium, libère la puissance "emprisonnée" par les dépôts de plomb et de carbone. *C'est le plus grand perfectionnement apporté à l'essence en 31 ans.*

Son action est si rapide que votre moteur sera rajeuni avant la fin du deuxième plein d'essence.

Saviez-vous que jusqu'à 15% de la puissance de votre moteur est actuellement emprisonnée? que vous *payez* pour de la puissance que vous *n'obtenez pas?*

Et voici pourquoi: Toute l'essence vendue aujourd'hui contient des substances qui forment des dépôts. Alors que l'essence brûle, des dépôts de plomb et de carbone s'accumulent sur les parois de la chambre de combustion et sur la pointe des bougies. Dans la chambre de combustion, ces dépôts sont chauffés "au rouge" (tout particulièrement quand vous accélérez) et ils enflamment le mélange air-essence *avant* que le piston atteigne le point d'allumage. La puissance agit *contre* vos intérêts— et non *pour* vous. Cet état de chose s'appelle *l'allumage prématuré* et produit un choc très rude nommé "cognement" par les ingénieurs.

Ces dépôts gaspillent aussi de la puissance en causant des courts-circuits sur vos bougies, produisant ainsi des ratés d'allumage quand vous avez besoin de toute la puissance.

Mais il y a maintenant un moyen rapide de libérer l'énergie "emprisonnée" dans votre moteur.

C'est l'**Essence Shell Premium avec TCP**, le plus grand perfectionnement apporté à l'essence depuis l'introduction du plomb tétraéthyle. L'additif **TCP** rajeunit votre moteur en changeant la composition des dépôts de plomb et de carbone. Il les rend incombustibles, les empêchant ainsi de s'échauffer et de provoquer l'allumage prématuré . . . Du fait qu'il rend ces dépôts "non-conducteurs" d'électricité, vos bougies ne ratent plus et fonctionnent à temps. *La puissance travaille pour vous— et non contre vous.*

Avant d'avoir fini votre deuxième plein d'essence, vous obtiendrez jusqu'à 15% plus de puissance. Mais n'oubliez pas . . . ces dépôts s'accumulent *constamment!* Seul l'emploi *constant* de l'Essence Shell Premium avec **TCP** vous en donnera tous les avantages.

L'Essence Shell Premium avec TCP ne s'obtient que chez les Détaillants Shell.

*La marque de commerce Shell pour cet additif d'essence unique perfectionné par les Laboratoires Shell. Brevet demandé.

SHELL

SHELL PREMIUM AVEC TCP

Le plus grand perfectionnement apporté à l'essence en 31 ans

COLLATION DES DIPLOMES ET CERTIFICATS A L'INSTITUT FAMILIAL DE RIMOUSKI

Le 17 juin, avait lieu, à l'Institut Familial de Rimouski, la remise des diplômes et certificats. Présidée par M. l'abbé A.-C. Morin, aumônier de l'Institut familial, cette réunion fut tout intime et simple. Cependant, bon nombre de parents étaient heureux d'applaudir au succès de leur fille avant de la ramener au foyer pour les vacances.

Cinq élèves du cours régulier, en 3e année, dont deux religieuses de N.-D. du Clergé du Lac-au-Saumon, reçurent le diplôme d'Education familiale et de compétence domestique. En effet, le Département de l'Instruction publique, en considération des études poursuivies durant trois ans et des examens subis selon les lois en vigueur, estime que les élèves de ce cours ont reçu une formation spéciale en éducation familiale et ménagère ainsi que l'entraînement requis pour l'enseignement ques. Il décerne donc le diplôme, aques. Il décerne dons le diplôme, avec la notre "très grande distinction", à la Rév. Mère Marie des Vertus; avec la note grande distinction, à la Rév. Mère Ste-Colette de Jésus; avec la note distinction à Mlles Monique Vaillancourt, de Rimouski, Auréa Lanteigne, de Caraquet, et Ursuline Langlois, de Ste-Flavie.

Certificats d'aptitudes domestiques

2e année du cours régulier : dix élèves de ce cours ont reçu le certificat d'aptitudes domestiques. Avec la note "grande distinction" Mlles Ginette Bernier, de Sayabec; Suzel Marcil, de Rimouski; Catherine Labrie, de Baie-des-Sables; Ange-Aimée Vallières, de St-André de Restigouche; Rose-Armande Bouffard, de Sully; Françoise Madore, de St-Anaclet; Louisette Dionne, de St-Robert. Avec la note "distinction" : Mlles Marielle Heppell, de Causapscal; Jeannine Savoie, de Rogersville, et Louise Litalien, de Trois-Pistoles.

COURS FAMILIAL

En 3e année, deux certificats furent décernés par l'Institut : à Mlle Pierrette Dubé, de Ste-Angèle, avec la note très grande distinction; à Mlle Patricia D'Astous, de Rimouski, un certificat de compétence en tissage avec grande distinction.

En 2e année du cours familial, des attestations d'aptitudes domestiques furent décernées avec la note "grande distinction", à Mlles Jeannine Jean, de St-Matthieu, Pierrette Beaupré, de St-Valérien, Carmen Dupéré, de St-Jacques, N.-B., Bérangère Langis, d'Amqui, Yvanne Allard, de Cross-Point, et Marielle Lévesque, de Causapscal. Avec la note "distinction" : à Mlles Yvette Béland, de Lac-au-Saumon, Yolande St-Laurent, de St-Ulric, et Mariette Ross, de Rimouski.

En première année, 22 attestations d'aptitudes domestiques furent décernées au Cours régulier et 25 au Cours familial.

PRIX SPECIAUX

Il n'y eut pas de véritable distribution de prix, mais quelques récompenses furent attribuées ainsi que quelques prix spéciaux offerts par des bienfaiteurs.

La médaille du Lieutenant Gouverneur offerte à l'élève qui s'est classée première aux examens de l'année fut méritée par la Rév. Mère Marie des Vertus, des SS. de N.-D. du Clergé, de Lac-au-Saumon.

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE DES URSULINES DE RIMOUSKI

La distribution des prix, au Collège, a été présidée par Mgr J.-E. Desbiens, P.A., V.G., dans l'après-midi du 18 juin. La partie musicale comprenait, outre le duo d'entrée, "Rakocay Marc" de Franz Liszt, des pianos concertants : "Aubade printanière" de Townsend.

Pianistes : Mlles Andrée Fillion, Claire Jacob, Raymonde Lévesque, Madeleine Plante, Sarah Harney, Josette Gélinas.

Le choeur des Collégiennes a fait entendre : "Prière d'enfant"; les "Remerciements" ont été lus par Mlle Louise Dumont. Monseigneur le Président a prononcé l'allocution finale.

PALMARES

Prix de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur pour les premières aux examens de l'Université Laval : Mlles Mary Matheson, en Immatriculation, et Isabelle Joncas, en Méthode.

Prix d'Honneur aux élèves qui ont obtenu la plus forte proportion de points aux examens du Collège : Mlles Monique Dumais, en Immatriculation, et Régine Lepage, en Méthode.

Prix de Son Excellence Mgr l'Archevêque pour le mérite général : Mlles Bessey Harvey et Régine Lepage, en Méthode.

Prix d'économie modestique, fondation Mgr Ross : Mlle Louisette Harrisson, Syntaxe latine.

Prix de M. l'aumônier, pour l'apologétique : Mlle Monique Dumais; pour le dévouement à la cause mariale : Mlles Louise Dumont, Immatriculation, et Normande Champoux.

Prix de M. le Principal pour le succès dans les études : Mlles Mary Matheson, Charlotte Bégin, Danielle Lepage, Jeanne d'Arc Hudon, Lisette Rioux, Yolande Fillion.

Prix d'honneur aux élèves qui se sont classées les premières aux examens de l'Université Laval : Composition littéraire : Mlles Huguette Michaud, Immatriculation, et Isabelle Joncas, Méthode; Histoire du Canada, Jeanne Drapeau, Ruth McLaren, Marie D'Anjou, Mary Matheson; Version et thème latins : Mlles Sarah Harney et Thérèse Riou; Mathématiques : Andrée Fillion, Huguette Michaud, Isabelle Joncas, Charlotte Bégin.

Prix d'honneur aux élèves qui se sont classées premières aux examens de l'Université Laval, pour l'Explication des auteurs et la composition anglaise : Mlles Monique Dumais, Jeanne Drapeau, Dina Cavanagh et Charlotte Bégin.

Prix de composition littéraire, vingt-cinq dollars, offert à Mlle Jeanne Drapeau, Immatriculation, qui s'est classée première au concours provincial du Comité de la Défense contre la Tuberculose.

Prix de succès dans les études musicales : Mlles Andrée Fillion et Claire Jacob.

Prix de politesse et de sociabilité : Mlles Marie D'Anjou, Charlotte Bégin, Ruth McLaren, Régine Lepage, Lise Tardif, Madeleine Plante.

Prix de diction et d'interprétation : Mlle Dina Cavanagh, Méthode.

Prix d'Excellence

Mlles Louise Dumais, Claire Jacob, Céline Hudon, Régine Lepage, Monique Dumais.

Diplômes d'Immatriculation

Diplômes accordés par l'Université Laval, avec grande distinction : Mlles Mary Matheson, Jeanne Drapeau, Monique Dumais, Huguette Michaud et Thérèse Riou. Avec distinction : Mlles Marie D'Anjou, Andrée Fillion et Sarah Harney (ex aequo), Ruth McLaren, Louise Dumont, Carmen Rouleau. Avec succès : Mlle Andrée Gauvreau.

Diplômes de Graduation

Accordés par la Maison, avec grande distinction : Mlles Monique Dumais, Mary Matheson, Huguette Michaud, Jeanne Drapeau, Marie D'Anjou, Andrée Fillion, Thérèse Riou, Louise Dumont, Ruth McLaren, Sarah Harney; avec distinction : Carmen Rouleau, A. Gauvreau.

Diplômes de Musique

Accordés par l'Université Laval, avec grande distinction : Lauréat de piano, 2e année : Mlle Andrée Fillion; Supérieur, avec très grande distinction : Mlle Claire Jacob.

Accordés par la Maison, avec grande distinction. Lauréat, 2e année : Mlle Monique St-Laurent. Lauréat 1ère année, avec grande distinction : Mlle Raymonde Lévesque.

Supérieur, avec grande distinction: Mlles Madeleine Plante, Josette Gélinas.

Intermédiaire, avec grande distinction : Mlles Cécile Gendreau, Nicole Cavanagh, Monique Lévesque. Diplôme Moyen de violon : Mlle Yolande Fillion.

Elémentaire 2e année : Mlles Lise St-Pierre, Hélène Giroux, Suzelle Lebrun, Lise Lapointe, avec très grande distinction.

Certificats et Promotions

Accordés par l'Université Laval, pour monter de Méthode en Immatriculation. Avec grande distinction : Mlles Isabelle Joncas et Charlotte Bégin; avec distinction : Mlles Dina Cavanagh, Monique St-Laurent, Pierrette Beaulieu, Bessey Harvey, Régine Lepage et Claudette Vignola.

Diplômes de Dactylographie

Supérieur de vitesse, Senior et Junior LaSalle avec grande précision : Mlles Andrée Gauvreau, Muriel Pinel, Nicole Rousseau, Noëlla St-Pierre, Odette Murray, Monique Dumont, A.-Marie Heckey, Cl. Vignola, Danielle Lepage, Louisette Harrisson, Pierrette Beaulieu.

Mlle Mary Matheson est la fille de M. et Mme John Matheson, de Rimouski; Mlle Monique Dumais est la fille de M. et Mme François Dumais, de Rimouski; Mlle Jeanne Drapeau est la fille du Dr et Mme Georges Drapeau, de L'Isle-Verte; Mlle Huguette Michaud est la fille de M. et Mme J.-D. Michaud, de Rimouski; Mlle Thérèse Riou est la fille de M. Josaphat Rioux, de Nazareth; Mlle Marie D'Anjou est la fille de M. et Mme Léopold D'Anjou, de Rimouski; Mlle Andrée Fillion est la fille du notaire et de Mme M.-A. Fillion, de Rimouski; Mlle Sarah Harney est la fille de M. James Harney, de Rimouski-Est; Mlle Ruth

(Suite à la page 30)

SALON DE COIFFURE
A VENDRE

Par suite du décès de Mademoiselle Rolande Dubé, propriétaire du

SALON ROLANDE
EDIFICE ROYAL SWEET
RIMOUSKI

tout l'équipement de ce salon est à vendre immédiatement.

EXCELLENTES CONDITIONS POUR ACHETEUR SERIEUX ET RAPIDE.

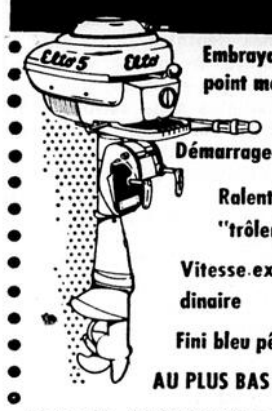
S'adresser à
Jean-Paul DUBE
Tél. le jour : 2244; le soir : 5203
RIMOUSKI

Arrêtez LA TOUX!
préparez vous-même un sirop contre la toux avec PAINKILLER !
Soulagement rapide et doux du RHUME, du MAL de GORGE, des CRAMPES et de la TOUX
Directions avec le bouteille
PERRY DAVIS' PAINKILLER
Des millions s'en servent

Doux comme la truite



le moteur hors-bord Elto 5 cv
TOUTES CARACTÉRISTIQUES DE LUXE À TRÈS TRÈS BAS PRIX!



Embrayage au point mort
Démarrage-éclair
Ralenti pour "trôler"
Vitesse extraordinaire
Fini bleu pêcheur
AU PLUS BAS PRIX!

Voyez dès AUJOURD'HUI les Elto 5, Elto 3 et Elto 12, chez votre marchand! Demandez les dépliants et le "Guide du Sportsman".

Fabriqués au Canada. Vente et service partout. Voir sous "Moteurs hors bord" dans les pages jaunes de l'annuaire.

Elto MOTORS
Peterborough
Canada
6-EL

VOUS AUSSI, ACHETEZ DU
WHITE SWAN
à "surface adoucie"
parce qu'il est:
plus doux...
plus souple...
plus absorbant!



UN PRODUIT E. B. EDDY

Des fêtes splendides marquent la St-Jean-Baptiste à Lac-au-Saumon

La fête nationale a été célébrée avec splendeur, au Lac-au-Saumon. Les célébrations ont été marquées, le 23 juin au soir, vigile de la St-Jean-Baptiste, par la bénédiction d'une statue de la Vierge érigée en permanence sur l'île. Grâce à la généreuse collaboration de M. Henri Hébert, président des Produits Forestiers AB et de ses employés, un solide pont de bois reliait la rive ouest à l'île. Ce pont demeurera sur le lac jusqu'à l'automne.

Le feu de la St-Jean débuta à 9 heures p.m. pour mourir dans l'illumination féerique des feux d'artifice, à 11h45 p.m. A une heure du matin, les abords du lac étaient redevenus silencieux et le pont avait repris son immobilité, quelque peu ébranlé par la foule, dans les heures précédentes.

Le 24 juin fut un jour inoubliable. Durant des semaines, tous et chacun avaient pris part à sa préparation : couture des costumes par les mamans; fabrication des chars allégoriques par les papas. Il a fallu prévoir, combiner, calculer, économiser même, pour couvrir les dépenses. Mais quelle récompense !

A 9 heures a.m., Mgr J.-Eudore Desbiens, p.a., v.g., célébra la messe en plein air. M. H. Hébert présenta ensuite les orateurs : Mgr Aldéric Mélançon, M. Léandre Thibault, M.P., Me Clovis Gagnon, M.A.L., M. Alphonse Ross, président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, et le R.P. Fernand Michaud, curé.

A midi, les gens se rendent sur le terrain de jeux pour le dîner champêtre. Le terrain est plein, les ruelles adjacentes se remplissent de centaines d'autos qui ont amené d'innombrables visiteurs. Et à 1h30, le défilé des chars commence. Ils avancent lentement avec une certaine majesté. En tête vient une dizaine de cavaliers suivis de 10 majorettes et des 45 membres de la fanfare Richelieu de Campbellton.

Les chars se divisent en 3 groupes : Foi, Etude, Action.

FOI : Cartier plantant sa croix : char organisé par St-Zénon. Des sauvages déterminés et cyniques entourent Madeleine de Verchères qui les attend de pied ferme à l'entrée de son fort. Préparé par le Club 4-H des filles. Le Noviciat des Pères du St-Esprit nous offre **La Croix du chemin :** braves gens qui viennent, après une dure journée, dire bonsoir à la croix entourés de leurs enfants. Brr... De la neige sous le soleil de juin ! C'est **La bénédiction du Jour de l'An.** Char très bien réussi par le Cercle Lacordaire de Lac-au-Saumon. Et cela continue. **La future église** (en attendant la vraie). De très heureuse inspiration, ce char réalisé par les Produits Forestiers A.B. "Le Seigneur est avec vous !" Une Marie hésitante, un Gabriel poli, du bleu, du blanc, du religieux ! Et voilà **L'Annonciation :** char conçu par les RR. SS. Reines du Clergé.

ETUDE : Des petits Français des premiers temps du Canada dévorent des yeux l'imposant **Intendant Talon visitant l'école de Marguerite Bourgeois.** Char venant de St-Léon-le-Grand. **Sa Majesté la Langue Française** nous arrive de Causapscal suivi de sa cour attentive et discrète. Sayabec nous offre **Soirée et Chapelet en famille.** Bien réussi. Un char original : **Prospecteurs de nos richesses industrielles** (dernières découvertes). Les Dames de Ste-Anne et leur **Char Bibliothèque.** La lecture saine, choisie sous la surveillance de Ste-Anne. Surveillance invisible s'entend. De blancs moutons, trois jeunes enfants extasiés et une Marie toute maternelle, un décor merveilleux : **Fatima.** St-Alexandre-des-Lacs remporte la palme; leur char est le plus beau.

ACTION : Des arbres déracinés, de la verdure piétinée, des adolescents qui s'en donnent à "coeur vaillant" puisque c'est **Le Reboisement** à Val-Brillant. Le geste sublime, auguste du semeur et de ses frères : **Conquérants pacifiques.** Char le Ste-Florence. "Missié, che peux chirer vô" un petit nègre américain et des souliers, beaucoup de souliers avec quelqu'un dedans : **"Cordonnerie Moderne",** char de Robert Bélanger. **L'industrie laitière,** char de l'U.C.C. De la soie, des fleurs de lys, un très joli St-Jean-Baptiste bouclé, avec sa croix et un mouton... noir. Char réalisé par la Société St-Jean-Baptiste de Lac-au-Saumon. Le Ciel est si beau puisqu'il y a Marie : **L'Assomption,** organisé par la Société de l'Assomption et les Enfants de Marie. Le Conseil 2899 des Chevaliers de Colomb nous montre Notre-Dame du Canada, la Dame de toutes les classes. A l'arrière du char quelques scouts se tiennent au "toujoursprêts". Puis vient **La Chaloupe** qui n'avance guère malgré ses courageux rameurs. Char de Me Hilaire Lamarre. Le dernier des chars : le **Char observatoire** du Conseil municipal.

A 4 heures : lutte.

Geo. Desmarteau contre Paul Degalle et la victoire de celui-ci. Malgré ses tactiques illégales, Pat Lawrence ne réussit pas à vaincre le séduisant Juan Lopez, et le diminutif Mighty Schultz cogna rudement au plancher son adversaire, Tuffy McRae.

A 6 heures, le souper et le concert de la Fanfare Richelieu.

A 9h30, la célèbre pièce : "Les Gueux au Paradis" fut jouée en plein air. Les décors et les jeux de lumière furent très bien réussis.

Environ huit à dix mille personnes vinrent au Lac-au-Saumon pour cette célébration nationale.

Merci à tous et nous espérons revoir ces mêmes personnes au grand bazar qui aura lieu du 26 juillet au 1er août.

TIRAGE ET LES GAGNANTS

$1,000, Mme Albert Leclerc, de St-Alexandre-des-Lacs, tiré par Adéodat Roy, de Lac-Humqui. $100, Jean-Guy Chabot, Albertville. $50, J.-M. Levasseur, Lac-au-Saumon. $25, Dr Paul Jean, Lac-au-Saumon. $10, Lucille Joncas, Amqui; Elisée Roussel, Sept-Iles (non réclamé); Le numéro 6464; 10,150 (non réclamé; Jeannette Lefrançois, de St-Léon-le-Grand. $5 : André Morin, Lac-au-Saumon; Patrick Caron, Lac-au-Saumon; 15,542; 12,682; Aimé Drapeau, Amqui; 21,945; Lucien Fabien, St-Fabien; Léonce Bérubé, Lac-au-Saumon.

SAINT-VIANNEY

Baptêmes.— Le 6 juin, M.-Lisette, née le 28 mai, enfant de M. et Mme Jean-Marie Charette. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Laporte, grands-parents.

— Le 6, M.-Ginette, née la veille, enfant de M. et Mme Gérard Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Roussel, grands-parents.

— Le 13, M.-Blanche, née la veille, enfant de M. et Mme Lucien Beaupré. Parrain et marraine, M. et Mme Roland McNicoll, oncle et tante.

— Le 13, J.-Langis, né le même jour, enfant de M. et Mme Adrien Beaupré. Parrain et marraine, M. et Mme Léo-T. Jean, oncle et tante.

Mariages.— Le 23 juin a été béni le mariage de M. Zénon Ouelet, fils de M. et Mme Ferdinand Ouellet, de St-Vianney, avec Mlle Monique Beaupré, fille de M. et Mme Delphis Beaupré, aussi de St-Vianney. Le même jour, à la même messe, M. Armand Gagné, fils de M. et Mme François Gagné, de Price, et Mlle Violette Ouellet, fille de M. et Mme Ferdinand Ouellet, de St-Vianney, recevaient également la bénédiction nuptiale.

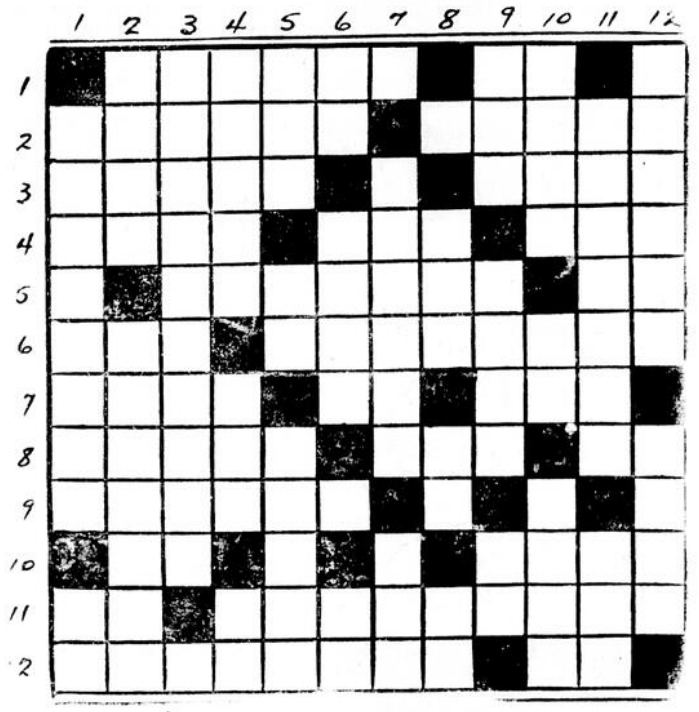
Assemblée Lacordaire.— Mardi soir, le 13 juin, eut lieu l'assemblée mensuelle des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. M. Faida Champagne ,président, après la lecture du procès-verbal de la dernière, souhaita la bienvenue à l'assistance ainsi qu'à M. Arthur Saucier, d'Amqui, président régional, qui fut le conférencier invité. M. Saucier y alla d'un vibrant plaidoyer en faveur des cercles, après quoi Mlle Jeannine Beaudoin prit la parole. Puis il y eut initiation de nouveaux membres et changement de décorations. A la fin, M. le curé dit un mot de remerciement et d'encouragement.

De retour.— Sont revenus dans leurs familles à la fin de l'année scolaire : M. Richard Poulin, du Séminaire de Rimouski; M. Simon Hamel, de l'Ecole Technique de Rimouski; Mlle Nicole Deschênes, de l'Ecole Normale de Matane; Mlles Aline Allaire et Yolaine Barbeau, de l'Ecole Normale d'Amqui; Mlle Clotilde Hamel, de Montréal, et d'autres.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION A LAC-HUMQUI

Le petit Normand Morin, âgé de 5 ans, a été heurté par l'automobile de M. L. Dubé, de Val-Brillant, alors qu'il traversait la route, en face de la demeure de ses parents, au village de Lac-Humqui. Le conducteur tenta vainement d'éviter l'enfant qu'il ramassa ensuite privé de conscience pour le conduire chez le Dr Pelletier, de St-Léon-le-Grand. La petite victime fut de là transportée à l'Hôtel-Dieu de Campbellton où l'on constata une fracture à une jambe et autres blessures internes et externes. Le garçonnet n'a repris connaissance que deux jours plus tard. On espère maintenant de le sauver.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



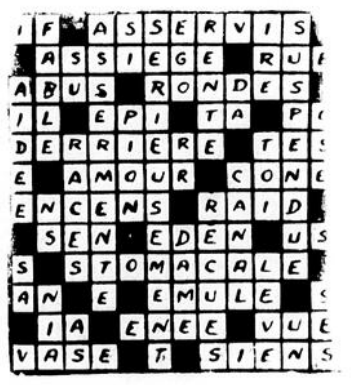
TREIZIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Petite branche de l'arbre — Symbole chimique du cuivre
2 — Ville d'Italie bâtie sur un groupe d'îlots — Traversa.
3 — Donne la vie — Nourriture en général
4 — Ville Eternelle — Dis qu'une chose n'existe pas — Manche au jeu de tennis.
5 — Celui qui exerce un art libéral — Négation.
6 — Abr d'un mois de l'année — Ex-militaires
7 — Percevoir par les yeux — Note de la gamme — Prière du prêtre à la fin de la messe
8 — Etrange, extraordinaire — Sainte — Adjectif possessif
9 — Pays armé avec lequel on est en guerre.
10 — Le premier en son genre — Petit golfe
11 — Note de la gamme — Hymnes en l'honneur de la Vierge qui se chantent à la fin des complies
12 — Aider — En matière de

Verticalement

1 — Ville de Pologne qui fut très éprouvée au commencement du dernier conflit mondial — Adjectif possessu
2 — Ville des Etats-Unis, renommée pour les divorces — Prend connaissance.
3 — Vivacités, mouvements.
4 — Copier — Chemin bordé de maisons — Possède
5 — Dans la rose des vents — Abr. de l'télévision — Ministres de la religion mahométane.
6 — Les deux voyelles du mot âne — Dire qu'une chose n'existe pas — Deux consonnes dentales.
7 — Suite de noms — La plus vile populace.
8 — La plus belle saison — Pronom personnel — Terminaison d'infinitif.
9 — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Un des grands lacs — Période de douze mois
10 — Employas — Preposition anglaise — Que nous apportons en naissant
11 — Pronom possessif — Adjectif possessif.
12 — Vêtements amples et sans manches — Unités mesure pour surfaces agraires.







Vagues de pèlerinages au Centre Marial Canadien, à Nicolet

Les Pèlerinages se font très nombreux au Sanctuaire du Centre Marial Canadien. De partout, on vient prier en ce sanctuaire de toute beauté, reconnu comme l'un des plus purs joyaux d'art religieux au pays... On sait que les grands Pèlerinages américains ont décidé de mettre le Centre Marial Canadien sur leur itinéraire...

Les pèlerinages de toutes les paroisses du diocèse de Nicolet commencent le 4 juin, pour se poursuivre, quotidiennement, jusqu'à la fin de septembre. De plus, chaque jour, des autobus de tous les coins du pays et des Etats-Unis amènent au Centre Marial Canadien d'innombrables visiteurs. Plusieurs grands pèlerinages passent par le Centre Marial Canadien en revenant du Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap ou en s'y rendant. On se rend ainsi compte que Notre-Dame la Vierge Marie a voulu ces deux pôles spirituels des deux côtés du fleuve : le Sanctuaire national du Cap et le Centre Marial Canadien de Nicolet, de réputation internationale par sa revue mondiale MARIE, la plus célèbre et la plus belle revue mariale de notre époque.

Des élèves du Collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, ont fait un voyage de nuit, pour ensuite marcher de la Baie du Febvre au Centre Marial Canadien. Ainsi, à peine fondé, le Sanctuaire du Centre Marial Canadien attire tous les milieux, en raison du prestige international de l'Oeuvre que tous les intellectuels et les artistes catholiques de l'univers appuient avec enthousiasme.

Notre Musée marial s'enrichit constamment d'oeuvres d'art en provenance du monde entier. Tous les pèlerins et les visiteurs admirent ce que Notre Dame a accompli, ici, en ce Centre Marial, en si peu de temps.

Le R.P. André, C.SS.R., recteur des Trois-Epis, en France (lieu de la dernière apparition de la Vierge, en France) est venu dire la messe au Sanctuaire. Il a dit son enthousiasme de cette oeuvre, affirmant qu'au Canada on ne semble pas se rendre compte du prestige mondial de la revue internationale MARIE, que l'on voit partout accueillie avec admiration en Europe, partout... En France, a-t-il affirmé, la revue MARIE est partout. C'est la grande revue mariale internationale".

Le grand Congrès marial diocésain, au sanctuaire du Centre Marial Canadien de Nicolet, aura lieu du 15 au 18 juillet, sous la présidence de Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

On vient d'inaugurer, à l'arrière du sanctuaire du Centre Marial Canadien, un petit oratoire à Notre-Dame de toute grâce, un petit bijou. Cette statue est une création originale de Médard Bourgault. Ainsi, Notre-Dame de la vie intérieure domine le superbe Monument du Centre Marial Canadien, et Notre-Dame de toute grâce domine l'autel du petit oratoire. Quant au maître-autel, qui est consacré, étant une seule pièce de granit noir, de 11 tonnes (l'un des plus magnifiques autels d'Amérique), il est dédié à la Bienheureuse Vierge Marie (sous tous ses titres). L'Oeuvre conserve donc son caractère universel, puisque le Centre Marial Canadien entend honorer la Vierge Marie sous tous ses titres, collaborer avec tous les Sanctuaire marials, tous les Instituts marials...

LAUZON

Incinérateur — Lauzon projette la construction d'un incinérateur. M. Ovide Bouchard, inventeur d'un système d'incinérateur, a traité du problème avec les membres du conseil et l'on s'attend à ce que la construction d'un incinérateur dans la ville de Lauzon se réalise dans un avenir assez rapproché.

L'Alliance Française a donné 750 conférences devant 60,000 auditeurs

Le président René Coty a ouvert, le 23 mai, l'Assemblée générale annuelle de l'Alliance française dans les nouveaux locaux du boulevard Raspail, à Paris, qui sont les témoins de l'importance sans cesse croissante de cette association.

M. Emile Henriot, président de l'Alliance, a donné la parole à M. Marc Blancpain pour la lecture de son rapport moral.

Devant de nombreuses personnalités des Lettres et les présidents de plusieurs Alliances de France, de l'étranger et de l'Union Française, le secrétaire général a apporté des chiffres réconfortants.

"Nous devons, en 1954, a-t-il dit, poursuivre notre but, qui est : maintenir dans la fidélité à la langue française des élites étrangères. Les effectifs internationaux de nos cercles sont, ainsi, passés de 56,000 à 60,000 auditeurs. Partout leur nombre a progressé, mais surtout en Amérique du sud où, de 29,000, ils passent à 32,000.

En 1939, l'Alliance ne comptait que 30,000 auditeurs. Le chiffre avait baissé et atteignait 12,000 en 1944. C'est donc un succès tout à fait remarquable qu'enregistre l'Alliance française; mais aussi notre culture".

M. Marc Blancpain a également précisé que 750 conférences avaient été faites en 1953 autour du monde. Quatre-vingt-dix pour cent de ces conférences traitaient de sujets contemporains.

L'Alliance française a diffusé, l'an passé, 26,500 volumes français.

Ajoutons que vingt-sept centres nouveaux de rayonnement français ont vu le jour, en 1953, sous les auspices de l'Alliance.



Un mot de JEAN NIAGARA:

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUITS

SUR

Prêts Niagara

Vous pensez peut-être que les taux d'intérêt sont partout les mêmes. Cette erreur pourrait vous coûter cher. Dans nombre de cas, Niagara offre des taux plus bas. En principe, il n'est pas plus compliqué de prêter $750.00 que $100 . . . mais, au même taux, le premier rapporterait beaucoup plus. Nous avons donc décidé de calculer l'intérêt à rebours pour les gros prêts et de conserver un taux standard pour les sommes moins importantes. De plus, vous serez certainement rassuré de savoir que tous les prêts, jusqu'à concurrence de $1,500, comportent une assurance-vie. C'est une forme de sécurité qui ne peut manquer d'être appréciée du chef de famille. Si vous avez besoin d'argent, passez nous voir, nous aimerions vous aider.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

A MATANE
LAUREY COLLIN
227, rue St-Jérôme, — Tél. 77
A RIVIERE-DU-LOUP
M. E. SAUVE
36, Lafontaine
RIMOUSKI, P. Q.
157, rue St-Germain — Tél: 3351
Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes
PRET CORDIAL $$$ PRET CORDIAL $$$

Vous constaterez la différence du monde dans un

DODGE

—faites un

ESSAI DE 5 MILLES

et vous verrez!

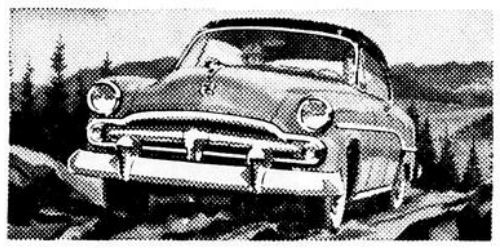
Choisissez la route, choisissez l'heure, puis mettez-vous au volant d'une étincelante Dodge neuve pour connaître 5 milles de plaisir et de découverte.

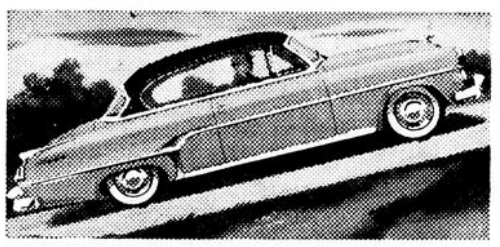
Vous constaterez que la conduite d'une Dodge est une expérience révélatrice et susceptible de vous valoir de grosses économies quand vous changerez de voiture.

Mettez donc la robuste Dodge à l'épreuve, mille par mille et constatez la différence. Un coup de téléphone à votre dépositaire Dodge-De Soto amènera une Dodge à votre porte.











Avant d'acheter où que ce soit, demandez à votre dépositaire Dodge-De Soto quels avantages supplémentaires il peut vous offrir dans une voiture neuve ou d'occasion, de qualité sûre.



Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

1er MILLE

Remarquez la visibilité et le confort dont vous jouissez dans une Dodge. Les sièges sont moelleux et reposants et à hauteur de chaise afin que vous puissiez mieux voir la route devant vous. Remarquez aussi le surcroît d'espace pour la tête et les jambes.

2ème MILLE

Essayez la facilité de la manoeuvre. Les gros freins à garnitures Cyclebond sans rivets facilitent les arrêts. Le rapport élevé des engrenages de la direction facilitent les virages. Et la servo-direction Dodge* vous assure la maîtrise du véhicule au contact du doigt. Avantages à ne pas oublier, particulièrement durant le mois de mai, Mois de la Sécurité.

3ème MILLE

Goûtez son roulement de "grosse voiture" sur les bosses que vous éviteriez habituellement. Vous trouverez que le roulement de la Dodge est doux et ferme sur *tous* les chemins, grâce aux amortisseurs Oriflow, aux ressorts souples et au centre de gravité plus bas.

4ème MILLE

Eprouvez la puissance Dodge en côte ou sur la grande route. Découvrez son accélération rapide et souple. Vous disposez d'une réserve de puissance pour vous tirer des endroits difficiles sans délai. Et Dodge a toute cette verve sans essence de qualité spéciale.

5ème MILLE

Renseignez-vous sur les extras que vous recevez sans supplément . . . comme les luxueux capitonnages en tissu et vinyle . . . les essuie-glace électriques ...les filtres d'air à bain d'huile. Puis vérifiez le prix et voyez pourquoi la robuste Dodge est votre meilleur choix.

**Obtenue moyennant un supplément modique.*

ST-ROBERT AUTOMOBILES INC. 13, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, - RIMOUSKI

AMQUI—Garage R. L. Bélanger

SEPT-ILES—Gracien Bélanger

Voyez votre dépositaire Dodge - De Soto le plus près.

L'AMBULANCE ST-JEAN

Comment enlever un corps étranger introduit dans le canal auditif ?

Emplir l'oreille avec de l'huile d'olive; le corps flottera et on pourra l'enlever. Ne faire aucune tentative si l'on ne réussit pas ainsi mais conduire le patient immédiatement chez le médecins. Ne jamais employer de seringue ou de sonde dans l'oreille.

Comment enlever un corps étranger dans le nez ?

Conseiller au patient de souffler violemment par le nez en se bouchant la narine intacte. Provoquer l'éternuement avec du poivre ou du tabac à priser. Si ces moyens ne réussissent pas, conduire la patient chez le médecin.

Comment faire disparaître des ampoules aux pieds et aux mains ?

Laver à l'eau chaude, assécher, frotter avec de l'alcool. Appliquer de l'iode sur l'ampoule et les parties avoisinantes. Stériliser une aiguille au feu; lorsque refroidie, passer à travers l'ampoule, perçont ainsi deux petits trous sur les côtés opposés, près du bord. Comprimer l'ampoule avec un morceau de gaze ou de charpie propre pour en faire sortir le fluide. Ne pas couper la peau recouvrant l'ampoule. Appliquer un pansement ou traiter comme une brûlure.

DEPART POUR LE CHALET

Il faut bien penser apporter mille et un article que l'on prévoit avoir besoin surtout la trousse pour premiers soins.

Partir en vacances ! Avec la famille ! C'est toute une affaire ? Il faut faire les malles, les petits colis, ne pas oublier le maillot de bain et les coussins, avertir le marchand de journaux et le laitier. Quel branle-bas. Et bien souvent, on oublie un petit objet, cependant bien pratique et fort important très souvent : la trousse pour premiers soins.

Coupures, brûlures, genoux éraflés, échardes et autres blessures mineures sont inévitables à la campagne. Si ce n'est que cela, rien d'alarmant. Il faut tout simplement avoir sous la main une trousse pour soins d'urgence.

Pendant vos vacances présentes ou encore que vous projetez pour bientôt, ajoutez à vos jeux, à vos joies, la Sécurité ! Assurez-vous d'emporter la trousse de soins d'urgence et profitez de bonnes et saines vacances.

Nouvelles des trois divisions du Corps Ambulancier St-Jean

Pour cette semaine, les deux divisions ambulancière, soit celle de St-Robert et celle de St-Germain de Rimouski n'ont rien eu de spécial mais l'officière publiciste de la division infirmière No 322 m'informe que 13 infirmières de cette division se sont présentées aux examens subis récemment et qu'elles ont conservé un bon pourcentage sur les points alloués à chacune des questions posées par Garde Elisabeth Rousseau, du Secrétariat Social de l'Enfance.

G. Beaulieu,
officier publiciste.

Le dernier des bateaux à roue...

Le long des rives des lacs Arrow, en Colombie-Britannique, où s'échelonnent sur environ 130 milles, des ranches, de minuscules villages, des camps isolés — en tout une population de 3,000 personnes — on fut témoin récemment de gestes d'adieu sortis tout droit du coeur. Le Minto, un vieux bateau à roue comme il ne s'en fera jamais plus, passait au large pour la dernière fois, saluant d'un coup de sifflet chacun des hameaux; il accomplissait son ultime voyage de ravitaillement et s'approchait une fois encore, ici et là, des rivages familiers. Personne ne reverrait plus la magnifique silhouette du Minto, long de 168 pieds et dont l'intérieur, par son décor et son agencement, rappelait la grande époque victorienne.

Ce bateau de faible tirant d'eau abordait partout, même lorsqu'il n'avait à livrer qu'une lettre de trois sous. C'était l'unique lien entre ces lieux déserts et certaines villes de la Colombie. Tout le monde aimait le vieux bateau en dépit de la haute fantaisie de ses itinéraires et de la splendide irrégularité de ses horaires. Aussi, partout, à l'occasion de sa dernière randonnée, chacun à sa manière lui fit ses adieux. Alors que le Minto passait au large, un vieillard de 83 ans, ancien brigadier, parut sur la rive, portant son uniforme avec toutes ses décorations. Ailleurs, un disque joua "O Canada". Plus loin, la cornemuse d'un Ecossais entonna un chant triste. Un homme qui pêchait, en chaloupe, se mit au garde-à-vous quand le Minto passa au loin.

C'est en 1898, à l'époque de la ruée vers l'or, que le Minto, en pièces détachées, fut expédié de Toronto jusqu'en Colombie. Mais voilà qu'au moment où le bateau atteignait sa destination, les pépites d'or se faisaient rares : ce fut du même coup la fin de cette fabuleuse course à la richesse instantanée. On affecta donc le navire au ravitaillement des populations dispersées sur les rives des lacs Arrow. En 1930, la construction d'un chemin de fer de 50 milles, le long des lacs, portait un rude coup au prestige du Minto : il perdait un fort pourcentage de sa clientèle. Il n'était même plus le lien entre les voies ferrées des deux extrémités du lac. Ces derniers temps, le Pacifique Canadien mit à sa retraite le bateau encore solide et de grande allure, mais hélas déficitaire.

Telle est l'histoire de ce bateau qui portait le nom d'un ancien vice-roi du Canada. Pour en perpétuer le souvenir, l'Office national du film a enregistré au bénéfice de sa série **Coup d'oeil** le voyage d'adieu du Minto.









Est-ce à vous qu'elle lance son bouquet?

Peut-être êtes-vous déjà fiancée ou le serez vous bientôt. Le temps des fiançailles est le temps des projets, des rêves d'avenir . . . et c'est aussi le temps de l'épargne consciencieuse. Nous aimerions vous démontrer comme il est simple et pratique d'ouvrir un compte d'épargne spécial à la Banque Royale, afin que vous puissiez disposer des fonds nécessaires quand arrivera "le grand jour". Vous trouverez à la Banque Royale un personnel courtois et empressé de vous bien servir.

• *Il y a toujours une bonne raison d'économiser.*

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

NOMME VICE-PRESIDENT



M. G. Saintonge, C.R., dont l'élection au poste de vice-président de Charles Warnock and Company Limited, a été annoncée récemment à la suite d'une assemblée du conseil d'administration de cette compagnie. Il aura ses bureaux dans le nouvel immeuble et siège social de Warnock, à Montréal. M. Saintonge est très avantageusement connu dans toute la province en sa qualité de président de l'association du Barreau rural de la province de Québec.



Informations AGRICOLES

JOURNEE D'ETUDES AGRICOLES, LE 6 JUILLET, A LA FERME DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Le 6 juillet prochain se tiendra à la ferme expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière une importante journée d'étude agricole à l'intention des cultivateurs du Bas de Québec et de tous les agronomes qui travaillent dans cette vaste région agricole.

Voici les buts de cette journée d'étude : **Notre agriculture régionale a ses problèmes nombreux dont certains sont nouveaux.** Une telle discussion au contact d'experts constitue une initiative bien justifiée. Il vaut bien la peine de perdre quelques heures de travail manuel pour bénéficier de ces délibérations. Même plus, l'on fera d'une pierre deux coups, soit se renseigner sur les résultats des nouvelles expériences en cours à cette institution. De fait, l'on fera même trois coups d'une pierre, en ce sens que l'on pourra visiter l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, l'institution pionnière de l'agriculture sur notre continent.

Le programme de la journée est le suivant : 1h45 p.m., arrivée; 2 heures, conférence par M. R.-P. Sabourin, secrétaire de la coopérative agricole de Granby; conférence de M. François Boulay, secrétaire de l'Association Québecoise des Eleveurs d'Ayrshire; M. Maurice Hallé, secrétaire de l'Association des Eleveurs d'ainmaux Canadiens; Hervé Lizotte, ingénieur forestier pour la région; 4 heures, visite des troupeaux et excursion à travers les champs d'expériences; 6 heures, souper en plein air; 7h30, discours par le Dr René Trépanier, sous-ministre provincial de l'agriculture; M. Arthur Massé, député fédéral de Kamouraska; M. J.-A. Plourde, député provincial de Kamouraska; M. l'abbé F.-X. Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture de Ste-Anne; M. Pierre Labrecque, du Service de l'Industrie Animale; 8h45, conférence illustrée sur les voyages en pays éloignés par M. J.-R. Pelletier.

Mont-Joli suit l'évolution de l'industrie laitière

La Soicété Coopérative de Mont-Joli a tenu lundi, le 21, une assemblée générale de tous ses membres en la salle municipale de la ville. Les organisateurs de cette assemblée avaient invité non seulement les membres de la coopérative mais tous les cultivateurs de la division agronomique de Mont-Joli et des paroisses environnantes.

Le but de l'assemblée était d'étudier les possibilités d'établir les bases d'un organisme de contrôle de la transformation économique des produits laitiers.

Parmi les experts au programme, il y eut M. J.-E. Dubé, directeur du Service de la Propagande, et M. Laurier Descôteaux, directeur du Service de l'Economie Rurale, tous deux du ministère de l'Agriculture de Québec.



Le film "Referendum" caricature souriante de la vie villageoise

REFERENDUM

C'est un petit village où le calme est tellement ancré dans les habitudes qu'il est presque devenu une seconde nature. Ici, comme dans tous les villages du Québec, seuls de menus événements viennent à longs intervalles ponctuer une vie toute unie. Dans ces décors champêtres qui sont pour ainsi dire imprégnés de tranquillité, les divergences d'opinion au niveau des problèmes municipaux prennent parfois un singulier relief et mettent toute la population en émoi.

Et voilà justement que depuis quelques jours, le village est complètement bouleversé; il n'y a qu'un sujet de conversation au magasin général, aux petites réunions sociales comme aux veillées : l'eau. Non, il ne semble pas y avoir au monde d'autres problèmes que celui de cet aqueduc que les "éléments de progrès" veulent installer au village. Bien sûr, tous les villageois sont d'accord là-dessus : il nous faut l'eau courante. D'ailleurs, comment un village peut-il attirer les touristes — source importante de revenus — quand l'eau ne jaillit pas à la moindre pression des doigts ? Non vraiment pas de progrès possible sans...

Comme tous les problèmes, celui-là est à double face ! S'il n'y avait que des avantages, ce serait trop beau, tout le monde serait d'accord. Voici cependant que les cultivateurs, les gens des "rangs", des "concessions" s'opposent vigoureusement au projet de ces messieurs du village. Pourquoi les "habitants" paieraient-ils de leurs beaux deniers un aqueduc qui ne peut évidemment pas se rendre chez eux et qui en somme ne les intéresse pas ? Pourquoi que "ça s'rait toujours à nous autres, les "habitants", à défrayer les extravagances du village ?

Désaccord complet au conseil municipal ! Les uns veulent l'aqueduc à tout prix, les autres s'y opposent avec la dernière énergie ! Il n'y a qu'une solution : demander aux contribuables de trancher le débat au cours d'un referendum. C'est le procédé démocratique. C'est le principe. Mais on peut y greffer des pressions dans un sens ou dans l'autre, puis la cabale, la grande éloquence, les insinuations. Ainsi, à la criée, le maire se montre fort généreux : il y met dix fois ce que ça vaut. Ne faut-il pas impressionner un peu les électeurs...? Puis, au jour fixé, "le peuple se prononce" et, pour le mieux ou pour le pire, l'affaire est réglée à la majorité des voix... jusqu'au prochain referendum. Un instant effrayée par les bruits de la cabale, la paix de nouveau reviendra au village !

C'est Raymond Garceau qui a réalisé pour le compte de l'Office national du film ces images de nos moeurs politiques, cette caricature souriante de la vie de village au pays de Québec, sous le titre REFERENDUM. Le cinéaste a choisi comme décor le village de Saint-Louis de France, près des Trois-Rivières.

Le Dr L.-C. Blouin élu président du Syndicat du Bien-Etre Rural d'Amqui

Récemment se tenait en la salle du bureau d'enregistrement d'Amqui, une assemblée générale du Syndicat du Bien-Etre Rural d'Amqui. Après un compte rendu détaillé de la situation financière de la dite organisation, de même que l'étude de divers problèmes. Il y eut élection de quatre nouveaux directeurs du bureau d'administration et d'un surveillant. Les directeurs sortant de charge, dont le terme d'office était terminé étaient MM. Léopold Bérubé, J.-A. Burton, J.-Aug. Michaud et Armand St-Pierre et Jos.-E. Bérubé, comme surveillant.

MM. Léopold Bérubé, Armand St-Pierre et Jos.-E. Bérubé furent réélus à l'unanimité. MM. Albert Bélanger et Richard Deslaunais furent élus pour compléter le bureau de direction.

Le nouveau bureau d'administration est donc formé comme suit : président, Dr ouis-C. Blouin; vice-président, M. J.-O. Archambault. Les directeurs, MM. Roland Bélanger, Benoît Bérubé, Me Fernand Dionne, L-onard Garon, Auguste Côté, Raoul Vaillancourt, Grégoire Harvey, Léopold Bérubé, Armand St-Pierre, Albert Bélanger et Richard Deslaunais.

Le Comité de surveillance est représenté par MM. Alph. Michaud et Jos.-E. Bérubé. Le secrétariat et la finance sont de nouveau confié à M. Jean-Luc Saucier.

Ste-Blandine

Le 5 juin a été baptisé Joseph-Renaud, enfant de M. et Mme Romuald Proulx (Rolande Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Lévesque, grands-parents de l'enfant.



Franchement, la *bière de riz* CROWN & ANCHOR est une bière de la plus haute *qualité!*

Si vous êtes de ceux qui aiment une bière de *goût fin et exquis,* vous direz certainement: *"C'est MA bière."*

La *bière de riz* CROWN & ANCHOR est un produit MOLSON

Vous faut-il une

NOUVELLE GRANGE?



Votre troupeau croît-il trop vite pour la capacité de votre grange actuelle? Avez-vous assez d'espace pour emmagasiner les produits de votre ferme? Si non, peut-être vous faut-il une nouvelle grange ou un agrandissement de votre grange actuelle.

Ne laissez pas le manque d'argent liquide retarder vos projets d'amélioration, que ce soit une nouvelle grange ou la remise à neuf de vos bâtiments en général. Vous pouvez obtenir de l'argent de la B de M, sous la forme d'un Prêt pour l'Amélioration des Fermes, avec taux d'intérêt modique et un mode de remboursement qui s'adapte à votre situation propre.

Voyez donc votre gérant de la B de M cette semaine. Vous aimerez sa façon pratique d'envisager vos projets.

"MA BANQUE" POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS B de M

PAF — l'arrangeur ...son nom, c'est Prêt pour l'Amélioration des Fermes. Donnez-lui l'occasion de remettre en état *votre* ferme . . . il est économique, commode, et se plie à tout. Il peut faire presque n'importe quoi pour améliorer *votre* ferme.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES dans les ENVIRONS à votre service

Succursale de Matane: EMILE FOURNIER, gérant

Succursale de Mont-Joli: FRED RANGER, gérant

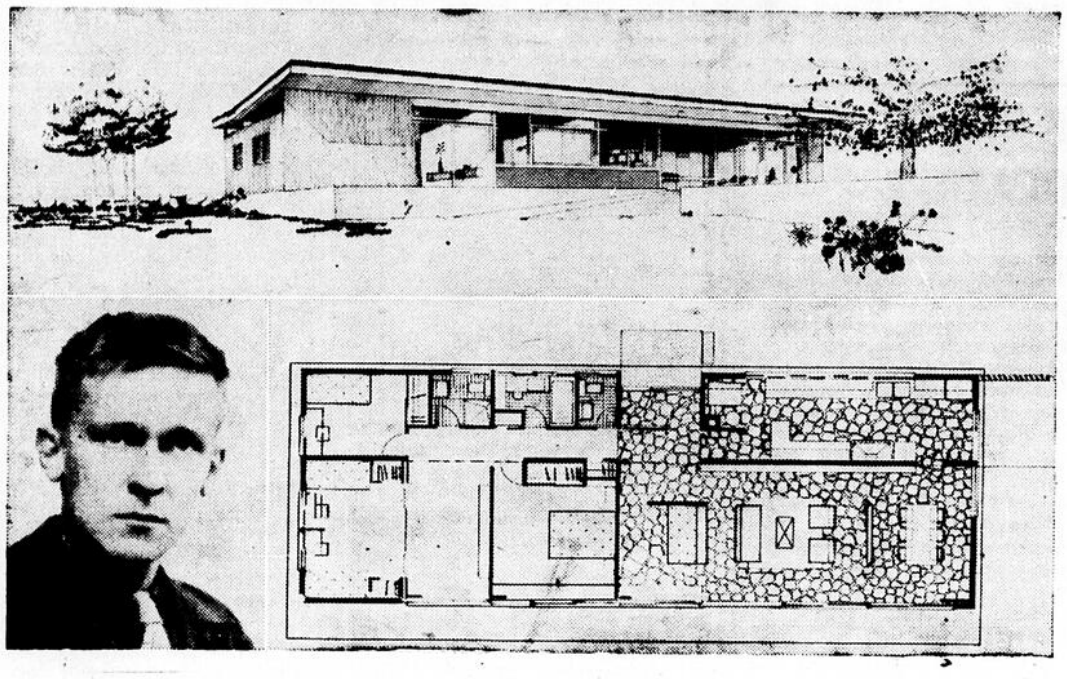
Succursale d'Amqui: ANTOINE SIMARD, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D-205F

L'HABITATION

La maison canadienne de demain
Un plan de Jean-Louis Lalonde



Une agréable surprise attendait les organisateurs du grand concours international d'architecture Calvert House, dont les résultats étaient récemment proclamés. La France était représentée parmi les mentions honorables par nul autre qu'un architecte canadien de langue française, **M. Jean-Louis Lalonde,** exerçant sa profession à Paris, où il est attaché au bureau de Marce lBreuer, Pier Luigi Nervi et Bernard Kehrfuss, à titre de coordonnateur. C'est à cette société d'architectes réputés que l'Unesco a confié la préparation et l'exécution des plans de son nouvel édifice à Paris.

Le plan que M. Lalonde avait soumis au concours international Calvert House pour la conception de la Maison canadienne de Demain est celui d'une maison à toit plat d'un type de plus en plus populaire au Canada. L'intérieur est de bon goût et ravissant. Le souci qu'on a mis à isoler les chambres à coucher des autres pièces caractérise l'agencement impeccable de cette construction.

En entrant, on pénètre dans un grand vivoir servant à la fois de salle à manger, suivi d'un cabinet de travail qu'on peut employer comme chambre d'invité. A gauche de l'entrée, du côté nord, s'étale une grande cuisine avec garde-manger et débarras où on peut faire la lessive. On accède au garage par une porte et un corridor. A droite de l'entrée principale, un corridor mène aux chambres à coucher : la chambre des parents, où une porte communique avec le jardin; une chambre à fins multiples, une chambre d'enfants qu'on peut diviser en deux au moyen d'une porte coulissante, et une chambre à coucher distincte. C'est dans cette partie de la maison qu'on trouve les salles de bain et les toilettes qui, réparties parmi les trois pièces du côté nord du corridor, sont suffisantes pour tous les membres de la famille et pour les visiteurs.

La Commission d'Urbanisme accorde 7 permis de construction

Mercredi, le 23 juin, à l'hôtel de ville de Rimouski, la Commission d'Urbanisme tenait une assemblée. Y furent présents : MM. Léo McLaren, Albert Dionne, Benoît Sylvain, Albert Leclerc, Roger Thomas, Henri Labrie et Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments, sous la présidence de M. Léo McLaren.

Cette Commission étudie les demandes suivantes :

Ls-Philippe Sirois, pour construire un solarium du côté sud-est de sa maison située à 42, rue St-Laurent, zone C-9, dans le but de loger un escalier devant donner accès à un nouveau logement au 1er étage. Les règlements exigent deux (2) sorties pour un logement sur les étages supérieurs. Le permis est en suspens.

Mme Ferdinand Santerre, pour faire des réparations à la galerie avant de sa maison située à 119, rue de l'Evêché, zone R-9. Le permis est accordé.

Georges Sirois, pour construire un garage privé à l'arrière de sa maison située à 81, rue Notre-Dame, zone R-7. Le permis est accordé.

Georges Ringuet, pour construire un petit kiosque à l'arrière de sa maison, à 135, rue St-Pierre, zone R-14-A. Le permis est accordé.

Antonio Bergeron, pour construire une maison uni-familiale sur la rue St-Pierre, zone R-14-A. Le plan de localisation n'est pas conforme aux exigences du règlement, le permis ne peut être accordé.

Maurice Proulx, pour construire une maison uni-familiale sur la rue St-Robert, zone R-6. Les plans fournis sont acceptés et le permis est accordé.

Adélard Couillard pour construire une maison uni-familiale sur la rue St-Robert, zone R-5. Les plans fournis ne sont pas assez complets et le permis est en suspens.

Isidore Blais pour construire un monte-charge à l'arrière de "l'Imprimerie Blais", 62 avenue de la Cathédrale, zone C-8. Puisque le terrain sur lequel doit être construit le monte-charge est loué par le demandeur, le propriétaire de ce terrain devra donner son consentement avant que le permis soit accordé.

Omer Malenfant, pour construire une lucarne à l'avant de sa maison, recouvrir sa maison en bardeaux d'asphalte et faire une clôture sur son terrain. Le permis est accordé.

Fernando Bélanger pour construire une maison uni-familiale sur la 4e rue, zone R-22. Le plan de localisation n'est pas conforme aux exigences du règlement et le permis est en suspens.

Adhémar Lepage, pour faire des réparations à la galerie et escalier de côté à sa maison située à 30, rue St-Robert, zone R-5. Le permis est accordé.

Chs-Eugène Giasson, pour construire une galerie et un solarium à l'avant de sa maison située à 55, rue Hudon, zone R-14-A. Le permis est accordé.

"Service Expert Raymond Inc.", demandant d'émettre un permis pour l'érection de l'enseigne au coin des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste, zone C-5. L'article 494 du règlement de construction et de zonage permet l'érection d'enseignes ne dépassant pas la mi-distance entre le bâtiment et la ligne de rue. L'intéressé devra être avisé en conséquence.

Plans de lotissement approuvés

Des plans de M. Louis-Léo Doyon, A.G., montrant :

La subdivision proposée du lot 62-17, en deux parties. Le projet est accepté.

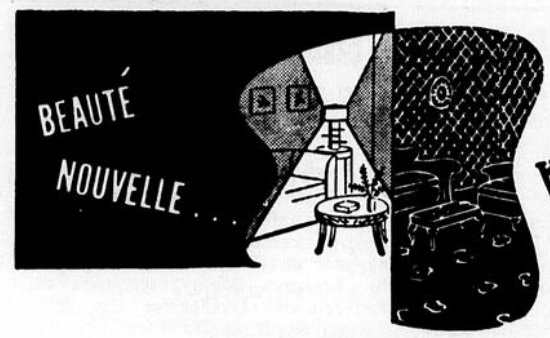
Un projet de subdivision sur le lot 211-227. Le projet est accepté.

Le prolongement proposé de la rue Labbé, à travers le lot 212-155. Le projet est accepté.

Le prolongement de la rue projetée devant traverser les avenues Rouleau, Lévesque et Lamoureux et les lots adjacents. Le projet est accepté.

Un plan montrant la position exacte de la rue reliant la route Nationale et la rue St-Germain, à Nazareth. Le projet est accepté.

Un coin de terrain cédé à la Ville de Rimouski pour arrondir le coin formé par les rues de l'Eglise et St-Germain. Le projet est accepté.



POUR VIEILLES PIÈCES

PEINTURE MATE HARMONITE O.P.W

★ Aucune pièce n'a besoin d'avoir l'air vieux et délabré. Vous pouvez maintenant égayer vos chambres facilement, économiquement. Une couche suffit . . . et s'applique si bien. Vos murs retiendront leur éclat et leur fraîcheur après des lavages répétés.



VENEZ DÈS AUJOURD'HUI

VOYEZ LA SUPERBE GAMME DE COULEURS

FERRONNERIE BERUBE ENR.

Distributeur des peintures Swing Satin et de matériaux de construction de toutes sortes.

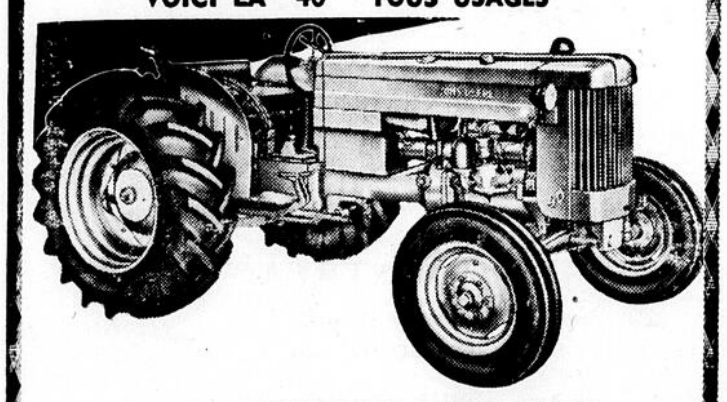
62, rue de l'Evêché, RIMOUSKI Tél. 2157

Communiquez avec nos bureaux
Renseignements gratuits

QUEBEC GLASSHEAT

156 rue Dupont — QUEBEC

VOICI LA "40" "TOUS USAGES"



Le nouveau TRACTEUR "JOHN DEER"
avec attelage standard à 3 points

ADELARD GAGNON

Sacré-Coeur - RIMOUSKI - Tél. 3995



Anselme Côté & Fils

81 Ave de la Cathédrale. Téléphone : 2244
RIMOUSKI.

Funérailles de M. Jean-Bte Lavoie, de Ste-Odile

Mercredi, le 23 juin, à 9 heures a.m., dans une atmosphère de piété et de deuil, un grand nombre de parents, un clergé nombreux et une foule de concitoyens rendaient un dernier hommage à M. Jean-Baptiste Lavoie, citoyen bien connu de Ste-Odile-sur-Rimouski. Il avait épousé en premières noces, Mme Mathilda Dubé et en secondes noces Mme Elise Belzile, veuve de Gaudiose Parent, de Ste-Odile. M. Lavoie est décédé le 20 à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, après une brève maladie, à l'âge de 74 ans et 8 mois.

Le cortège funèbre quitta la demeure du défunt, située en face de l'église paroissiale, précédé de la croix que portait M. Oscar Ross, maire de Ste-Odile.

M. l'abbé Léo Bérubé, curé, fit la levée du corps tandis que le service fut chanté par M. l'abbé Omer-C. D'Amours, curé de Sayabec, avec MM. les abbés Oscar Thibault, vicaire de Ste-Odile, comme diacre, et Martin Lepage, ecclésiastique, comme sous-diacre.

Le corps était porté par MM. Louis Lepage, Léo Lepage, Emile Canuel, Johnny Landry, Georges Turcotte et Rémi Morissette, tous de Sainte-Odile.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Joseph Gauvin, curé de Bic, MM. les abbés Léo Bérubé, curé de la paroisse, Philippe Belzile, aumônier du Juvénat des Frères du S.-C., de Rimouski, Roland Belzile, aumônier du Monastère des Ursulines de Rimouski, et René Bérubé, vicaire à Sayabec.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Joseph, Jean, Xavier et Léonard Lavoie, de Ste-Odile; ses filles: Mmes Alice (Fernand Roussel); Emilia (Chs-E. Lévesque); Louise-Anna (Léopold Labrie), toutes de Ste-Odile; Jeanne (Lorenzo Lévesque), de St-Robert; Rose-Ilda (Hormisdas Gauthier), de Ste-Odile, et Mlle Anne-Marie, de Rimouski; ses brus : Mmes Marie-Louise Berger (Joseph); Alfreda Lévesque (Jean); Marie Lauzier (Xavier) et Yvette Desjardins (Léonard). Ses gendres : MM. Fernand Roussel, Charles-Eugène Lévesque, Léopold Labrie, de Ste-Odile, et Lorenzo Lévesque, de St-Robert; ses frères et soeurs : MM. Alfred Lavoie, de Bic, Elzéar Lavoie, de Rimouski, Mmes Marie (Thomas Bélanger), de Saint-Matthieu, Mérilda (Henry Slater), de St-Robert, et Zélie (Pierre Morin), de Sayabec; ses belles-soeurs : Mmes Blanche Talbot (Alfred), de Bic, et Aline Lévesque (Elzéar), de Rimouski; Mère Marie Ste-Fortunate, r.s.r., de Rimouski, nièce.

La famille de Mme Jean-Baptiste Lavoie (Elise Belzile-Parent) : M. et Mme Adéodat Dechamplain (Jeanne), de Sainte-Luce; M. et Mme Roger Huard (Ida), de Ste-Odile; M. et Mme Ablert Parent (Anita Rousseau), de Ste-Odile; M. et Mme Isidore Parent (Rolande Belzile), de Rimouski; Mlle Lydia Parent, de Sayabec; M. et Mme Marc Lavoie (Diane), de Ste-Odile; M. Julien Parent, m.d., Chicago; M. et Mme André Hallé (Clarisse), de Montréal; M. et Mme Claude Parent (Jacqueline Giroux), d'Ottawa; Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Belzile, de St-Fabien, M. et Mme Arthur Belzile, de St-Fabien, M. et Mme Louis-de-Gonzague Belzile, de Rimouski; M. et Mme Elisée Michaud, de St-Fabien, M. et Mme Léo Michaud, de Rimouski, Mère Marie de St-Léon, r.s.r., de Rimouski, M. et Mme Adjutor Laliberté, de Québec.

Assistaient aussi aux funérailles quantité d'autres parents, petits-enfants et amis, dont M. Elzéar Belzile, de St-Fabien, Mme Irenée Gendreau, de Rimouski, Mme Alfred Dubé, de Rimouski, M. et Mme Albert Michaud, de Rimouski, M. et Mme Louis Côté, de Rimouski, M. et Mme Louis Dubé, M. et Mme Alfred Dubé, de Notre-Dame du Sacré-Coeur; Mme Fortunat Dubé, d'Amqui, M. et Mme Louis Chassé, de St-Valérien, M. et Mme André Michaud, M. et Mme Adrien Michaud, de Rimouski, M. et Mme Charles Rousseau, de Bic; M. et Mme Auguste Desjardins, de St-Robert, Mme Alexis Fraser, de Rimouski, M. et Mme Albert St-Pierre, de St-Robert, M. et Mme Jean-Marc Belzile, de St-Fabien, M. et Mme Gonzague Gagnon, M. et Mme Léopold Gagnon, de Ste-Odile, M. et Mme Rosario Lepage, de St-Robert.

La chorale paroissiale fut aidée de nombreux chantres de Rimouski et de St-Robert, sous la direction de M. Albert St-Pierre, de St-Robert, exécuta la messe grégorienne de Requiem. A l'orgue, M. Marc Lavoie, de Ste-Odile.

Le défunt laisse aussi pour pleurer sa perte, outre les proches parents cités plus haut, quelques-uns des membres de sa famille que des raisons majeures ont empêché d'assister aux funérailles, soit M. l'abbé Arthur Parent, curé de Natashquan, M. et Mme Joseph Plourde (Gertrude Parent), de Marieville, Mlle Céline Parent, de Montréal, MM. Louis et Edmond Lavoie, d'Abitibi, M. Thomas Bélanger, de St-Matthieu, et M. Henry Slater, de St-Robert.

Après le service, un long cortège se forma pour se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

Nos sincères condoléances.

Trinité-des-Monts

Le cercle antialcoolique de la paroisse de Trinité-des-Monts fut fondé officiellement, le dimanche 20 juin, par M. Lucien Roy, président Lacordaire diocésain et délégué du Centre Canadien. La cérémonie fut rehaussée par la présence de Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G., qui adressa la parole et fit la bénédiction du drapeau Lacordaire de la paroisse. M. l'abbé H. Roy, curé, donna le mot de la fin et la soirée se termina par la présentation du film "Le Dr Jim".

Mariages.— Le 7 juin, M. Charles-Auguste Boucher, fils de feu Auguste Boucher et de feu Amanda Bernier, de St-Fabien, avec Mlle Raymonde Smith, fille de M. et Mme Charles Smith (Laura Simard).

— Le 16, M. Gilles Lévesque, fils de M. et Mme Florent Lévesque (Rose-Aimée Ouellet), épousait Mlle Antoinette Proulx, fille de M. et Mme Emmanuel Proulx (Jeannette Canuel).

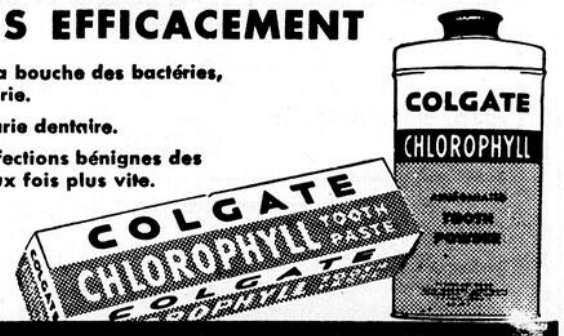
Baptême.— Le 19 juin, Marie-Diane, née la veille, enfant de M. et Mme Renald Damboise (Eliane Albert). Parrain et marraine, Léonard Albert et Gilberte Soucy, oncle et tante de l'enfant.

TERRAINS
A VENDRE OU A LOUER
S'adresser à
Adrien Michaud
54 Ave de la Cathédrale
Téléphone : 2125
RIMOUSKI

LE TOUT PREMIER BROSSAGE DES DENTS AVEC LE DENTIFRICE

COLGATE À LA CHLOROPHYLLE DÉSODORISE L'HALEINE PLUS EFFICACEMENT

- Débarrasse la bouche des bactéries, causes de carie.
- Combat la carie dentaire.
- Réduit les infections bénignes des gencives deux fois plus vite.



Haleine douce — Bouche fraiche — Matin, Midi, Soir

A LOUER

Appartements chauffés, meublés. Frigidaire et poêle électrique. AUSSI UN BUREAU qui conviendrait pour bureau d'affaires. S'adresser à la Station Service Lavoie & Boucher, Tél. 3554. Rimouski.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire jusqu'a trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 21 JUILLET 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR ABORD DE DEBARCADERE, RIVIERE A CLAUDE, COMTE DE GASPE (P.Q.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski, (P.Q.), et au bureau de poste de Mont-Louis (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement, comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le ministère fournira par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q.) les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER.
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 juin 1954.



Vraiment lavable!

PEINTURE SEMI-BRILLANTE À MURS
WALLHIDE
PITTSBURGH

Véritable peinture à l'huile qui recouvre les murs en une *seule* couche!



Une seule couche de cette nouvelle et merveilleuse peinture pour les murs suffit pour recouvrir toute surface complètement et uniformément. Elle se lave sans faire de traînées. Vaste choix de couleurs.

MATE—Assure aux murs un fini chatoyant et impeccable. LE GALLON

SEMI-BRILLANTE—Couleurs coloniales authentiques qui donnent un éclat doux et estompé. LE GALLON

BRILLANTE—Fini résistant à la saleté, se lave facilement et rapidement. LE GALLON

GRATIS—La brochure "Color Dynamics for your Home"

ANSELME COTE & FILS LTEE
81, Avenue de la Cathédrale, - Téléphone : 2244
RIMOUSKI.

LES PEINTURES PITTSBURGH
restent plus belles plus longtemps!

LE PLUS GRAND CHOIX DE CADEAUX EN VILLE

VAISSELLE, COUTELLERIE, VERRERIE, VERRE TAILLE, ARTICLES DE CUIR, ETC.

Au Bleu de Roi

210 St-Germain, RIMOUSKI Tél : 2736

SERVICES DE VAISSELLE
A PARTIR DE $5.95

LAMPES
A PARTIR DE $3.95

La soumission de Clément Guimont Inc. est acceptée par la Ville de Rimouski

Renouvellement d'emprunt : $49,000

Mardi, le 22 juin 1954, à une séance spéciale du conseil de ville de Rimouski, dûment convoquée et tenue à l'hôtel de ville à 8 heures p.m., sont présents : Son Honneur le Maire Dr Victor Lepage, MM. les conseillers Albert Dionne, Adelbert Lebel, Auguste Desjardins, Alphonse Beaulieu, Emile Thériault et Albert Labbé, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Mairé.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Conformément à un avis publiic publié dans la Gazette Officielle de Québec en date du 5 juin 1954, cette séance spéciale est tenue pour l'ouverture et la considération des soumissions reçues pour l'achat de $49,000 d'obligations de la Ville de Rimouski, règlement No 222, renouvellement d'emprunt.

Les dites soumissions sont ouvertes en présence des membres du conseil par S.H. le Maire et se lisent comme suit :

Crédit Anglo-Français Ltée, 91.12, 3%; Morgan, Kemp and Co. Ltd, 92.46, 3%; J.-E. Laflamme Ltée, 91.07, 3%; Clément Guimont Inc., 93.20, 3%; The Dominion Securities Corp. Ltd, 91.51, 3%.

Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et résolu à l'unanimité que la soumission de Clément Guimont Inc., au prix de 93.20% à un taux de 3%, soit acceptée et que des obligations soient émises conformément au tableau d'amortissement de l'avis public ci-haut mentionné.

Condoléances à S. H. le Maire

Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et résolu à l'uanimité que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Les membres de ce conseil désirent associer leur chagrin à celui de S. H. le Maire Dr Victor Lepage dans le deuil où il se trouve par la mort de son beau-père, M. Léopold Doran, et expriment à la famille leurs plus sincères condoléances.

Et la séance est levée.



Fers à cheval GRAND LUXE

IL N'Y A PAS tellement longtemps encore, l'aluminium était presque un métal précieux. Vers la fin du siècle dernier, un sportman décida un jour de faire chausser son pur-sang avec des fers de course spéciaux, en aluminium ultra-léger. Les fers furent donc fabriqués sur commande par Tiffany, les célèbres joailliers de New-York.

De nos jours, la plupart des chevaux de course ont des fers en aluminium. Depuis le début du siècle, le prix de l'aluminium a été tellement réduit qu'il est maintenant l'un des métaux les moins coûteux. On l'emploie pour une foule d'usages...pour construire des granges, des bateaux, des carrosseries d'autobus, etc. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

Baie-des-Sables

Le dimancre 13 juin, à 3 heures p.m., les enfants de tout âge et les élèves des classes, jusqu'à la 6e année inclusivement, se sont rendus à l'église accompagnés de leurs parents pour une convention de paix.

Il y eut récitation du chapelet et des litanies du Sacré-Coeur, puis consécration de tous les enfants par les parents représentés aux pieds de l'Immaculée par Mme Donald Macdonald, mairesse. On récita aussi la prière de l'année mariale composée spécialement pour les enfants par Sa Sainteté le Pape Pie XII. Pour terminer, il y eut salut solennel du T. S. Sacrement.

On espère que, là où les plus grands du peuple ne peuvent rien pour obtenir une paix durable, les tout-petits réussiront par leurs ferventes prières.

Diplômes en piano aux élèves des RR. SS. du St-Rosaire

Plusieurs élèves du couvent du St-Rosaire de Rimouski, dont le professeur est Soeur Marie des Victoires, ont reçu leurs diplômes de piano de l'Académie de Musique de Québec. Ce sont : **Elémentaire,** Philibert Lemieux, "très grande distinction"; Réjeanne Canuel, "grande distinction". **Supérieur :** Pauline Landry, Mariette Thibault et Chantal Poirier, "grande distinction", et Pauline Lemire, "distinction". **Lauréat :** Claudette Lauzier, "grande distintcion". Cette dernière est gagnante du prix d'honneur offert par la Société des Concerts de Rimouski.

Sayabec

Baptême.— A été baptisée le 5 juin, Marie-Lucienne-Francine, enfant de M. et Mme Thomas Cormier (Lauretta Fortin). Parrain, M. Joseph Cormier; marraine, Mme Lucien Cormier, respectivement oncle et grand-mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Anne Fortin, tante de l'enfant.

Va-et-vient.— La R.S. Marie d'Egypte, de Toronto, M. Albert Gagné, de Sorel, M. et Mme Octave Gagné, de St-Ulric, en visite chez Mme Edmond Fortin.

Fernand Morissette
ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
Tél. 1039
MATANE

Dr Gilles OUELLET
Bureau, 49 ave Rouleau
Heures de bureau : 2 à 5 hrs p.m.
Le soir : 7h30 à 8h30
Tél. Bureau
Résidence : 4777

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14 de la Cathédrale.
Tél. 3655. - Rimouski.

DOCTEUR Benoît Michaud
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél. 4320
RIMOUSKI

Dr J. Bellavance
CHIRURGIEN-DENTISTE
141, de l'Evêché Tél : 3839
RIMOUSKI

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés : 3456

JOSEPH BERUBE
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire
Eudore Couture
Edifice Gilbert
144, rue de l'Evêché Tél : 2342
RIMOUSKI

Henri-A. Martin
COMPTABLE PUBLIC ENR.
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél : Bureau : 2344 — Rés. : 3456

J. Adéodat Drapeau
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu —Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 rue Lepage
Près du Garage Dionne
Tél : 3775 RIMOUSKI

ROLAND HEPPELL
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
Tél : bureau : 3570
rés. : 4535
C. P. 246
Bureau : 54 Ave de la Cathédral
Résidence : 48 Ave de la Cathédrale
Feu — Automobile — Vie
Accidents — Maladie
Tous services d'assurance en général

PHILIPPE MICHAUD
L.S.C., C.A., Comptable agréé
11, rue Ste-Thérèse — Tél. 2492
RIMOUSKI

J. Wilfrid Deschênes, C.d'A.A. Guy d'Anjou, B.A., LL.L.
J. W. DESCHENES ENR.
COURTIERS EN ASSURANCES
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Vol — Bijoux — Fourrures, etc.
125 rue Landry Tél : 74
MONT-JOLI, Qué. C. P. 259

ATLANTIC DRY KILN LIMITED
Atelier de mécanique ajustage
"MACHINE SHOP"
REPARATIONS GENERALES
53 rue Fiset - RIMOUSKI - Tél : 3779

CARTES PROFESSIONNELLES

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél : 3303 et 3304 Rimouski

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél : 3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à : — 142 rue de l'Evêch
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedi de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

ALPHONSE CHASSE, C.R.
AVOCAT
Téléphone : 2354
178, Blvd de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
152-A rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone : 4276

MAURICE TESSIER, B.A., LL.L.
AVOCAT
76 de la Cathédrale Tél : 5225
RIMOUSKI

CHARLES H. D'ANJOU
AVOCAT
54 de la Cathédrale Tél : 2080
RIMOUSKI

YVES BELZILE et RONALDO RABOIN
NOTAIRES
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI — Qué.

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER-CONSEIL
6, rue St-Jean RIMOUSKI
Tél : Bur. : 4324 — Rés. : 2640

GUY LEBLANC
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEURS FORESTIERS
CONSEILS
Guy LEBLANC, a.g.i.f.
Marcel LEBLANC, i.f.
66-A rue Ste-Marie Tél. 3836
Rimouski

Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie
COMPTABLES AGREES
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI

PAUL H. SIMARD & CIE
Comptables agréés
Paul H. Simard, B. Com., L.A., C.A.
Syndic Licencié
Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.
Camille Godin, M.S.C., C.A.
315, Boul. Charest — Tél. 2-7913—3-7367
QUEBEC

Henri-A. Martin, C.d'A.A. — Emmanuel D'Anjou
Paul Martin, C.D'A.A.
Martin & d'Anjou Inc.
COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone. 2344 — Case postale 129
BUREAU : 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI
Spécialité : Assurance automobile
à des prix défiant toute compétition
AUSSI : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Maurice de Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
Case postale 429 — Téléphone. 3654
Edifice Caisse Populaire
Bureau : 135, Ave. de l'Evêché
Rimouski, Qué.
Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez 3654

DISTRIBUTION DES PRIX AU PENSIONNAT MARIE-IMMACULEE DES URSULINES DE RIMOUSKI

Au Peasionnat Marie-Immaculée, du Monastère des Ursulines de Rimouski, la séance du 18 juin avant-midi a été présidée par M. l'abbé P.-R. Belzile, aumônier. La lecture des prix a été précédée et suivie de chant et musique. "L'Orphéon des Mirlitons", mimé par les garçonnets du Pensionnat St-Georges; "Un Conte de fée", chansonnette, par Mlle Suzelle Lebrun; "Le Vente", chant mimé, par le choeur des fillettes. Le "Merci" a été lu par Mlle Hélène Pineau. M. l'aumônier a prononcé le mot de la fin.

PALMARES

Prix d'Honneur, générosité de M. l'aumônier, pour le catéchisme: Mlles Andrée Ruel, Marie-Claire Chabot, Mariette Belzile; MM. Otis Bois et Jacques Dumont.

Aux Apôtres de la Croisade Eucharistique: Mlles Marthe Gendreau, Françoise Huot; MM. Mario Desjardins et Réginald Dechamplain. Activités mariales: Mlles Micheline Fougère, Monique Côté; M. Jacques Hudon.

Prix de M. le Principal, pour le maximum des points sur tous les examens de l'année: Mlles M.-Nicole Bélanger, Micheline Garon, Lise Lapointe, Micheline Bégin; MM. Pierre Côté, Benoît Savard, Carmen Normand (catéchisme); Mlles Suzanne Blanchet, Nicole Leblanc; MM. Lucien Roy, Carol Santerre, Marc Lepage, Gaétan Roy, Ben. Savard, P. Côté, J.-Yves Leblanc, Pierre Tremblay (histoire sainte).

Histoire du Canada: Mlle Micheline Garon; Géographie: Mlles Michèle McMullen, Lise Lapointe, Dorothée Hains; MM. Guy Le Bars, Marc Lepage, J.-Claude Tremblay.

Prix de mérite générale: Mlles M. Gendreau, Danielle Côté, Michèle Bélanger, Francine Hains; MM. Réjean Pineault, Gérard Lavoie, Conrad Lavoie, Guy LeBars, Benoît Savard, Roch Dumais.

Prix de bonne conduite et politesse: Mlles Mariette Belzile, Cécile St-Onge, Micheline Drapeau, Hélène Roy, S. Blanchet, Ray. Sirois, Charlotte Prévost, Michèle Lortie, Jocelyne Michaud; MM. Ray. Fournier, Jean Lortie, Bernard Desrosiers.

Prix d'Excellence

Mlles Danielle Lavoie, Lise Lapointe, Nicole Leblanc, Danielle Côté, Lucille Laforest, Hélène Roy; MM. François Malandin, Carman Normand, Ben. Savard, Conrad Lavoie, Lucien Roy, Jacques Dumont, Michel Lepage.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du soussigné jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 14 JUILLET 1954, des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR DEBARCADAIRE MONT-LOUIS, COMTE DE GASPE (NORD), P. Q.".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P. Q.), et au bureau de poste de Mont-Louis (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement, comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le ministère fournira par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q. les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 juin 1954. Secrétaire.

Recherches sur les meilleures méthodes de capturer la morue le long du littoral de la Côte Nord

Grande-Rivière, P. Q. — Deux navires du département provincial des pêcheries, le cordier "Saida" et le chalutier "Astrid", viennent de prendre la haute mer pour se rendre sur la Côte-Nord pour y passer tout l'été ayant à son bord un équipage de chercheurs sous la conduite du docteur Alexandre Marcotte, directeur de la Station provinciale de Biologie Marine de Grande-Rivière.

Ces deux navires ont pour mission de faire un relevé général sur les conditions de pêche et de suggérer les meilleures méthodes de capturer la morue dans les eaux de cette région.

La méthode utilisée jusqu'à date dans cette région consistait en un système de trappes disposées le long du littoral où la morue venait se prendre par temps favorable. Comme cette méthode de pêche n'offre aucun facteur de stabilité, le département provincial des pêcheries tente des expériences au moyen de vastes seines verticales, ancrées loin au large qui feront fonction de filets maillants dans lesquels la morue pourra se prendre régulièrement. Si cette méthode de pêche s'avère pratique les autorités du département des pêcheries à Québec croient pouvoir révolutionner la pêche dans cette région du Bas St-Laurent.

Parallèlement à ces travaux de recherche en biologie marine sur la côte nord, aux Iles-de-la-Madeleine, le personnel scientifique de la sous-station de biologie marine intensifiera, au cours de l'été, ses travaux sur le homard et le hareng.

LES CHALOUPES A MOTEUR DEVRAIENT MONTRER DES FEUX

La Ligue de Sécurité de la province de Québec attire aujourd'hui l'attention des propriétaires de chaloupes à moteur qui se promènent, le soir, sans aucune lumière et qui deviennent, par le fait même, un danger pour les autres embarcations qui ne les voient pas venir. Allant généralement très vite, ce qui est déjà dangereux, même le jour, ils n'ont souvent pas le temps de voir s'il se trouve un obstacle devant eux et peuvent être la cause de collision et de chavirement. On a même vu de ces chaloupes à moteur allant vite et sans trop regarder et frapper des bouées en plein milieu du fleuve St-Laurent. La Ligue recommande aussi à ceux qui pratiquent le sport de la chaloupe à moteur de ne pas s'approcher des plages où il y a des baigneurs, même le jour, parce qu'il est difficile d'apercevoir un nageur et il y a de grands dangers d'en frapper.

Causapscal

Une fois de plus, le Cercle des Fermières de Causapscal a prouvé son initiative en organisant des démonstrations d'art culinaire en collaboration avec les meuniers de la farine Robin Hood et les distributeurs de la Compagnie Northern Electric en l'occurrence la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, Amqui.

Ces démonstrations eurent lieu à la salle paroissiale de Causapscal, les 9 et 10 juin, sous la direction de Mlle Thérèse Maillet, B.A., bachelière en sciences domestiques de l'Université Laval. Mlle Maillet, de Québec, au service du Département; Mlle Rita Martin, des meuniers de la farine Robin Hood. Grâce à son habileté et à ses connaissances remarquables, elle a su intéresser vivement son auditoire en lui présentant divers mets qui furent enviés de tous et très appréciés des gagnants. En plus de ces prix qui furent tirés au sort, une cinquantaine de sacs de provisions d'une valeur de $6.50 chacun ont été distribués parmi l'assistance qui était d'environ 1,000 personnes.

Mlle Maillet était assistée de Mlle Thérèse Viens, de Causapscal. Vu l'absence de M. l'abbé L. Harvey, aumônier du cercle, les séances furent présidées par M. l'abbé J.-M. Desrosiers, vicaire.

M. Raymond Leblanc agissait comme maître de cérémonie. Parmi l'assistance, on remarquait la présence de MM. les abbés Lachance, de Ste-Florence, D'Astous, d'Albertville, et Dumas, de Ste-Marguerite-Marie, qui successivement ont donné leurs impressions à la fin de la démonstration. Le R.F. Jean-Damien, directeur de l'Académie St-Jacques, était aussi du nombre, de même que de nombreux invités d'honneur. Le mot de bienvenue fut prononcé par M. Albert St-Laurent, maire de la paroisse de Causapscal, et les conclusions tirées par M. l'abbé Desrosiers. Tous deux, en des termes éloquents, ont su démontrer l'importance d'une bonne nutrition et féliciter Mlle Maillet pour les talents remarquables qu'elle possède et qu'elle a mis à la disposition de ses auditeurs.

A la fin du programme, une horloge électrique gracieusement offerte par la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, d'Amqui, a été gagnée par M. Louis Lévesque, de Causapscal.

La Cie de Pouvoir a également fourni un poêle électrique "Gurney" et un refrigérateur "Leonard" aux fins de donner ces démonstrations d'art culinaire.

Journées forestières dans la région

Des journées forestières seront tenues dans les paroisses de Trois-Pistoles et de St-Damase, à l'intention des cultivateurs et des propriétaires forestiers. Aux Trois-Pistoles, la journée d'étude aura lieu chez M. J.-Bte Parent, 3e rang centre, le 5 juillet, tandis qu'à St-Damase on devra se rendre chez M. Jos. D'Astous, du 6e rang, le 7 juillet. Ces deux journées commenceront à 10 heures de l'avant-midi. On traitera de la culture et de l'entretien de la terre à bois et de l'érablière, du reboisement, mesurage, abattage, etc., etc. Des démonstrations en forêt seront données.

Le conférencier à ces journées sera M. Romuald Fournier, i.f., chef de division du bureau des renseignements forestiers à Rimouski.

S'il pleuvait aux journées mentionnées plus haut, les journées seront remises au lendemain.





GARAGE WILFRID OUELLET, BIC

Le Village de Sayabec construira un nouvel aqueduc

Par un referendum, les contribuables, au nombre de 155, se sont prononcés en faveur du projet d'une prise d'eau au lac Malfait, à environ 4½ milles du village de Sayabec. Dix électeurs municipaux se sont prononcés contre le projet. L'évaluation en faveur du projet se chiffre à la somme de $546,000 et celle des opposants est de $79,800. Les obligations seront émises pour la somme de $197,000.

Le maire actuel est M. Alphonse Lacroix; les conseillers, MM. Augustin Couillard, Stanislas Lemieux, P.-Emile Gagnon, Antoine Bossé, Gérard Smith et Louis Poirier. Le secrétaire est M. Camille Dumais.

Un nouveau referendum a été demandé au conseil du village de Sayabec, cette fois pour demander des licences pour la vente de bière et vin dans les limites de cette municipalité. Actuellement il n'est pas permis de vendre des spiritueux, la municipalité se trouvant sous un régime sec voté par referendum voilà plusieurs années.

Dimanche, dans un vibrant sermon, M. l'abbé Omer D'Amours, curé, a fait appel à la bonne volonté des gens demandant la tempérance dans le boire et demanda au conseil municipal et à tous ceux qui s'occupent de l'administration de bien vouloir faire observer la Loi des liqueurs.

Un nouveau règlement municipal impose des sanctions à ceux qui enfreindront le règlement fixant la vitesse des véhicules automobiles à 20 milles à l'heure dans le village de Sayabec.

Divers.— La Fête-Dieu a été célébrée avec éclat, à Sayabec, dimanche dernier. Deux magnifiques reposoirs ont été érigés l'un chez M. Norbert Pouliot et l'autre chez M. Augustin Couillard.

Le village etait pavoisé pour la circonstance et la population des plus recueillie a rendu un hommage digne de la plus grande foi à Jésus-Hostie. Cette démonstration religieuse a été fait eavec bon ordre et une piété édifiante.

— La statue de Notre-Dame-du-Cap s'est arrêtée dans notre paroisse où l'église est dédiée au saint Nom de Marie. Il y avait foule à l'arrivée de la Madone et les cris de foi s'élevèrent vers le ciel à la Vierge Marie. Nomrbeuses ont été les communions pendant ces temps de prières.

— Plusieurs étudiants sont revenus de diverses institutions où ils ont travaillé ferme pendant l'année scolaire. La gent écolière de Sayabec a pris congé jeudi. Nos jeunes auront cette année une colonie de vacances grâce à la généreuse collaboration de l'autorité religieuse et civile.

— Notre député, Me Clovis Gagnon, est revenu d'un voyage à Québec dans l'intérêt de ses électeurs. Le comté de Matapédia est fier de son jeune député qui travaille sans relâche au relèvement de son comté.

Soirée Lacordaire à Sayabec

Une intéressante soirée organisée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc eut lieu à Sayabec, dimanche le 6 juin. Cette réunion coïncidait avec le 6e anniversaire de la fondation de ces cercles.

Pour souligner davantage le pèlerinage de la Vierge dans les familles de Sayabec, un splendide trône était dressé dans un angle du théâtre où l'Immaculée attirait les regards. En arrière de la statue, s'élevait, fièrement, notre étendard, emblème de dévouement.

La soirée débuta avec la prière de l'Année Mariale récitée par l'aumônier, M. l'abbé Jules Côté. M. Félicien Bérubé, secrétaire, fit ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui fut accepté unanimement. La chorale Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se fit entendre dans le "chant d'anniversaire"; au piano d'accompagnement, Mlle Denise Bouillon.

M. Gérard Bellavance, président du cercle, souhaita la bienvenue à l'assistance et présenta l'invité d'honneur, M. J.-A. Bonenfant, de St-Octave, qui nous fit passer d'agréables moments. Sa conférence s'intitulait : "Notre jeunesse devant le problème de l'alcool". Par son éloquence et son zèle indéfinissable, il a su capter l'attention et intéresser vivement tout son auditoire. "Si notre peuple ne contracte pas des habitudes de tempérance et d'économie, dans dix ans, il aura cessé d'exister". Ces paroles de Son Eminence le Cardinal Léger, M. Bonenfant les a redites et il les a confirmées d'exemples frappants et de faits malheureusement véridiques. "Le fait de boire, de prendre un verre, ce n'est pas cela qui est mal, mais il faut songer aux conséquences qui s'ensuivent", nous dit le conférencier.

M. l'abbé René Bérubé, en termes faciles, remercia M. Bonenfant et le félicita de son zèle apostolique. Mlle Monique Larrivée, élève de 6e année, divertit l'auditoire avec un chant mimé et une récitation : "La pièce de dix sous". Mlle Rose Pineault, institutrice en 2e année à l'E.S.S.M., fit exécuter à ses petits une chansonnette mimée intitulée : "Sur le pont du Nord".

La chorale revint au programme avec son chant d'initiation : "Solide bouclier". Il y eut ensuite initiation de 7 Lacordaire et 3 Jeanne d'Arc qui avaient signé leur carte en mars. Une Jeanne d'Arc reçut sa décoration de 1 an, tandis que 2 Lacordaire et 2 Jeanne d'Arc recevaient celle de 3 ans.

A cette soirée, l'assistance comptait M. et Mme François Ducas (Noëlla Ayotte), jeune couple Lacordaire marié depuis la dernière réunion. On se fit un plaisir de leur présenter un cadeau. Deux artistes locaux, Mlle Andrée Chouinard et M. Robert Leblanc, exécutèrent quelques morceaux de piano populaire. Pendant ce temps, des jeunes gens et des jeunes filles procédèrent à la râfle d'une magnifique lampe de table qui fut gagnée par M. Christian Gagné.

M. l'abbé J. Côté intéressa ensuite l'auditoire et, en termes chaleureux, félicita M. Bonenfant de sa magnifique conférence et formula le souhait que tous et chacun retirent quelque profit de ces démonstrations Lacordaire pour ensuite rayonner dans leur milieu respectif des idées droites et fécondes sur la grande cause abstinente.

Il y eut dix nouvelles signatures.

Le chant "O Canada" clôtura cette soirée.

M. Gérard Laflamme élu président de la Ch. de Commerce de Causapscal

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Causapscal a été tenue au Centre Paroissial. On procéda à l'élection qui donna la résultat suivant : président, M. Gérard Laflamme; vice-président, M. Raymond Leblanc; deuxième vice-président, M. Guy Garon; secrétaire, M. Louis Tremblay; secrétaire-adjoint, M. Fernand Grenon; trésorier, M. Richard Brousseau; administrateurs : MM. Charles Viel, Yves Morin, Antonio Garon, Conrad Brazeau, J.-Maurice Vallée, J.-Aurèle Bouchard, Billy Clement et Roger Morais.

Le président élu, M. Gérard Laflamme, dans une brève allocution, remercia les membres de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner et promit de donner le meilleur de lui-même pour que la Chambre continue de prospérer.

Assemblée coopérative à Lac-Humqui

Le 22 juin, était tenue, à Lac-Humqui, sous la présidence de M. Louis Bérubé et du secrétaire-trésorier et gérant du Syndicat coopératif local, M. Eliud Doucet, l'assemblée annuelle de cet organisme. Une foule de plus de 150 cultivateurs y assistait. L'assemblée était rehaussée par plusieurs représentants du ministère de l'Agriculture dont M. Jos. Giroux, agronome, instructeur en coopération, qui a fait la lecture du bilan par lui-même dressé, et MM. J.-L. Descoteaux, agronome, directeur du Service de l'Economie rurale, Chs-A. Gamache, officier du département de la Coopération, Alex. Beaulieu, inspecteur des produits laitiers, Adrien Guay, gérant de la Société Coopérative de St-Léon-le-Grand, et autres.

Les membres ont profité des conseils de ces experts qui ont tous adressé la parole et répondu avec empressement et sagacité aux nombreuses questions de l'assistance. M. l'abbé L. Lavoie, curé, a aussi adres-

(Suite à la page 29)



a MAINTENANT une VRAIE BELLE ÉTIQUETTE !
SLL-5F
Seule la bière DOW est "CLIMATISÉE"

SYSTEME DE CHAUFFAGE
SYSTEME D'EAU

FAIRBANKS-MORSE

AUTOMATIQUE COMPACTE
FAIRBANKS MORSE FOURNAISE à L'Huile
UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR



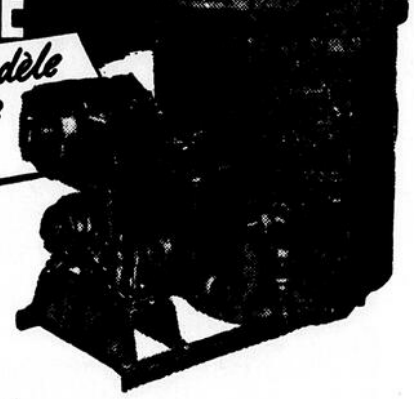
Fabriquée en 3 grandeurs

Cette Fournaise F-M pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette Fournaise à l'huile F-M et vous convaincre vous-même de sa supériorité.

Qu'il s'agisse de système de chauffage ou de système d'eau FAIRBANKS MORSE signifie satisfaction

Choisissez un SYSTÈME D'EAU FAIRBANKS MORSE

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins



Modèle 425 B-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Heilage et amorçage automatiques.

Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.

120 YEARS EXPERIENCE

Chaque pompe Fairbanks - Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

ANS. COTE & FILS LTEE

"LA MAISON QUI A DE TOUT"
81 de la Cathédrale Tél 2244
RIMOUSKI

Le Corps d'Observateurs Terrestres et le Bas St-Laurent

Le Corps d'Observateurs Terrestres, un des éléments de la défense aérienne du Canada, s'organise dans toutes les localités des environs de Mont-Joli, comme d'ailleurs dans toute la péninsule gaspésienne et sur la Côte Nord.

Il s'agit de grouper dans chaque localité, sous la direction d'un chef de poste, les personnes désireuses de collaborer activement à la défense du pays tout en demeurant dans leurs foyers.

Leur tâche, quoique très facile, est d'une importance majeure et pourrait, en cas de guerre, sauver nos villes de la destruction atomique.

Le travail des veilleurs consiste à guetter le passage d'avions et de transmettre par téléphone au Centre de Classement de Rimouski, tous les renseignements relatifs à ces avions dans le plus bref délai possible.

Le CARC, de concert avec l'aviation militaire des Etats-Unis, tient périodiquement des exercices aériens mettant à l'épreuve l'écran de radar et le Corps d'observateurs terrestres dans leur rôle respectif. Un tel exercice aura lieu prochainement et les membres de l'organisme civil de défense seront alertés d'avance par l'entremise des chefs de poste.

Plusieurs personnalités civiles collaborent avec le CARC dans les divers secteurs de surveillance, en qualité de surveillants régionaux. Ils exercent leur autorité sur les postes de vigie situés dans les limites du territoire qui leur est assigné.

Parmi les surveillants régionaux, on remarque MM. J.-A. Francoeur, de Mont-Joli, G.-H. Bélanger et Harry Bélanger, tous deux de Sayabec, Germain Fournier, d'Amqui, L.-C. St-Amand, de St-Moïse, Jean Poirier, de Matapédia, F.-X. Desrosiers, de St-Simon, Lévite Michaud, de Matapédia, Jacques Martin, de Rimouski, Armand Boucher, de Matane, François Tremblay, de Cap-Chat, Fernand Rioux, de Rivière-au-Renard, Elzéar Richard, de Grande-Vallée, et Léonard Lemieux, de Mont-Louis.

Plusieurs autres personnalités à l'emploi des associations de protection forestière et des compagnies de bois de pulpe, sont également au service du CARC au même titre que les premiers. Ceux-ci contrôlent des postes de vigie tels que les tours à feu, les postes de gardiens de limites de bois, les dépôts des compagnies, etc. Les compagines et les associations en question sont la Lower St. Lawrence Forest Protective Association, la Southern St. Lawrence Forest Protective Association, les compagnies Price et Hammermill, la Quebec North Shore Pulp and Paper, la Canadian International Pulp and Paper, la Gulf Pulp and Paper, la St. Regis Pulp and Paper, la Consolidated Paper et quelques autres.

Tous ont reçu des officiers du détachement du CARC à Rimouski, des instructions complètes sur les procédures à suivre en temps d'exercice ou d'urgence nationale.

Quelle est la vérité au sujet de YMA SUMAC

Cette jeune femme d'une grande beauté, qu'accompagne la publicité la plus frénétique, n'est guère le phénomène vocal annoncé. Elle a seulement mis au point, avec l'aide de son mari, le compositeur de genre, Moïses Vivanco, un numéro de microphones assez réussi. Yma Sumac se borne à murmurer, à quelques centimètres d'un micro, des mélopées qui s'apparentent beaucoup plus à ce qu'on entend journellement dans les cabarets à tendances exotiques, qu'à un folklore indien authentique. Sa voix, grossie par d'immenses haut-parleurs aux dimensions du son, tel qu'on l'entend dans un cinéma, est accompagnée dans le style, dit jazz-symphonique, par l'orchestre de Moïses Vivanco.

En ce qui concerne les cinq octaves sur lesquelles s'étend, dit le programme, le registre vocal d'Yma Sumac, il ne semble pas qu'elle en utilise plus de trois au grand maximum. Ces trois octaves ne correspondent d'ailleurs pas à une voix douée d'un timbre quel qu'il soit. Mais de la mise, bout à bout, d'un registre de poitrine appuyé, de son registre de tête, et d'une espèce de fausset à bouche fermée qui lui permet, dans le suraigu, quelques semblants de vocalises. Le micro dont elle se rapproche, ou s'éloigne selon une technique minutieuse, vient donner à l'ensemble une homogénéité illusoire et aussi quelques harmoniques supplémentaires.

C'est la distorsion inévitable à un tel degré d'amplification qui crée le côté inhumain de la voix d'Yma Sumac. Répétons d'ailleurs que le numéro est réussi.

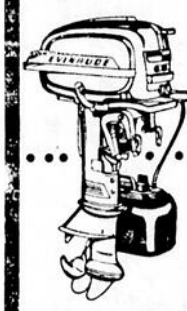
Maintenant, il va sans dire que de tels truquages mettent en question toute l'authenticité de l'histoire d'Yma Sumac. On a pu s'étonner que la "Fille du Soleil", de sang royal, déifiée par son peuple pour sa voix miraculeuse se soit mise au jazz symphonique, histoire de voir du pays. Il reste encore à sa demander quel est l'état de l'industrie électro-acoustique dans l'antique civilisation Inca ! A noter que les numéros vocaux d'Yma Sumac étaient séparés pa rdes intermèdes de danses indiennes d'une authenticité encore plus douteuse.

Arts-Spectacle

Un petit portrait sympathique : celui de la femme de ménage

HULL

Taxe spéciale augmentée — Il n'est aucunement question d'augmenter la taxe foncière de la cité de Hull, qui est de $16.50 du mille, a déclaré l'échevin André Lesage, président du comité municipal des finances. Toutefois, la taxe spéciale sera doublée et s'établira à $8 du mille, afin de défrayer le coût des travaux d'améliorations et des récentes augmentations de salaires aux employés municipaux.


Quel "poids-moyen" a tout?

Le hors bord
EVINRUDE
15cv Super Fastwin
Vous trouverez le nom de votre marchand sous "Moteurs hors bord" dans les pages jaunes de l'annuaire
EVINRUDE MOTORS | Peterborough Canada 23-E
LA FERRONNERIE DE RIMOUSKI

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



La lumière qui baigne le petit marmot fait tout le charme de cette photo. La caméra elle-même pourrait être à l'ombre sans causer le moindre tort.

C'est l'Eclairage du Sujet qui Compte

La lumière est pour chacun de nous d'une importance vitale. Mais l'une des choses de la vie qui en dépend strictement, c'est la photographie. Sans lumière, pas de photo! C'est la lumière entrant dans nos caméras quand nous déplaçons l'obturateur qui crée la pellicule. La lumière quitte le sujet, entre dans la caméra et s'inscrit sur la pellicule.

Ce qui nous engage à parler de l'importance de la lumière, c'est une anecdote qui nous a été racontée l'autre jour. Histoire vécue, ne l'oubliez pas! Elle s'est passée dans le pittoresque Greenfield Village près de Dearborn, Michigan, endroit fort fréquenté des touristes et des amateurs de photographie.

L'un des charmes de ce petit hameau qui reconstitue l'Amérique d'hier réside dans ses ponts couverts et ses carioles dans lesquelles montent les visiteurs.

Notre histoire concerne justement un visiteur qui voulait prendre la photo d'une cariole débouchant du pont. Cette personne croyait à juste titre qu'il valait la peine d'attendre le bon moment; aussi s'était-elle bien postée par rapport à l'ouverture du pont et le doigt sur l'obturateur, elle attendait que paraisse la cariole.

Au moment même où les chevaux paraissaient à l'entrée du pont, un autre visiteur lui saisit le bras en s'exclamant: "Mais qu'alliez-vous faire là. Vous êtes à l'ombre!" Ce personnage bien intentionné n'avait aucunement remarqué que le pont et la route étaient parfaitement éclairés par un chaud soleil d'après-midi.

Si nous tenions à raconter cette histoire d'une photo manquée, c'est qu'elle indique combien peu de gens connaissent la relation exacte qui existe entre photographie et lumière. Le degré de lumière qui tombe sur la caméra n'a absolument rien à voir avec la photo. C'est l'éclairage du sujet qui compte.

516F — Jacques Lumière

ST-NIL

Le dimanche 20 juin avait lieu, à St-Nil, la bénédiction d'une nouvelle école moderne, située en face de l'église, arrondissement No 1, pour remplacer l'ancienne. Construite selon les plans du confort et du modernisme, cette école comprend plusieurs salles de classes où l'enseignement sera donné aux élèves de la 1ère à la 9e année inclusivement.

La cérémonie de bénédiction eut lieu sous la présidence de M. l'abbé Jules-Edouard Pilote, curé, et en présence de M. Lucien Gagnon, i.é. Une foule considérable de paroissiens y assistaient.

Assemblée des Fermières.— Les Dames Fermières se sont réunies dernièrement à la demeure de Mme Armand Bérubé, présidente du Cercle local. Garde Lapointe, de l'Unité Sanitaire, à titre de conférencière invitée, donna une intéressante causerie.

Le prix de présence fut gagné par Mme Irenée Martel et les prix de couture par Mme Edgar Sirois et Mme Pierre Sirois.

Plus tôt, M. Antoine Simard, du Service de l'Agronomie, a aussi donné une conférence sur le jardin potager qu'il a illustrée de vues animées. En fait ,il existe cette année beaucoup d'émulation chez les Dames Fermières qui ont toutes été invitées cette année à faire un jardin et à participer à un concours de jardinage, d'embellissement, parterres, peinturage des maisons et bâtiments, etc. Des prix seront attribués aux plus méritantes à la fin de la saison par des juges choisis à cet effet, du corps agronomique.

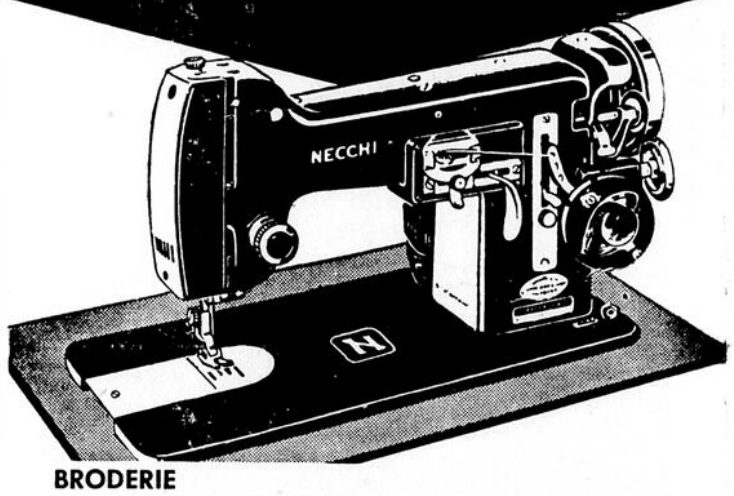
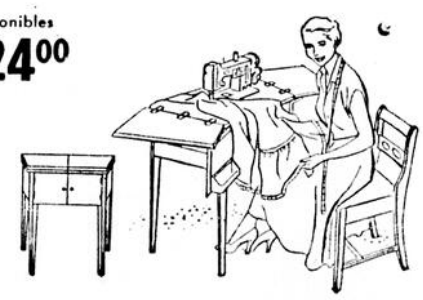
Assemblée...

(Suite de la page 28)

sé la parole.

Le bilan démontre que l'actif est de $21,309.72. Ventes : $53,428. Achats : $55,202. L'année se termine avec un profit net de $928.14, soit le double de celui de l'année précédente. Le surplus net aurait été de $1,500, n'eut été du déficit de $600 de la fromagerie qui opère à perte tous les ans du fait que la majorité des patrons portent leur lait à la beurrerie de St-Léon-le-Grand. Cet état de choses a amené les membres présents à décider de la vente de la fromagerie à la Coopérative de St-Léon, avec entente que tous les cultivateurs de la paroisse, à l'avenir, porteront leur crème à la beurrerie de St-Léon. Le magasin coopératif continuera toutefois à opérer.

A la même assemblée, on a procédé à la réélection des cinq directeurs sortant de charge qui ont unanimement été maintenus à leurs postes.

Voyez la Superbe NOUVELLE
NECCHI MIRA

BRODERIE
TOUT A FAIT AUTOMATIQUE
Plus de travail de finition à la main!
NECCHI coud les boutons, fait les boutonnières, les bords au point invisible, les monogrammes, reprise . . . très belle broderie possible même pour une novice, parce qu'avec une NECCHI le travail se fait par lui-même.
La nouvelle NECCHI BU MIRA dans sa merveilleuse teinte gris-pâle et son commutateur-régulateur, son nouvel enfilage mécanique et sa nouvelle lumière enchassée.
Modèles NECCHI disponibles à partir de $124.00

MODÈLE Coronation 404 CONSOLE
Sa table arrondie pour vous donner plus d'espace et de confort.
NECCHI SEWING MACHINES (Canada) LTD.
3445 Park Avenue, Monttréal, P. Q.
Léon Caron, Enr.
290, rue St-Germain, RIMOUSKI Tél. : 2562

Distribution des prix aux Normaliennes du Monastère des Ursulines, à Rimouski

La distribution des prix a eu lieu, pour les Normaliennes, le 17 juin, présidée par M. le Principal. Le programme musical comportait : "Soirée de Venise" de Schubert-Liszt. Au piano : Mlles Charlotte Ouellet, Colette Deschênes, Céline Leblanc, Edith Roussel.

Une fable chantée : Le Coche et la Mouche de W. Moreau et une cantate : "Gloire à la Vierge Immaculée" furent rendues par le choeur des Normaliennes.

Les Adieux furent lus par Mlle Raymonde Leblanc; M. le Principal prononça l'allocution de la fin.

PALMARES

Prix d'honneur

Prix du Surintendant de l'Instruction publique : Mlle Marguerite Poirier; Prix du Lieutenant-Gouverneur: Mlle Laure-E. D'Auteuil; Prix du St-Père : Mlle Charlotte Ouellet; Prix de Son Ex. Mgr l'Archevêque : Mlles L.-E. D'Auteuil, Germaine Lévesque, Bérangère Roy, Jacqueline Lebel. Prix de MM. les inspecteurs Henri-E. Lavoie et L. Dumas, pour le succès dans l'enseignement : Mlles Ruth Roy, Denise Massé, Paulette Dionne, Marielle Gagnon, Virginie Murray et Anne-Marie Pelletier.

Prix oferts par M. le Principal pour l'apologétique : Mlles Céline Leblanc, Marg. Poirier, Laure-E. D'Auteuil, Réjeanne Dumont, Marie-Paule Deschênes; pour la philosophie sociale : Mlles Gilberte Lepage; pour la composition et la correction française : Mlles Raymonde Leblanc et Paulette Lauzier; pour l'agriculture : Mlles Marg. Poirier, Gilberte Lepage, Paulette Lauzier et Réjeanne Dumont.

Prix de dévouement au service de la Congrégation mariale et de l'association des Messagères : Mlles Charlotte Ouellet, Céline Leblanc, Denise Roussel, Alice Côté, Virginie Murray, Edith Roussel et P. Lauzier.

Prix spécial pour les officières du syndicat étudiant et de la revue "L'Etudiante" : Mlles Germaine Lévesque, Gisèle Dubé et Gilberte Chouinard.

Prix généreusement offerts par M. l'abbé P.-R. Belzile, aumônier du Monastère, pour la politesse : Mlles Gilberte Lepage, Cécile Damboise, Colette Deschênes, Madeleine Forest; pour la socialibilité : Mlles Suzanne Leclerc, Monique Gagné, Marielle Gagnon, Ninon Chabot; pour la prévoyance et le dévouement : Mlles Edith Roussel, Germaine Lévesque, Gilberte Chouinard, Antoinette Lepage, Odile Roy, Florence Lavoie, Jacqueline Lebel, Pierrette Rousseau.

Prix d'honneur, don de M. le professeur et Mme W. Mercier, pour les mathématiques : Mlles Réjeanne Dumont, Gemma Voyer et Hélène Roy, qui ont conservé le maximum des points.

Prix du Bon Parler français accordé au "Trio de Maillardville" : Mlles Liliane Fouquette, Jeannine Gareau et Mariette Fortier.

Prix spécial de diction et d'interprétation dramatique : Mlles Raymonde Leblanc, Charlotte Boulanger, Marg. Poirier, Rolande Lévesque, Mariell: Gagnon, Mireille Pineau, Suzanne Côté; de bon langage: Mlles Céline Leblanc, Marg. Poirier, Ghislaine Deschênes, Gisèle Dubé et Marie-Marthe Poirier.

Prix de travaux à l'aiguille : Mlles Denise Roussel et Cécile Damboise.

Prix spéciaux pour les études musicales : Mlles Charlotte Ouellet, Colette Deschênes, Mireille Pineau.

Prix d'excellence

Brevet "A" : Mlle Céline Leblanc; C. Complémentaire : Mlle Marguerite Poirier; C. Elémentaire 2e année : Mlles Gemma Voyer et Laure-E. D'Auteuil; Mlle Jacqueline Lebel, en 10e année.

Diplômes de Musique

Complémentaire de l'Université Laval, avec grande distinction : Mlle Colette Deschênes; Mlle Charlotte Ouellet; Supérieur 1ère année : Mlles Mireille Pineau, avec très grande distinction, et Céline Leblanc, avec grande distinction; Intermédiaire : Mlle Denise Massé; Moyen 2e année : Mlle L.-E. D'Auteuil, avec grande distinction; Elémentaire 2e année : Mlle Virginie Murray, avec distinction.

Diplômes de Dactylographie

Diplômes de vitesse des "concours bilingues canadiens" : efficacité et vitesse LaSalle, avec grande précision : Mlles Pierrette Rousseau, Armande Fournier, Véronique Saint-Jean, Anne-Marie Pelletier, Rolande Lévesque, Cécile Dionne, Violetta Allard, Th. Rioux. Diplôme Senior LaSalle : Mlles Audry Roy, Mireille Pineau, Dorène Boulianne.

Les Diplômes d'Enseignement n'ont pu être proclamés à la Distribution des Prix, le résultat des épreuves passés à la Régie n'étant pas encore officiel.

Concert à Causapscal

Le Cercle des Concerts de Causapscal nous apprend que les pianistes et duettistes canadiens Victor Bouchard et son épouse Renée Morissette dans leur tournée canadienne qui les conduira jusque dans les Maritimes en octobre et novembre prochains, s'arrêteront à Causapscal et y donneront un concert à la salle paroissiale, le 24 octobre.

(Suite de la page 19)

DISTRIBUTION...

McLaren est la fille de M. et Mme Léo McLaren, de Rimouski; Mlle Louise Dumont est la fille du Dr et de Mme Georges Dumont, de Campbellton; Mlle Carmen Rouleau est la fille de M. et Mme Florian Rouleau, Les Hauteurs; Mlle Andrée Gauvreau est la fille de M. et Mme Philippe Gauvreau, La Rivière-du-Loup.

Informez-vous du

PLASWOOD



La nouvelle planche de bois broyé, dure, et d'utilité générale.

Vous trouverez que c'est un panneau pratique et économique pour lambris intérieurs et extérieurs, cloisons, coussins pour tuile et linoléum, coeur de bois pour meubles et une multitude d'autres usages.

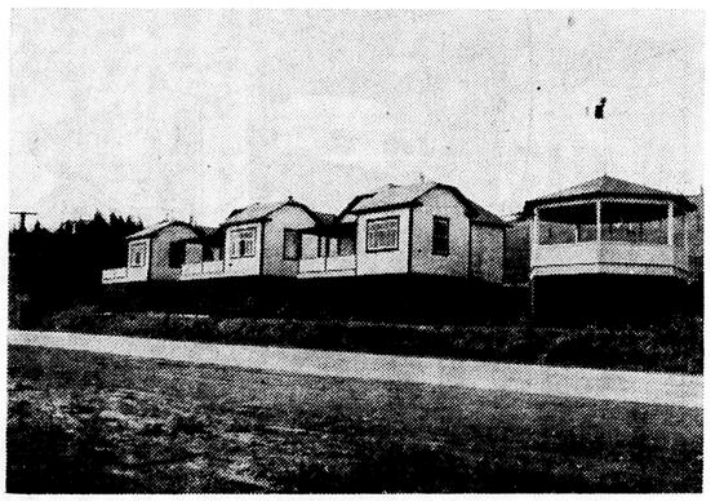
Renseignez-vous aujourd'hui même.

GRANDEUR DES PANNEAUX: 4' x 8'
EPAISSEURS: 3/8", 1/2", 5/8", 3/4"

• • •

ANS. COTE & FILS
81 Ave de la Cathédrale. Téléphone : 2244
RIMOUSKI.

DESIREZ-VOUS PASSER L'ETE A STE-LUCE-SUR-MER



LES CHALETS, VUS DU CHEMIN

ou simplement quelques semaines ?

3 CHALETS meublés A LOUER

Trois chalets situés sur la plus belle plage du Bas du Fleuve, entre Rimouski et Mont-Joli. Magnifique vue sur l'Anse de Ste-Luce. A proximité d'hôtels, de restaurants et d'épiceries. Non loin de l'église.

Equipement et ameublement

Chaque chalet a l'eau courante, une table, deux grands lits avec couvertures, divan, prélart, une douche pour les trois chalets. Deux chambres, cuisine et vivoir, très propres. Vous apportez seulement votre vaisselle et votre lingerie.

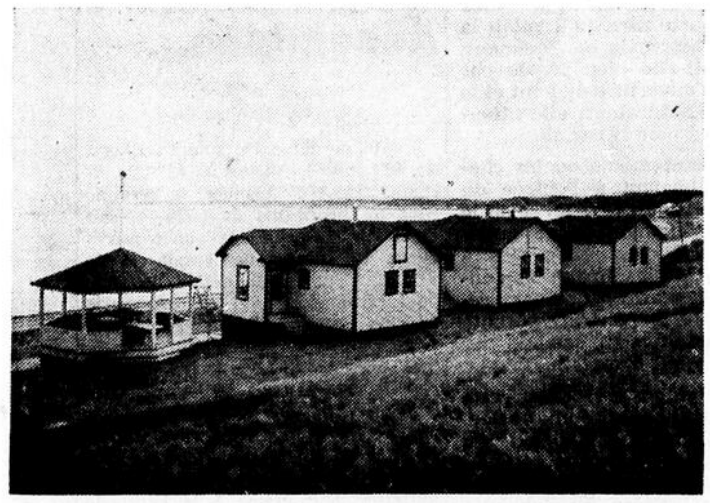
Conditions

POUR LA SAISON, du 12 juin au 20 septembre : $300.00.
A LA SEMAINE, du 12 juin au 3 juillet : $25.00.
du 3 juillet au 17 juillet : $35.00.
du 17 juillet au 21 août: $50.00.
du 21 août au 4 septembre : $35.00.
du 4 septembre au 20 septembre : $25.00.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A

BEAUDET & CIE LTEE

Téléphone : 319 MONT-JOLI, Qué.



VUS DE L'ARRIERE—MAGNIFIQUE VUE SUR LA MER

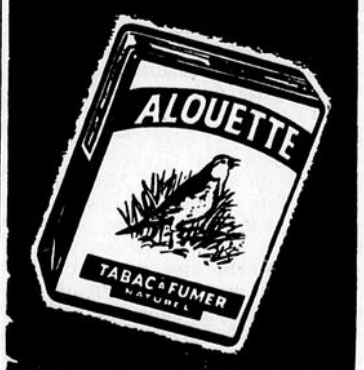
ALOUETTE

le tabac à pipe NATUREL que préfèrent les CANADIENS



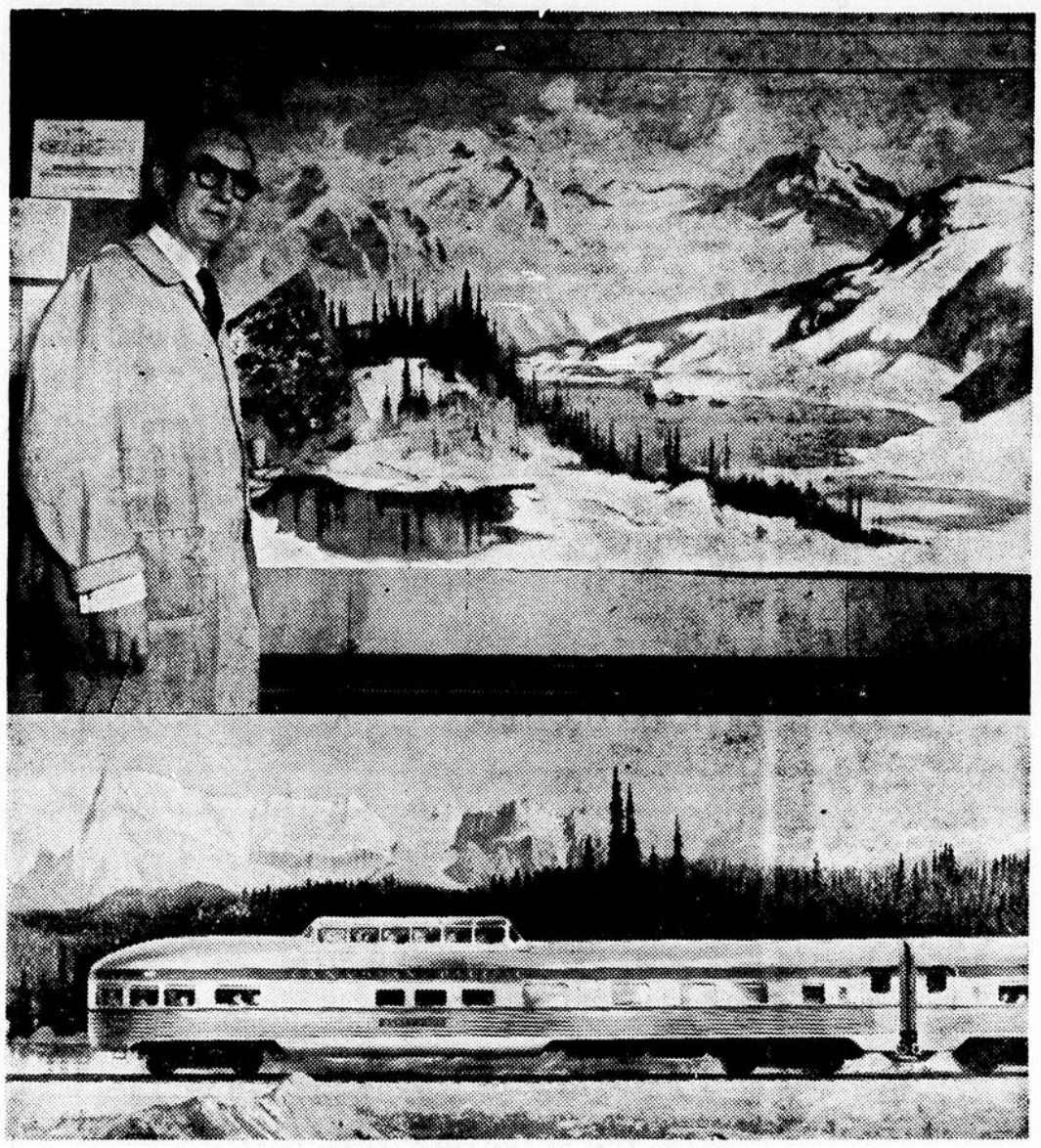
Le meilleur mélange de tabacs à pipe naturels
C'est le favori des fumeurs

Préparé par nos experts.



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

ARTS LETTRES



L'ART AU SERVICE DU RAIL

Le peintre montréalais bien connu Robert-W. Pilot (ci-haut), président de l'Académie Royale Canadienne (R.C.A.), est ici photographié en train de donner le dernier coup de pinceau à une peinture murale intitulée "Parc Revelstoke, Colombie Britannique", qui décorera le salon d'un des 18 wagons-salons à dôme-observatoire du Pacifique Canadien (dessin du bas). Chacun de ces wagons portera le nom d'un parc national ou provincial et le C. P. R., par l'intermédiaire de l'Académie Royale Canadienne, a chargé 18 peintres canadiens de grande réputation d'exécuter chacun une peinture murale représentant un parc du Canada pour la décoration du salon de ces voitures panoramiques. Les voitures de la série "Parc" font partie d'une commande de 173 wagons en acier inoxydable aux lignes profilées qui révolutionneront, une fois livrés, le transport des voyageurs sur le réseau transcontinental du Pacifique Canadien.

MONIQUE GRENIER, première au concours du Prix d'Europe

Mlle Monique Grenier, pianiste, de Montréal, élève de l'Ecole Vincent d'Indy, s'est classée la première au concours annuel du Prix d'Europe organisé par l'Académie de Musique et dont les séances ont eu lieu cette année au Plateau à Montréal. Onze concurrents se sont fait la lutte cette année dont six pianistes, une chanteuse, deux organistes et deux violonistes. Pour ce quarante-quatrième concours du Prix d'Europe, les juges étaient : M. Albert Chamberland, violoniste et chef d'orchestre, de Montréal; M. Jean Papineau-Couture, pianiste, compositeur, également de Montréal; M. Emile Larochelle, professeur de chant, de Québec, tous membres de l'Académie de Musique et les juges étrangers étaient : M. Motley, organiste, de Toronto, et M. Ruff, professeur au Conservatoire McGill.

N.D.L.R.— On se souviendra que Monique Grenier a déjà été entendue en récital à Rimouski en 1952, alors qu'elle accompagnait Carmen Grandbois, soprano lyrique. Ce récital avait été présenté par l'Ass. des Assureurs-Vie.

Nos plus sincères félicitations à Monique Grenier pour ses éclatants succès de brillante pianiste.

J.-P. L.

● La province de Québec est 3 fois plus grande que la rance.



COURS D'ETE

EN PEINTURE

à Rimouski

par CLAIRE FAUTEUX

professeur aux Beaux-Arts, de Montréal

du 10 juillet au 10 août

(cours d'une semaine ou de 15 jours si désiré)

S'adresser

à J. P. LEGARE. Tél. 3464 ou 4231

M. Gilles LEFEBVRE élu président international des Jeunesses Musicales



Le nouveau président international des Jeunesses Musicales est un Canadien français, M. Gilles Lefebvre, président des Jeunesses Musicales du Canada.

M. Lefebvre est revenu du congrès international de Hanovre, en Allemagne, qui a eu lieu du 2 au 8 juin. La délégation canadienne à ce congrès comprenait également Mme Arthur Rousseau, ex-vice-présidente internationale; MM. Gilles Potvin et Gaston Arel, ainsi que Mlle Lizotte. Trois autres musiciens canadiens — tous de Québec — faisaient partie de l'orchestre international formé par le congrès : MM. Magnan et Raymond Dessaint, violonistes, et M. Yves Bédard, altiste.

Le nouveau président international nous a également annoncé que le prochain congrès mondial des JM aura lieu à Montréal, entre le 1er et le 15 août 1955.

Le congrès de Hanovre a vu la réalisation d'un projet lourd de conséquences pour les deux musiciens canadiens — Maureen Forrester et John Newmark — qui iront la saison prochaine représenter les JMC en Europe : celui des échanges intercontinentaux. Comme les échanges se feront désormais entre continents, et non plus entre pays, Mlle Forrester et M. Newmark représenteront toute l'Amérique en Europe, et ils se feront entendre dans sept pays : Portugal, Espagne, Belgique, Luxembourg, France, Allemagne et Italie L'artiste qui représentera l'Europe au Canada sera choisi sous peu en Allemagne.

Enfin, M. Lefebvre a profité de son séjour en Europe pour organiser la venue au Canada du célèbre quatuor de saxophones Marcel Mule, et du musicologue Norbert Dufourcq. Ce dernier prononcera quelques conférences, en plus de "commenter" les récitals du jeune pianiste français Philippe Entremont, dont les débuts à New-York, la saison dernière, ont été fort remarqués par la critique américaine.



LAUREATS DU CONCOURS DE FRANCAIS DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DIOCESAINE

Section Séminaire : M. Ghislain Dufour, Ste-Jeanne d'Arc, $25; M. Gérard Beaulieu, Isle-Verte, volume; M. Jean Chabot, Val-Brillant, volume.

Section Ecoles Normales : Mlle Rita Jean, Amqui, $25; Mlle Ghislaine Duchesne, Rimouski, volume; Mlle Denise Vignola, Matane, volume; Mlle Lucie Fournier, Ste-Rose, volume; Mlle Jacqueline Gagnon, Mont-Joli, volume.

Section 12 année, garçons : M. Azarie Roussel, Ecole Supérieure St-Joseph, Mont-Joli, $20; M. Roger Gauthier, Ecole Victor Côté, Matane, volume; M. Kenny Arsenault, Ecole Victor Côté, Matane, volume.

Filles : Mlle Céline Lebel, N.-D.-du-Lac, $20; Mlle Jacqueline Richard, Mont-Joli, volume; Mlle Louise Bélanger, N.-D.-du-Lac, volume.

Section 10 et 11e année, garçons : M. Léopold Castonguay, Squatteck, $20; M. Marcel Guérette, Ecole N.-D.-des-Neiges, Trois-Pistoles, volume; M. Serge Rouleau, Ecole St-Joseph, Mont-Joli, volume; M. Jean-Ls Thibault, Ecole St-Joseph, Mont-Joli, volume; M. Raynald Gagné, Ecole Victor Côté, Matane, volume.

Filles : Mlle Denise Deschênes, Rimouski, $20; Mlle Jacqueline Burton, Luceville, volume; Mlle Dolorès Jean, Padoue, volume; Mlle Année Bernier, St-Léandre, volume; Mlle Gertrude Voyer, Matane, volume.

Section 9e année, garçons : M. André Talbot, Squatteck, $15; M. G.-André Roy, Mont-Joli, volume; M. Jean-Ls Rioux, Padoue, volume; M. Gérard Lévesque, Lots Renversés, volume.

Filles : Mlle Antoinette Bélanger, Albertville, $15; Mlle Louisette Litalien, Les Hauteurs, volume; Mlle Louise Côté, Trois-Pistoles, volume; Mlle Claudette Laflamme, Matane, volume; Mlle Monique Théberge, Rimouski, volume.

Section 7e année, garçons : M. Richard Bérubé, Matane, $10; M. Jacques St-Germain, Rimouski, volume; M. Bernard Castonguay, Matane, volume.

Filles : Mlle Madeleine Bellavance, St-Robert, $10; Mlle Reine Gagné, St-Robert, volume; Mlle Madeleine Gagné, St-Robert, volume.

DRUMMONDVILLE-OUEST

Projet d'un parc — Drummondville-Ouest aurait son parc dans un avenir rapproché. Cette question a été discutée, à la séance régulière du conseil, alors qu'un contribuable a offert quelques terrains en vente à la municipalité, en spécifiant qu'une partie du prix de la vente de ces terrains servirait à payer ses arrérages de taxes.



Les PEINTURES C-I-L ont depuis longtemps prouvé leur RESISTANCE à l'usure et aux intempéries et leur beauté durable, véritables facteurs d'économie de peinture. Elles couvrent, durent et paraissent mieux que les peintures meilleur marché Choix de 22 couleurs, plus blanc et noir.

PASCAL DUBE

TELEPHONE : 3153

9 St-Jean-Baptiste RIMOUSKI.



